

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

**le peuplement  
urbain français**

aspects  
historiques

**43**

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

# le peuplement urbain français

aspects  
historiques

NOVEMBRE 1973



# AVANT-PROPOS

Deux raisons conduisent à publier « Le peuplement urbain français : aspects historiques ».

D'abord l'intérêt qu'offre une sorte d'atlas démographique des villes françaises. Il s'agit là d'une source précieuse d'informations et d'un matériau utile aux analyses des chercheurs et aux réflexions des administrateurs. Encore faut-il ne pas voir là une simple compilation de l'évolution de 400 villes françaises depuis près de deux siècles. Ce serait admettre à tort que l'addition de l'évolution du peuplement de 400 villes suffit à définir le peuplement urbain français, que la superposition de 400 courbes donne une radiographie de la France urbaine.

Ce propos peut paraître banal, mais la banalité n'emporte pas toujours la conviction. Un exemple : qu'entend-on par politique urbaine ? Est-ce l'addition des politiques — disons municipales pour mieux signifier l'individualisation des politiques ? Ou bien la définition de projets et d'objectifs généraux fixés à un groupe d'agglomérations et différenciés selon la nature de celle-ci, leur taille ou leur situation géographique ? La « politique urbaine » en France présente l'ambiguïté de participer à la fois de l'une et de l'autre.

Il existe bien actuellement, par exemple, **une** politique des métropoles d'équilibre qui répond à des objectifs généraux d'aménagement du territoire formant un ensemble cohérent et complexe, objectifs que l'on compte atteindre selon des modalités particulières dans le Nord, à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, etc., **des** schémas directeurs d'aménagement de ces métropoles ainsi que des moyens mis en œuvre pour les réaliser.

Qu'en est-il des villes moyennes ? Nul ne saurait prétendre qu'il existe aujourd'hui **une** politique des villes moyennes. Il existe des contrats passés ou à passer avec les municipalités d'un certain nombre de villes moyennes. Pour l'heure — mais peut-être sera-t-on conduit dans une phase ultérieure à adopter une autre attitude — il y a addition de politiques municipales. Il existe une attitude des pouvoirs publics à l'égard des villes moyennes, une manière de traiter avec elles. Attitude et manière qui permettront peut-être de dessiner une politique des villes moyennes, avec les objectifs généraux qui lui correspondent et qui donnent à ces contrats leur vraie signification.

Cette constatation nous ramène au document ici publié : les documents graphiques sont accompagnés d'éléments généraux d'analyse, ce que nous pourrions appeler une approche historique et critique. Nous entendons

par là qu'il ne s'agit ni d'une analyse exhaustive (approche), ni d'une narration anecdotique (critique) mais d'un essai que devront compléter d'autres essais, d'une histoire liée à l'histoire : l'évolution des établissements humains comme une expression et un facteur de l'évolution de l'ensemble de la société française.

Et quoi de plus saisissant, à ce propos, que des constatations aussi surprenantes par rapport aux idées acquises que celles-ci :

— les 200 villes comprenant aujourd'hui entre 20 000 et 200 000 habitants - qu'une convention a fait appeler « villes moyennes » - avaient, il y a près de deux siècles, une population telle que 200 autres villes leur étaient comparables. Quel phénomène nous a fait ainsi « perdre » en cours de route 200 villes qui auraient pu devenir moyennes. Pourquoi Pau et Oloron qui avaient en 1789 l'une et l'autre aux environs de 8 000 habitants se retrouvent en 1968 respectivement avec une population de 80 000 habitants et de 12 000 habitants ?

— ou encore, la vague de l'industrialisation a été très largement précédée par la croissance urbaine (à l'exception de quelques villages dans le bassin du Nord) : ce n'est pas l'industrie qui a « aspiré » la main-d'œuvre rurale, mais l'agriculture dont les transformations structurelles ont « évacué » le surplus de population vers les villes et l'ont rendu disponible pour l'industrie lorsque celle-ci s'est par la suite déployée. Nous reviendrons sur ces deux faits.

\*\*

La prospective a pour première tentation de se tourner vers l'avenir. C'est, dira-t-on, normal. Il est vrai, mais pourquoi faire ? S'agit-il de prédire la société de demain, de décrire un moment du futur quand il est si difficile de saisir la réalité d'aujourd'hui ? Nous appellerons ceux qui s'adonnent à ces pratiques des futurologues ou des utopistes. Il en a existé et de célèbres. Leur rôle aujourd'hui encore est loin d'être négligeable ; mais notre propos — et la raison d'être du SESAME — est autre : d'une certaine manière, et pour une part, il s'agit, par le détour du futur ou mieux par le moyen du futur, de mieux comprendre les lignes de force de la situation présente. C'est en quelque sorte une rétrospective des temps présents.

Les historiens se trouveront nombreux aujourd'hui à approuver cette attitude qui consiste à comprendre l'histoire d'hier à partir des histoires d'aujourd'hui.

L'évolution de l'Europe de 1973 n'est pas explicable par l'évolution du nationalisme dans l'Europe du dix-huitième siècle : elle permet au contraire de mieux découvrir derrière l'idée de nation les nationalismes alors naissants, de les distinguer, de déjà voir poindre, au travers de leurs diversités

secondes, et d'ailleurs répudiées à l'époque au nom de l'universalisme, les divergences, les oppositions et voire les assauts qui les feront s'affronter jusqu'à nos jours.

Dès lors, on conçoit l'intérêt de l'analyse rétrospective pour la prospective, non pas comme source possible d'analogies ou comme moyen plus sûr de prolonger les tendances, mais comme un moment de la démarche prospective.

Comme on sait, la méthode des scénarios consiste à dérouler une ou des histoires possibles en partant de ce qu'on appelle une « base dynamique » à partir de laquelle seront construits des « cheminements ». Le plus difficile n'est pas de « cheminer » mais de construire cette « base dynamique ». Que choisir dans le fatras des faits d'aujourd'hui, dans la masse des statistiques, parmi les montagnes de documents dont nous disposons ? C'est là précisément l'objet à la fois du thème du scénario — son image finale — et l'analyse rétrospective. Celle-ci saisit les permanences et les ruptures, celui-là donne le point de vue d'où l'on scrute les faits d'aujourd'hui pour les ordonner. La rigueur de l'analyse rétrospective conditionne la vigueur de l'imagination prospective.

Deux exemples, qu'éclaircissent les deux faits signalés plus haut :

— L'évolution démographique est lente et elle apparaît de ce fait comme une tendance lourde, c'est-à-dire peu manœuvrable et sans effet à court terme. La pente naturelle est donc peu ou prou de prolonger les phénomènes, de privilégier la permanence. En 1801, 400 villes françaises se trouvaient en position comparable, 170 ans plus tard 200 d'entre elles se sont en quelque sorte effacées et 200 autres ont émergé : qui ne serait tenté au premier abord d'admettre que dans 50 ans, le phénomène se poursuivant, il risque de ne plus y avoir que 40 ou 50 villes devenues « les villes moyennes » de l'époque, les autres étant reléguées dans la masse indistincte des petites villes d'alors ?

L'imagination prospective nous écarte d'une telle vision. Les ruptures constatées dans le passé et dues aux modifications structurelles de l'agriculture donnent à penser que de nouvelles ruptures et de nouvelles modifications structurelles peuvent intervenir, cette fois, dans le domaine industriel. Rien ne prouve que de 200 villes, aujourd'hui moyennes, nous n'aboutirons pas à 20 ou 30 « constellations de villes » et à 4 ou 5 « régions urbaines », sans compter ces « régions de villes », intermédiaires n'ayant pas encore opté pour une voie ou pour l'autre, dont on n'imagine pas encore l'organisation et le rôle.

— La croissance urbaine a précédé la croissance industrielle, celle-ci n'a pas induit celle-là. Les facteurs qui ont déterminé la première ne sont pas ceux qui conduisaient à la naissance de la société industrielle, mais au contraire ceux qui ont transformé la société agricole.

Qu'en sera-t-il demain ? Et ne peut-on pas penser que les facteurs qui détermineront les nouvelles formes du peuplement français seront moins à trouver dans la description hypothétique de la future société française — appelons-la par convention « post-industrielle » — que dans les premières détériorations du système industriel lui-même.

La hiérarchie centralisée de l'Etat et celle de l'entreprise se sont conjuguées pour donner une figure urbaine hiérarchisée de la France. Que l'une ou l'autre de ces raisons — ou les deux — disparaissent et ne verra-t-on pas la trame hiérarchique des agglomérations se désagréger sous l'effet des transformations structurelles de l'appareil administratif de l'Etat et de l'organisation de l'industrie ? Le peuplement urbain français sera disponible alors pour la constitution d'un réseau de type nouveau largement conditionné par la société post-industrielle en pleine croissance, qui y puisera les conditions de son déploiement. Faisons l'hypothèse de la domination planétaire des firmes multinationales ; exercice proposé : « quel pourrait être le type de réseau urbain que ce phénomène induirait ? » et par conséquent « quels éléments du système urbain français actuel favoriseraient ou non la constitution ? ». On peut imaginer d'autres scénarios.

\*  
\*\*

Le présent document ne peut donc pas être pris en lui-même, mais compris comme une des modalités de la construction de scénarios possibles et comme une donnée de l'exploration du peuplement urbain français de demain.

Jacques DURAND,  
Chargé de mission  
à la Délégation à l'Aménagement  
du Territoire  
et à l'Action Régionale.

Cette approche s'insère dans le programme d'études sur les villes moyennes entrepris par la DATAR en 1972.

Son objectif est de déterminer les éléments de permanence et de rupture du cheminement urbain dans le passé, éléments susceptibles d'enrichir des scénarios prospectifs sur les villes moyennes.

Cette étude a été réalisée en février 1973 par

François FARAUT,  
Hans HERTH,  
Martine PAOLI,  
François PAOLI,

de l'Institut de Développement des Recherches Appliquées en Sciences Sociales (I.D.R.A.S.S.).

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	11
<b>I - VILLES ET RYTHMES DE LA CROISSANCE URBAINE</b>	13
1. Les villes ont-elles une histoire autonome ?	15
2. Les régions sont-elles le support de l'histoire urbaine des villes ?	17
3. Périodes et mouvements significatifs de l'évolution démographique des villes	21
Conclusion	29
<b>II - LES DETERMINANTS HISTORIQUES DE L'EVOLUTION URBAINE</b>	31
1. Soumission de l'urbain aux variations socio-économiques	33
2. Une trame ou des trames urbaines ?	39
3. Formes de pouvoir économique et histoire urbaine	41
<b>CONCLUSION</b>	47
Eléments pour une prospective urbaine	49
<b>ANNEXE</b>	51
Région parisienne	53
Bassin parisien	59
Nord	85
Est	93
Ouest	107
Sud-Ouest	123
Centre-Est	143
Méditerranée	155
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	173

# INTRODUCTION

Le déséquilibre qui affecte actuellement l'organisation de l'espace français se traduit par l'existence de deux Frances : celle du Sud-Ouest, celle du Nord-Est. Le phénomène urbain démesuré de Paris et le faible rôle de certaines métropoles régionales constituent également des manifestations probantes de ce déséquilibre.

Se superpose à cette situation une inadaptation du réseau urbain qui s'exprime soit par un retard de l'infrastructure urbaine sur le développement socio-économique de la région, soit par une excroissance et un gigantisme urbain, c'est-à-dire une avance urbaine sur l'environnement régional.

Certaines grandes villes des régions très développées n'ont pas le rayonnement des métropoles, alors que, dans des régions moins développées, des concentrations urbaines démesurées voient leur rôle de métropole freiné par l'absence d'un arrière-pays.

Ces apparences de précocité ou de retard urbain s'appliquent tout particulièrement aux villes moyennes qui sont parfois absentes ou trop peu importantes en tant que relais du pouvoir économique ou qui sont complètement dominées par les grandes métropoles proches.

Le constat des phénomènes qui servent à expliquer l'évolution des villes renforce ce diagnostic de déséquilibre.

Les modes de peuplement et de concentration de la population ne sont pas en relation univoque avec les types d'activités. Certaines très grandes villes ne sont pas industrielles et des cités industrielles apparaissent étrangères au réseau urbain. Certains types de peuplement sont plus ou moins favorables à telle ou telle forme d'activité ; ainsi la grande industrie a besoin d'une main-d'œuvre nombreuse, qui existe seulement dans les grandes villes.

Les processus de peuplement apparaissent donc dépendants de l'état préexistant du réseau urbain. L'organisation urbaine française semble avoir ainsi freiné son propre développement. On impute ce freinage à l'aspect hiérarchique du système urbain français dans lequel des villes développent une dimension économique relativement illimitée, bien qu'elles ne puissent, en raison de leur position hiérarchique, assumer politiquement ou administrativement l'autonomie de gestion nécessaire à ce développement économique. Si la hiérarchie a freiné certaines métropoles, elle a, en revanche, favorisé le maintien et le développement de certaines villes sans soubassement économique correspondant ; ce fait peut présenter un

intérêt certain, quand des villes, et en particulier des villes moyennes, sont prêtes à recevoir ce soubassement économique et aptes à étendre leurs fonctions, au-delà du cadre administratif, à une dimension économique.

Tout se présente donc comme si les villes et les réseaux qu'elles constituent avaient une dynamique propre sur laquelle on peut agir favorablement. Cette action conduirait à restituer à certaines villes les éléments dont elles ont été dépossédées à la suite d'un développement économique déséquilibré et conjoncturel. Ainsi l'économie et le phénomène urbain auraient chacun leur histoire propre et ces deux histoires seraient soumises à des actions réciproques.

Or, la question est de déterminer si le réseau urbain et l'économie se sont mutuellement déséquilibrés ou si, au contraire, le déséquilibre urbain ne serait pas le résultat « normal » et « naturel » d'un déséquilibre plus fondamental.

Poser cette question conduit à se demander

— si le phénomène urbain a une histoire autonome ; dans ce cas, les modes de peuplement devraient correspondre à des types urbains ;

— si l'histoire du phénomène urbain et celle des activités économiques peuvent se rencontrer à la manière de deux réalités aux causalités qualitativement distinctes, de deux réalités qui fonctionnent sur deux modèles parallèles au point qu'en agissant sur l'une, il soit possible de modifier l'autre et réciproquement.

Adopter une démarche historique, c'est supposer que l'histoire des villes et celle des activités sont deux ensembles liés aux processus socio-économiques de la société globale.

Justifier cette démarche, c'est démontrer tout d'abord l'absence d'une dynamique propre à l'évolution urbaine ; expliquer ensuite par quels mécanismes l'évolution urbaine locale participe de l'évolution globale ; intégrer l'évolution urbaine globale dans l'histoire des activités ; montrer que l'urbain et l'économique sont les constituants d'une configuration sociale particulière.

Tel est le plan de cette étude.

I. VILLES ET RYTHMES  
DE  
LA CROISSANCE URBAINE

## I.

### LES VILLES ONT-ELLES UNE HISTOIRE AUTONOME ?

Cette question s'inscrit dans le champ d'une première hypothèse qui suppose que la trame urbaine n'a pas d'évolution particulière et que le réseau urbain représente le résultat momentané d'une conjoncture qui s'inscrit au-delà de la ville dans un contexte global. Il s'agit donc de montrer qu'il n'existe pas de catégories de villes ayant une histoire démographique autonome et typée.

La démarche choisie pour cette démonstration consiste à comparer, depuis le début du dix-neuvième siècle, l'évolution démographique des villes qui ont, en 1968, de 20 000 à 200 000 habitants.

Les courbes d'évolution des villes (1) se répartissent en cinq grands groupes selon leurs phases de croissance. Il ressort de l'analyse que les types d'évolution propres à des villes données ne sont en relation ni avec leur taille, ni avec leur localisation.

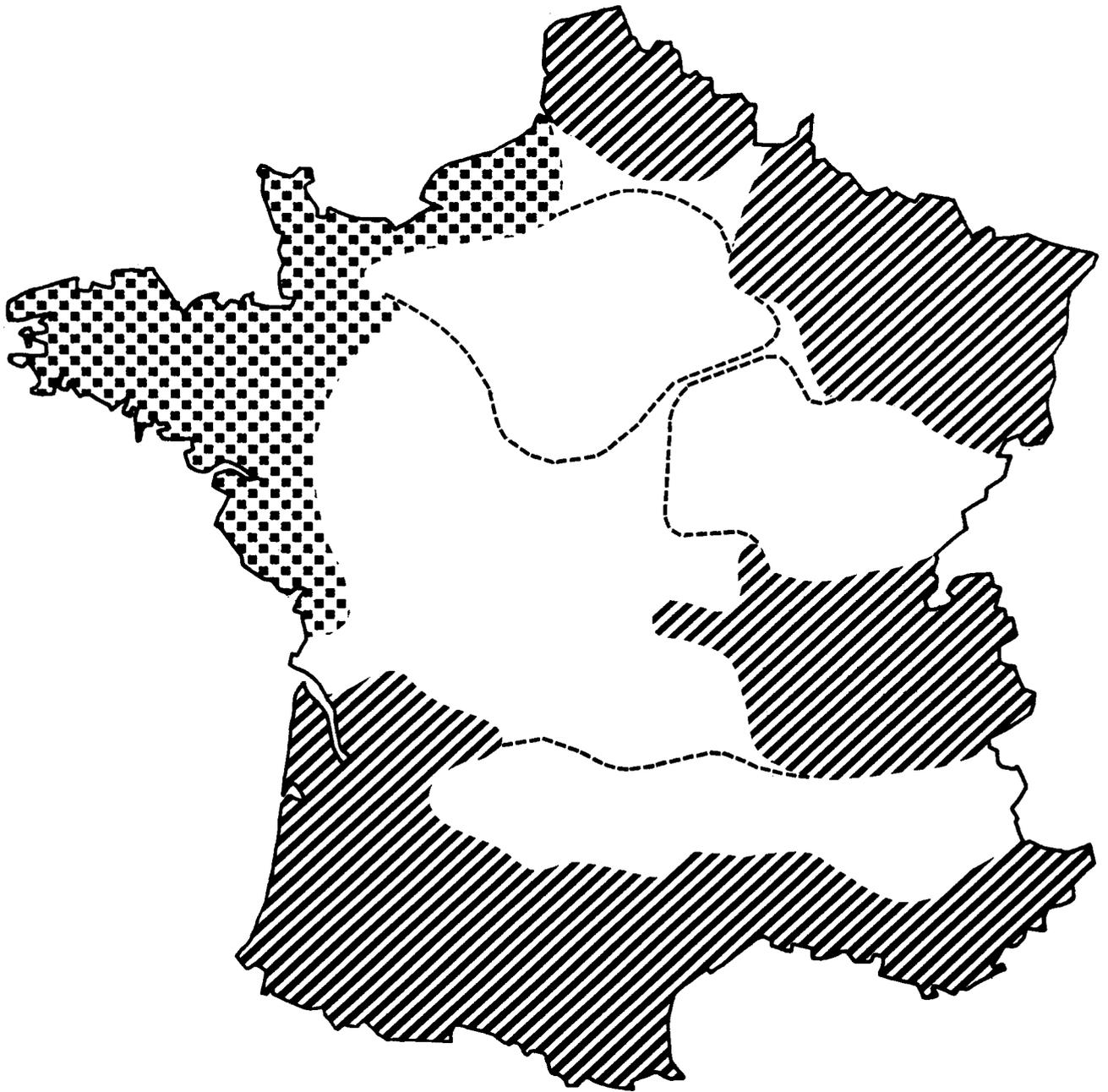
Dans son ensemble, le classement des villes selon leurs courbes d'évolution donne des groupes de villes hétérogènes, quant à la taille, la localisation et la fonction ; il ne permet pas de distinguer des types de croissance urbaine, à l'exception de quelques villes touristiques ou de villégiature dans des régions récemment rattachées à la France.

L'hypothèse formulée se trouve ainsi confirmée : **les villes et leurs réseaux n'ont pas d'histoire autonome, elles connaissent des évolutions différenciées dues à des facteurs exogènes.**

---

(1) Graphiques de ces courbes en annexe, pp. 52 et suivantes.

# LES DIFFERENTES ZONES D'EVOLUTION URBAINE



Urbanisation disparate (les courbes d'évolution des villes diffèrent toutes)



Urbanisation à dominantes régionales (les courbes se ressemblent nettement par départements ou petites régions)



Évolution urbaine dominée par les courants migratoires inter-régionaux (les courbes ont une allure générale semblable quant aux tendances et à la direction des évolutions).

Carte 1

## **2.**

### **LES REGIONS SONT-ELLES LE SUPPORT DE L'HISTOIRE URBAINE DES VILLES ?**

Cette deuxième hypothèse implique que le contexte d'évolution des villes s'applique à des ensembles qui dépassent le simple fait urbain ou les structures restreintes des villes, c'est-à-dire plutôt des régions.

Une confrontation des évolutions de ville à ville pour chaque département et à l'intérieur de chaque région paraît susceptible de révéler des similitudes. Elle doit permettre de vérifier l'hypothèse émise et indiquer si l'évolution urbaine participe d'une évolution globale.

Les typologies régionales établies à partir de cette confrontation reposent sur deux critères : la ressemblance des courbes d'évolution, la similitude des tendances et les dates significatives d'évolution.

Trois types de zones d'évolution sont ainsi distingués (carte 1).

1) L'Ouest dont l'urbanisation se traduit par une disparité totale dans les tendances, les taux et les périodes de croissance, les dates de rupture.

Cette particularité de l'Ouest est immédiatement explicable : il n'existe pas de grande capitale historique en Bretagne, ce qui pourrait laisser supposer que cette région a été assujettie directement à l'autorité centrale, sans être représentée par une société urbaine. Ainsi, certaines régions historiquement constituées basculent tout entières dans la zone d'attraction des grandes métropoles ou, comme la Bretagne, favorisent un tissu désordonné dans le temps et dans l'espace parce que la concurrence des villes n'est pas freinée par l'existence d'une capitale socio-politique.

2) Les régions sans prédominance d'un secteur d'activité : le Bassin parisien (Champagne exclue), les pourtours du Massif central du sud, les villes des Alpes du sud sont caractérisées par une évolution urbaine homogène qui apparaît dominée par les grandes métropoles proches. Très étendu, le Bassin parisien par exemple recouvre ainsi les zones de faible peuplement amputées de leurs extensions méridionales, des régions ne détenant pas de villes à dominante industrielle et des départements qui, en 1968, ne sont ni fortement agricoles, ni fortement industriels, ni fortement tertiaires.

Il est donc permis de se demander si cet équilibre des activités ne reflète pas un équilibre socio-économique particulier qui provoque la stabilité des croissances urbaines, même si, à longue échéance, il renvoie en fait à l'importance déséquilibrante de Paris. Les mouvements démographiques ne sont pas étrangers aux types d'équilibres socio-économiques qui s'établissent entre les métropoles et leur zone d'influence. Il semble que Marseille et Paris aient une importance égale dans l'évolution de

leur région. Toutes deux s'entourent de villes relativement proches, longtemps stagnantes voire décroissantes, qui profitent de l'essor démographique de l'après-guerre. Elles ont des rapports semblables avec leurs arrière-pays respectifs. Jusqu'à la dernière guerre, Marseille a été la seule « capitale » rivale de Paris ; non pas qu'il y ait eu totale concurrence, mais Marseille faisait figure de capitale méridionale avec principalement son statut culturel. Autour de Lyon, Toulouse, Bordeaux ou Lille, l'impact métropolitain est beaucoup moins net.

Plus généralement, ce rapport entre les métropoles et les villes proches se caractérise par une première couronne de villes dont la croissance est :

— faible et suivie d'une accélération brusque en 1945 autour de Paris et de Lyon,

— rapide, puis ralentie à la fin du dix-neuvième siècle, suivie ou non d'une reprise en 1945, autour de Lille et de Bordeaux,

— faible, parfois inexistante, suivie d'une reprise progressive au vingtième siècle, autour de Marseille,

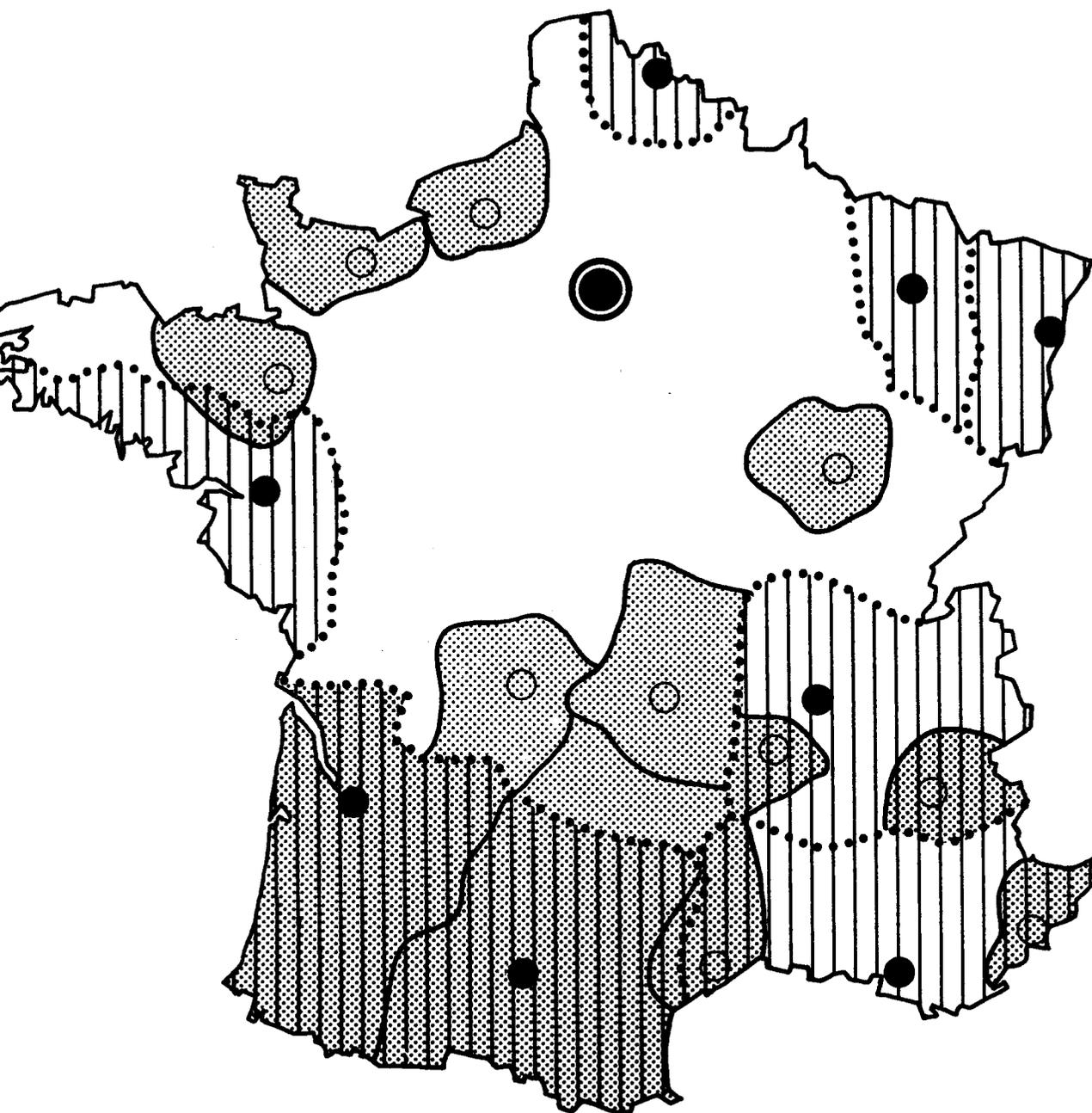
— inexistante au point que certaines villes régressent définitivement, autour de Toulouse.

Une deuxième couronne de villes plus dynamiques ceinture Toulouse, Lyon, Marseille. Il faut remarquer que, hormis la région parisienne, l'impact des grandes métropoles semble proportionnellement inverse en étendue à la densité de l'urbanisation croissante des métropoles ; cette seconde couronne est très étendue pour Toulouse et restreinte pour Lyon et Marseille.

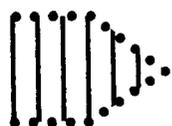
3) Des régions à prédominance industrielle ou agricole dont l'homogénéité des évolutions n'affecte que des groupes de villes et non le territoire entier. Tout se passe comme s'il ne pouvait y avoir de fortes relations entre les villes que dans les régions périphériques du pays, au sein d'espaces fortement urbanisés, espaces qui ont parfois reçu une immigration extra-régionale et qui sont, en même temps, pour nombre d'entre eux, des « acquisitions » tardives du royaume (Aquitaine, Bretagne, Nord, Lorraine). Et tout se passe ailleurs comme si le poids dominant de Paris mettait les villes à l'écart des grands mouvements du peuplement urbain du dix-neuvième siècle.

Aussi bien, s'il est naturel que la carte des ressemblances par région ou par grands groupes de régions s'apparente approximativement à celle des zones d'influence des métropoles et des centres régionaux (carte 2), il est plus frappant encore de constater que cette carte correspond plus nettement à celle des grandes entités politiques de la France du Moyen Âge et du début de la période moderne. Nous retrouvons la grande zone d'extension du pouvoir royal, l'Île de France, la poussée vers le centre, l'autonomie de la Bourgogne à l'intérieur de cette entité socio-politique ; à côté de ce noyau, les régions limitrophes qui sont restées, à des titres divers, en dehors du pouvoir royal.

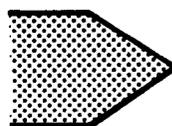
# ZONES D'INFLUENCE DES METROPOLES



CAES



Zones d'influence des métropoles



Zones d'influence des centres régionaux

Source : D'après Hautreux et Rochefort, 1965.

L'évolution urbaine depuis le début du dix-neuvième siècle préfigure non seulement la physionomie des régions urbanisées actuelles, mais reflète plus ou moins fidèlement l'image d'un passé socio-politique. Si l'on considère que ce passé résulte de déterminants socio-économiques fondamentaux, on doit admettre que cette analyse descriptive, région par région, ne renvoie pas à des facteurs régionaux proprement dits mais à des processus globaux, même si les rapports de force entre les régions participent de cette évolution.

Cependant, la démonstration demeure incomplète si l'on ne cherche pas l'implication réelle entre les histoires socio-économiques et les évolutions urbaines des ensembles régionaux. Les ressemblances des villes recouvrent-elles ou non des données économiques régionales récentes ?

Les régions sont-elles les supports autonomes et indépendants de l'histoire urbaine ou les particularismes régionaux ne sont-ils que des relais différenciés d'une évolution globale ?

Les groupes de régions décrits ne forment pas un ensemble homogène simplement par les différences d'un groupe à l'autre, mais aussi par la fréquence des ressemblances locales. Quand le groupement de régions est vaste, il ne s'agit plus d'une ressemblance des villes entre elles, mais d'une simple similitude de tendances. **Les régions apparaissent comme les relais des processus globaux** et ne correspondent pas à des évolutions urbaines originales.

Un regroupement des villes selon les dates significatives de leur évolution montre combien les phases de cette évolution correspondent avec les périodes ou événements du développement socio-économique de la société.

### **3.**

#### **PERIODES ET MOUVEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES VILLES**

##### **a) Une croissance urbaine généralisée (première partie du dix-neuvième siècle)**

En croissance dès 1801, la majorité des villes (66 %) ne connaissent cependant pas une progression très marquée. Les villes situées dans les Alpes sont même stagnantes ou décroissantes de 1801 à 1821. Au contraire, les centres importants : Lille, Paris, Lyon et Marseille, ainsi que les villes du Sud-Ouest grandissent.

L'urbanisation apparaît donc antérieure aux bouleversements socio-économiques du dix-neuvième siècle propres à l'industrialisation. D'où cette question : l'industrie naissante n'a-t-elle pas hérité d'une réserve humaine déjà constituée dans les centres urbains de toutes tailles plus qu'elle n'a attiré et concentré ces populations ? Cette croissance générale est-elle à relier à des modifications structurelles de l'équilibre socio-économique des zones rurales ?

Si l'état de crise du monde rural entraîne un déplacement des populations, tout conduit à penser que les crises qui affecteront l'industrie urbaine et des évolutions différentes du monde rural entraîneront des changements dans l'évolution urbaine.

Phénomène général, l'urbanisation n'est pas pour autant un phénomène continu puisqu'un certain nombre de grandes villes étaient plus importantes au milieu qu'à la fin du dix-huitième siècle, la période révolutionnaire ayant accentué le déclin des populations urbaines.

##### **b) Ruptures de croissance et croissance continue (deuxième partie du dix-neuvième siècle)**

Une rupture de croissance (1) caractérise l'évolution de nombreuses villes au cours de cette période (76 %) ; ces accidents sont locaux et n'apparaissent pas d'une manière homogène, ils peuvent être rapportés à l'impact

---

(1) Les ruptures provoquées par la guerre et qui mettent en jeu tantôt un phénomène d'exode, tantôt une mortalité exceptionnelle n'ont pas été prises en compte.

différencié de l'évolution économique nationale qui se traduit par la cessation de l'exode rural local, et des crises industrielles locales (industries dépendantes des campagnes environnantes ou ruinées par la concentration). Certaines villes (24 %) connaissent une croissance continue sans période de stagnation ou de baisse. Ce sont des capitales régionales, des centres moyens, industriels ou non, de toutes tailles, qui se répartissent sur l'ensemble du territoire.

### **c) Des reprises de croissance (vingtième siècle)**

Ces reprises concernent la grande majorité des villes, hormis celles qui ont toujours connu une croissance régulière. Entre les deux guerres, elles intéressent essentiellement le Sud de la France à un moment où les villes des régions industrielles sont encore en période de stagnation et où l'essor démographique se ralentit.

Le phénomène très général que constituent les reprises ne s'explique donc pas par le seul accroissement démographique interne.

La comparaison des évolutions respectives de la population rurale et de la population urbaine (cf. graphique) montre clairement que l'évolution de la ville s'inscrit dans un contexte qui la dépasse : celui des migrations. Rares étaient les villes au dix-neuvième siècle dans lesquelles la natalité l'emportait sur la mortalité ; or les migrations sont plus largement provoquées par la perte d'activité que par la recherche d'emploi.

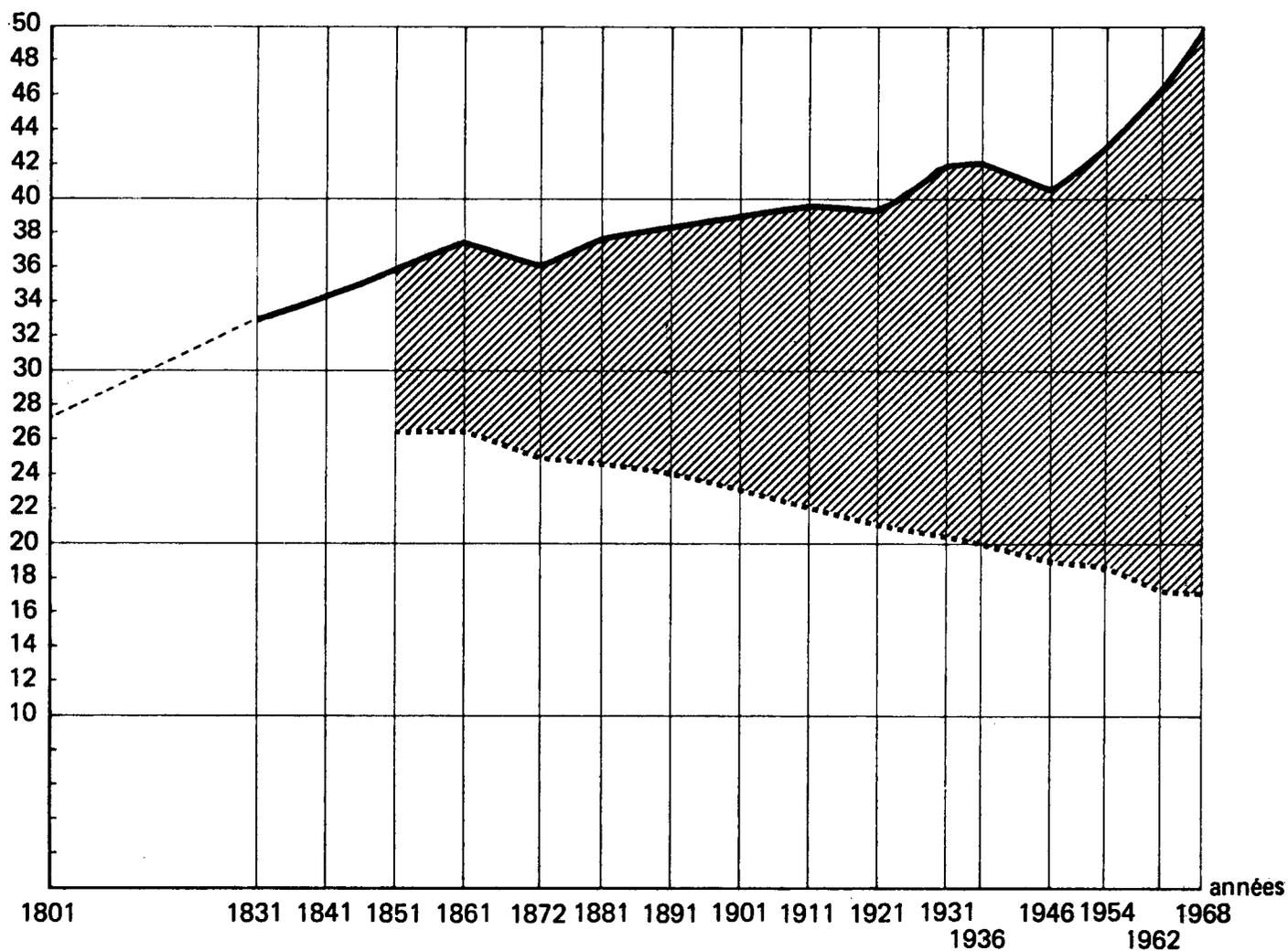
Si les villes détenaient réellement un pouvoir d'attraction, on devrait observer des ruptures positives (croissances rapides et soudaines) dans leur évolution, qui conduiraient à une sélection des villes dans le temps et dans l'espace, selon la force de cette attraction ; or ceci ne semble valable que pour certaines exceptions, telles les villes minières et les « villes-usines » dont on sait qu'elles ne réunissent jamais totalement les caractéristiques de l'urbain ; les autres ne connaissent pas de croissances brutales, ni de ruptures positives (1), seulement des évolutions lentes. Les reprises de croissance relèvent donc d'autres facteurs que le « pouvoir d'attraction ».

---

(1) Les seules évolutions très rapides sont dues à des phénomènes mécaniques venues de réfugiés en temps de guerre, activités liées à des efforts gouvernementaux importants, telles les activités des arsenaux.

# EVOLUTION DES POPULATIONS RURALE ET URBAINE

Millions  
d'habitants



- Population totale
- ..... Population rurale
- ▨ Population urbaine

Graphique 3

## PERIODES ET MOUVEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EVOLUTION URBAINE

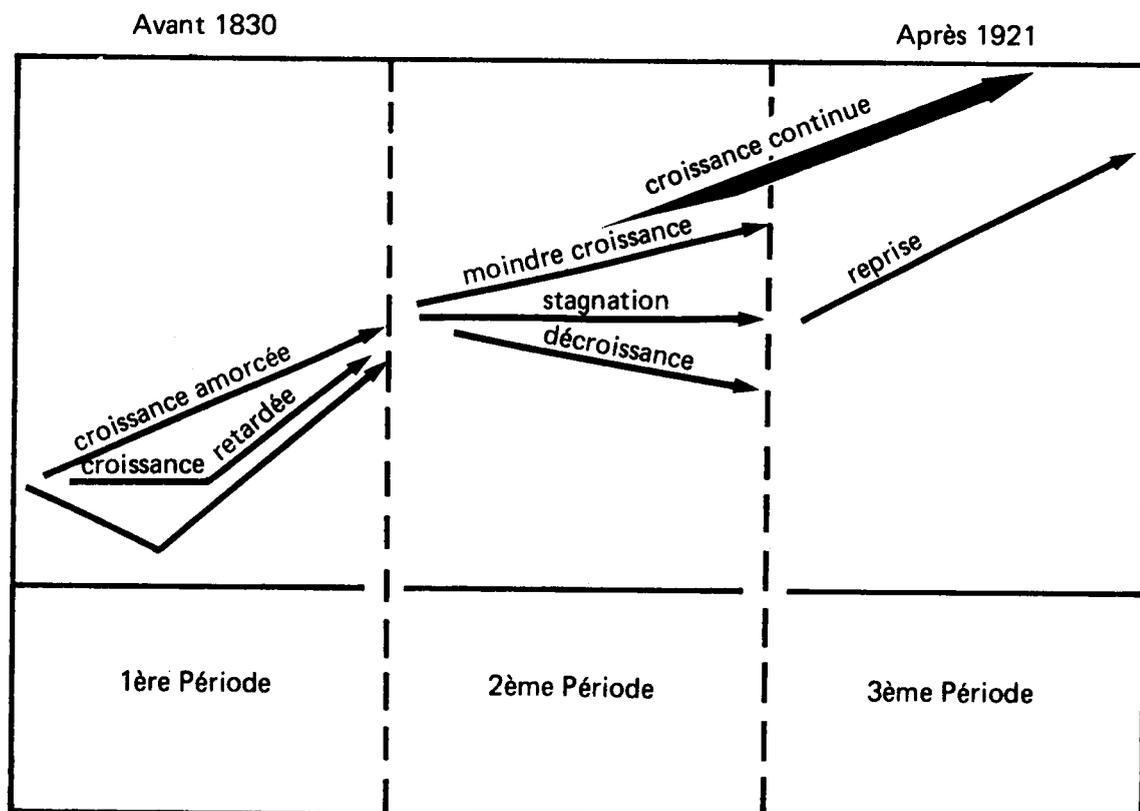


Schéma 4

Pour qu'une ville puisse fixer une population, il faut d'abord que les campagnes la libèrent : ce facteur reste prépondérant. L'histoire récente de la démographie n'est donc pas tant l'histoire de l'industrialisation que celle de la déruralisation.

Le schéma 4 ci-dessus présente les trois périodes significatives et les variations particulières qui marquent l'évolution des villes au cours de ces périodes.

### d) Les villes à faible croissance

Ces villes, qui n'atteignaient pas 20 000 habitants en 1968 avaient au début du dix-neuvième siècle une population semblable à celle des villes qui ont atteint ou dépassé ce niveau de population. Elles se répartissent sur tout

le territoire (carte 5) avec cependant des concentrations plus marquées dans l'Ouest et surtout dans le Midi. A l'Est, elles se situent à la périphérie des régions industrielles ou dans les zones restées agricoles.

Ce phénomène relativement général diffus dans l'ensemble du pays montre que la croissance, la stagnation ou la décroissance n'ont qu'un rapport secondaire avec les activités industrielles. Ces faits reflètent les mouvements de population du rural à l'urbain, de la petite ville à la plus grande : au cours des migrations du dix-neuvième siècle, les villes ont été soumises à une sélection dans l'occupation de l'espace. Les villes à faible croissance n'ont pas, dans leur majorité, connu comme d'autres l'expansion démographique du début du dix-neuvième siècle qui a précédé l'industrialisation.

Elles se trouvent situées dans des régions caractérisées, avant le dix-neuvième siècle, par leur forte densité urbaine. Il est donc permis de se demander si elles n'ont pas souffert d'une relative faiblesse des migrations, faiblesse quantitative mais aussi qualitative, dans la mesure où ces mouvements ont surtout affecté les masses rurales prolétarisées ; ne pouvant pas survivre dans le monde rural, ces masses ne pouvaient pas non plus trouver leur place dans des centres urbains qui dépendaient directement du monde rural.

Des études (1) nous montrent que des villes comme Oloron et Mauléon ne fixent pas la population d'origine rurale, malgré la présence d'une industrie locale ; l'émigration est supérieure à l'immigration et les phases d'exode rural s'accompagnent d'un exode urbain aussi intense.

En 1789, Pau comprend 9 252 habitants, Oloron 7 514 ; en 1851, Pau compte 16 196 habitants, Oloron 6 388 ; en 1968, la population de Pau est de 76 227 habitants, celle d'Oloron de 13 903. En un siècle, Oloron a doublé sa population, mais Pau l'a vue se multiplier plus de huit fois.

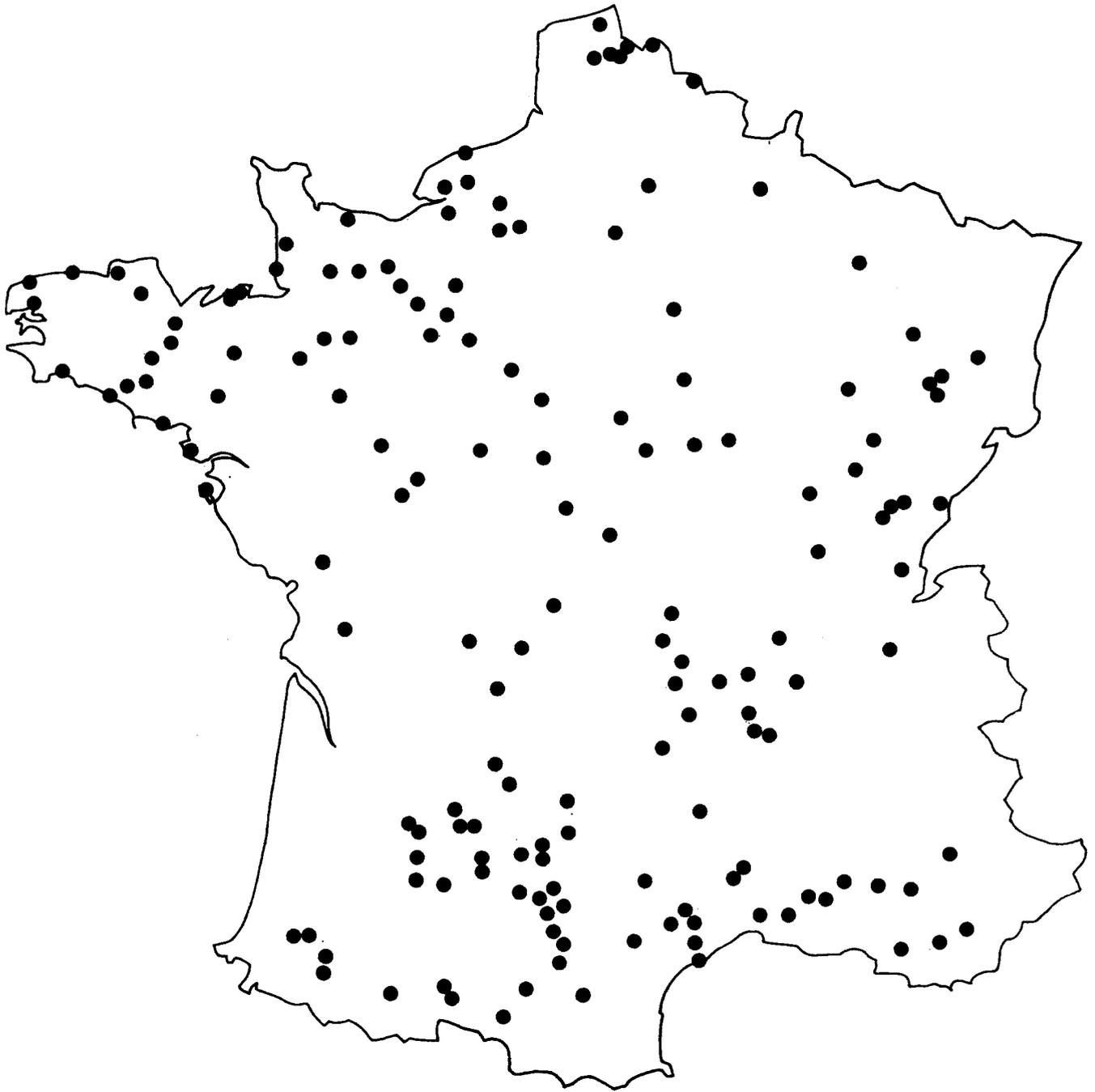
Les capitaux investis dans la petite industrie locale d'Oloron ne reposent que sur l'autofinancement. Les capitaux bourgeois de ces petites villes fuient vers des centres plus importants, et le capital qui reste sur place se reproduit par la seule présence d'une main-d'œuvre peu qualifiée dont le coût est minime. Puisque cette main-d'œuvre se recrute dans le prolétariat agricole, on comprend que ce type de migrants ne permette pas de développer des activités susceptibles de les retenir à long terme. D'ailleurs, dans ces localités, la concentration n'est jamais suffisante pour qu'une activité industrielle puisse rentablement former la main-d'œuvre

---

(1) G. VIERS, L'industrie et la population de Mauléon. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, juin 1958.

M. PAPY, Profession et mobilité à Oloron sous la monarchie censitaire d'après les listes de recrutement militaire. *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 2, 1971.

# VILLES EN REGRESSION OU A FAIBLE CROISSANCE



Villes ayant au début du XIX<sup>e</sup> siècle une taille comparable à celle des villes de plus de 20 000 habitants actuellement et qui n'ont pas atteint ce seuil de 20 000 habitants en 1968 ( régression ou faible croissance ).  
A l'exception des villes d'occupation allemande en 1871-1919.

Source : Statistiques de l'INS

**AGGLOMERATIONS DE 20000 A 200000 HABITANTS EN 1968**



● CAES

Source : Statistiques de l'INSEE

Carte 6

en place. Le processus de sélection des villes renvoie donc à une dynamique sociale : ce ne sont pas tant les activités qui manquent que certaines couches sociales dont le statut socio-économique implique une formation ou une spécialisation minimale. Il convient pourtant d'ajouter que les villes qui ont bénéficié de l'urbanisation ne se caractérisent pas toujours par la présence de ces couches sociales. Dans les régions où se concentrent plus particulièrement les villes à faible croissance, ce sont les capitales locales qui continuent à progresser ; les villes à forte importance régionale vont croître normalement, les autres vont stagner. La notion de concurrence interurbaine ne peut donc pas être totalement appliquée : **il n'existe pas de villes qui croissent plus que d'autres, il y a simplement des villes qui croissent moins que les autres.**

Cette nuance est importante car elle marque un fait essentiel : le déséquilibre urbain en France n'est pas le résultat d'une croissance démesurée de certains centres, mais plutôt celui d'une faible croissance d'un grand nombre de villes.

## **CONCLUSION**

Ces différentes analyses des cheminements des villes conduisent à s'interroger sur la définition même de la « ville ». La ville est-elle une entité finie, objet de description, d'analyse et d'étude ? ou bien n'est-elle que le lieu où se recourent des phénomènes complexes, contradictoires et en tous cas non superposables ?

On doit répondre par l'affirmative aux deux questions, sachant qu'en tout état de cause la ville ne se conçoit que dans le cadre général du système socio-économique dans lequel elle se trouve. Elle participe donc de la complexité de ce système, tout en conservant une singularité impossible à négliger.

Aussi bien notre souci, dans ce document, est-il de démontrer que les données démographiques ne permettent pas de circonscrire des « personnalités » urbaines et qu'elles renvoient à des processus globaux dont elle sont le résultat.

En effet, on ne peut expliquer par un langage univoque les similitudes d'évolution des villes. Un ralentissement de la croissance peut aussi bien provenir d'une dépopulation que d'un ralentissement de l'immigration, c'est-à-dire autant d'une crise propre à la ville qu'une stabilisation, voire d'une croissance économique de la région. De même le ralentissement de l'exode rural est susceptible de déséquilibrer la balance entre immigration et émigration urbaine, au point que les villes connaissent une dépopulation absolue. Ainsi une ville peut être « dynamique » uniquement en apparence et il suffit d'un essor des campagnes pour constater que cette ville ne peut fixer et n'a jamais fixé la population en mouvement. Il serait alors hasardeux de chercher au niveau de la ville le sens des variations de son évolution.

Cependant, en d'autres lieux, c'est bien la crise de l'économie urbaine qui provoque le départ. En fin de compte, des faits similaires ont des causes diverses et, au lieu d'envisager le phénomène urbain comme l'addition de toutes les histoires urbaines particulières, il vaut mieux considérer les évolutions locales comme les « incarnations » d'un phénomène global.

Ainsi chacune des courbes démographiques des villes n'est-elle qu'un reflet déformé de la courbe de l'évolution urbaine générale. En d'autres termes pour expliquer au niveau régional ou local le sens d'une évolution urbaine, il faut déduire ce particularisme de l'évolution du fait urbain en France ; autant les rapports entre l'évolution des villes et les évolutions socio-économiques paraissent confus à l'échelle régionale, autant ils semblent plus clairs à l'échelle nationale.

## **II. LES DÉTERMINANTS HISTORIQUES DE L'ÉVOLUTION URBAINE**

## **1. SOUMISSION DE L'URBAIN AUX VARIATIONS SOCIO-ECONOMIQUES**

Ainsi la dynamique urbaine et la dynamique socio-économique apparaissent étroitement liées et il convient de situer leurs imbrications respectives.

### **a) Les mouvements vers les villes**

La première phase de peuplement des villes s'étend sur une longue période. En effet, tout au long du dix-huitième siècle, les villes françaises ont connu des moments de stagnation et même de dépeuplement ; ces phénomènes n'ont fait que s'accroître pendant la période révolutionnaire. Parallèlement, l'entassement relatif dans les zones rurales va, dans certaines régions, se poursuivre jusqu'en 1848.

Au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle, le peuplement des villes ne provient donc pas d'une réduction réelle de la population rurale dans son ensemble, il s'agit plutôt du retour à la ville d'éléments qui ne mettent pas en cause la structure fondamentale de la société rurale. Cette migration draine des types de population dont on peut dire qu'ils étaient déjà plus ou moins urbanisés à la fin du dix-huitième siècle : c'est un prolétariat qui, sans être totalement détaché du monde agricole, était également lié à un type d'investissement industriel, en particulier le travail à façon des artisans du textile.

L'exode rural découle des crises qui marquent l'agriculture et retentissent directement sur l'industrie.

La dernière grande crise générale agricole date de 1846-1851. Les mauvaises récoltes de pommes de terre et de céréales entraînent une hausse de 100 % des prix des denrées agricoles entre 1845 et 1847. Atteinte par la mévente, l'industrie se trouve dans la nécessité de réduire son activité et de mettre au chômage une partie importante de sa main-d'œuvre, ce qui aggrave encore la crise agricole. Cette longue crise a pour résultat la régression du travail à domicile dans les campagnes et la concentration des fabriques dans les villes ; un pas est franchi avec la concentration financière qui suit les faillites et la concentration technique que permet l'importance de la main-d'œuvre sans emploi, agglutinée dans les villes ; il n'y a plus ou il y a moins de surplus de main-d'œuvre non agricole dans les campagnes. Ce sont, en effet, les activités complémentaires non agricoles des campagnes qui ont été les plus touchées, en premier lieu l'industrie textile rurale.

L'exode rural se caractérise à ses débuts par une modification du caractère des migrations : de saisonnières, elles deviennent définitives. Il est difficile de dire a priori si ces migrants sont des ruraux ou des urbains. Cependant, dans la mesure où ils se comportent selon les lois de l'offre et de la demande sur le marché des biens et du travail, ils se rapprochent plutôt de celles des populations urbaines qui sont exclues du système de la propriété financière.

A l'inverse, l'existence d'une bourgeoisie foncière, non seulement puissante mais nombreuse en France, dénote un lien particulier entre le monde urbain et le monde rural, lien que caractérisent également les migrants saisonniers.

La ville n'est d'abord qu'un lieu de transition de populations négociantes, la sédentarisation rurale n'entraînant pas obligatoirement la sédentarisation urbaine. Néanmoins dans le contexte de l'évolution économique et sociale en Europe, la ville fixe de plus en plus les populations. Cette évolution diffère selon les nations et les régions ; en France, elle est plus lente : les migrations saisonnières ont souvent abouti à une sorte d'étalement dans le temps de la « saison », certains « migrants » semblent rester quelques décennies à la ville, puis quelques décennies à la campagne. Ces temps de fixation plus ou moins prolongée varient avec la conjoncture économique et ne commencent à disparaître qu'avec la prédominance croissante des structures capitalistes, c'est-à-dire avec la concentration en milieu urbain de structures d'activités au sein desquelles le commerce n'est plus indépendant de la production des objets à négocier, c'est-à-dire de la production industrielle.

Cette évolution pourtant ne peut s'accomplir sans la conjonction de capacités de l'investissement et d'une concentration humaine minimale. Aussi bien, la révolution industrielle française ne s'accomplit-elle réellement qu'au lendemain du peuplement des villes. Ce dernier ne dépend pas d'un projet économique délibéré visant la constitution d'une main-d'œuvre ; bien au contraire il est en étroite liaison avec des données conjoncturelles, en relation avec les crises de subsistance qui, jusque-là, ont réglé le mouvement pendulaire de la ville à la campagne.

Au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle, ces crises vont se multiplier, faisant refluer vers la ville une grande partie des populations rurales. Elles provoquent également un chômage particulier, dû au rétrécissement du marché du travail rural qui résulte de l'endettement des petits exploitants. C'est donc une main-d'œuvre spécifique — le prolétariat rural mi-industriel, mi-agricole — qui est touchée. Le chômage s'accroît quand, à la suite ou parallèlement à la crise agricole, le marché industriel se réduit au point d'atteindre les activités de ces couches rurales. Le marasme industriel renforce ainsi le marasme agricole.

Ce phénomène n'est pas nouveau, si ce n'est l'absorption définitive par la ville de la masse des chômeurs que révèle le fait que ces crises ne s'accompagnent plus de la mortalité classique des périodes de disette. En 1848, les populations rejetées vers la ville y trouvent plus facilement que dans les périodes précédentes, un emploi suffisant pour subsister parce que les capitaux sont devenus alors suffisamment mobiles pour les y suivre très rapidement.

#### **b) Des mouvements de capitaux modelés sur des mouvements démographiques**

Jusqu'en 1848, l'entassement rural et les bas salaires qu'on y pratique a permis au capital en France de maintenir un niveau de prix concurrentiel sur le marché international bien que la part des charges non salariales

dans les coûts de production industrielle fut plus importante par exemple qu'en Grande-Bretagne. Les industriels anglais ont profité très tôt de la croissance urbaine pour concurrencer les activités rurales et cette rivalité des différentes couches de la bourgeoisie productrice anglaise les a conduit à des mesures tendant à rationaliser le travail et à utiliser des machines d'une technologie plus avancée.

Cependant l'absence de ces mécanismes de concurrence dans l'industrie française au dix-neuvième siècle ne s'explique pas entièrement par l'histoire de la concentration urbaine (le décalage entre les charges salariales françaises et celles de l'Europe existe encore aujourd'hui). Nous avons affaire ici à l'une des constantes du comportement des investisseurs français : l'industrialisation de la Bourgogne par exemple, l'une des plus fortes de 1800 à 1850 par le taux de croissance du parc de machines à vapeur, cesse brusquement au-delà de 1850, après l'introduction accélérée des techniques de fonte au coke de charbon, techniques non maîtrisées par la main-d'œuvre locale ; autre exemple, dans le Nord, le machinisme de l'industrie textile représente même un facteur de dispersion des actifs, qui permet de maintenir sur place une main-d'œuvre peu coûteuse mais dont le rendement par ailleurs s'accroît. L'investissement paraît alors rechercher une rentabilité à court terme. Si la révolution industrielle anglaise, qui commence progressivement au dix-huitième siècle, repose sur une révolution technique des machines et de la main-d'œuvre, la révolution industrielle française reste avant tout une simple concentration des hommes et des machines sans réel bouleversement qualitatif. Ainsi, au lendemain de la crise de 1848, assiste-t-on dans un grand nombre de localités, au regroupement des ouvriers et de leurs machines dans les « fabriques » (1). A la fin du dix-neuvième siècle, la concentration humaine n'engendre pas directement en France de progrès technologique.

La mobilité croissante des capitaux va de pair avec une réduction progressive des investissements dans le domaine foncier. Cette réduction, en provoquant une baisse des prix de la terre, alors que le dépeuplement du monde rural n'a pas modifié sa structure, va engendrer un mouvement de rachat des terres, une fixation au sol, un ralentissement relatif de l'exode rural et, par contre coup, un ralentissement général de la croissance urbaine des villes petites et moyennes. L'immobilisation des petits capitaux, la mobilité des grands capitaux bourgeois créent un déséquilibre financier dont on peut penser qu'il n'est pas étranger aux conjonctures monétaires du siècle suivant.

Cette nouvelle situation entraîne une augmentation des salaires ruraux qui dépassent les salaires urbains en 1880. Si la surface agricole n'augmente pas, la propriété agricole progresse relativement, la dispersion des propriétés s'accroît, le pourcentage de la surface labourée également.

Ce mouvement s'accompagne d'une certaine décélération de l'expansion industrielle, encore que l'exode n'ait touché qu'une frange de la société rurale.

---

(1) La fabrique représentait l'union d'ouvriers artisans travaillant à domicile pour un « fabricant » qui leur fournissait la matière première, rachetait leur production (en fait le temps-travail) et revendait les produits transformés.

Ainsi reste en place une société rurale, de plus en plus « agricole », amputée d'une partie de sa masse salariale, qui conduit à un paradoxe apparent :

— l'agriculture manque de bras et favorise à partir de 1880, la rétention de la main-d'œuvre ;

— le monde rural reste techniquement surpeuplé avec trop d'actifs dans l'agriculture.

A partir de 1880, la baisse de la population agricole provient plus de la baisse du taux de fécondité que de l'exode rural. Les migrants sont toujours issus des masses salariées, ils suivent un chemin direct pour passer du rural aux ensembles urbains, selon un schéma que révèlent encore des enquêtes récentes : plus les migrants sont statutairement éloignés de la propriété, plus le chemin parcouru est grand.

L'évolution économique dessine alors les grands cadres d'orientation d'occupation de l'espace, au point que cette dernière semble en apparence se faire aux dépens de la rationalité économique immédiate. Ainsi les activités devront se modeler sur une situation démographique directement issue de l'équilibre socio-économique global. La révolution technologique qui s'opère lentement à la fin du dix-neuvième siècle représente un effort pour tenter de combler la faiblesse démographique et n'est pas le résultat de la seule concurrence économique. Pour cette raison, la France sera dès le début du vingtième siècle un des importateurs les plus importants de main-d'œuvre étrangère.

Une fois de plus, des données sociologiques profondes marquent l'évolution économique de cette période. Le déclin des investissements agricoles est beaucoup plus accentué dans le Sud ou l'Ouest de la France que dans les régions industrielles. Après la vente de ses terres, une grande partie de la bourgeoisie française conserve les caractéristiques de la bourgeoisie foncière, elle négocie les rentes et les titres d'Etat, au lieu d'investir dans l'industrie. Au demeurant elle place et déplace son argent sans programme économique homogène ; les sociétés anonymes sont peu nombreuses. Les mouvements de capitaux se modèlent ainsi sur les mouvements des populations, la fuite régionale des capitaux sur la fuite du potentiel humain.

Les liens entre la localisation des hommes et celle de l'argent ne semblent se rompre qu'en 1945, mais de nombreux indices apparaissent déjà à la fin des années trente.

Les structures socio-économiques obligeaient jusqu'ici l'agriculture à produire pour vendre mais, en l'absence d'une pression démographique suffisante, cette exigence n'entraîne pas une mutation du monde agricole, le problème majeur reste celui de la fixation des prix et des débouchés. Même si les réglementations du marché avantagent les grands propriétaires, la pression démographique est insuffisante pour opérer la sélection jusque dans ses conséquences extrêmes. Seule la conjoncture exceptionnelle de la guerre va créer en France un marché suffisamment étendu, sans barrières douanières, susceptible d'insérer le marché agricole dans les circuits capitalistes. Au lendemain de la guerre, la société française remplit les conditions d'une révolution agraire... comparable à celle qu'a connue

l'Angleterre au dix-huitième siècle. Ce changement qualitatif se traduit immédiatement par la croissance de la natalité comme ce fut le cas en Angleterre, en Rhénanie, en Belgique ou dans le Nord de la France au dix-huitième siècle.

Il devient alors possible de comprendre le schéma d'ensemble : la révolution industrielle est liée à la croissance urbaine, mais celle-ci ne repose pas sur la simple concentration humaine, elle est directement issue d'une « industrialisation » de l'agriculture entraînant expropriation et destruction de l'ancienne société rurale. Le rétrécissement du nombre de propriétaires provoque la croissance de la natalité qui en fait profite au monde urbain ; l'augmentation de la population française est due avant tout à celle de la population rurale ; quand cette population vieillit à la fin du dix-neuvième siècle, la natalité baisse. La révolution industrielle qui change profondément l'histoire urbaine est donc indissolublement liée à l'existence d'une révolution agricole.

### **c) Absence d'une révolution agraire : ses conséquences**

« Ni « révolution » démographique, ni « révolution » agricole... Une France, des Frances inégalement libérées du fléau épidémique... Des Frances provinciales vivant à leur rythme en fonction de leurs possibilités, avec leur niveau propre de richesses... Des Frances rurales point trop atardées dans leurs techniques et leurs performances, mais lourdes d'un paysannat médiocrement à l'aise, d'un prolétariat grossissant de journaliers... Des Frances blessées dans leurs capacités d'exportation, déjà surclassées en 1786 par l'avance industrielle de l'Angleterre, impuissante, à court terme, à faire face aux besoins de nouveaux habitants... Des Frances préservées parfois, peut-être, d'une rupture plus grave, par la faiblesse de leur taux de croissance... Des Frances impréparées aux transformations de l'avenir, très lentement modifiées au dix-neuvième siècle, lisibles encore, en filigrane, de nos jours... Rien d'autre, sauf dans l'esprit de quelques bourgeoisies. Un siècle disjoint.

Conclusion iconoclaste ? C'est à voir : il faut s'entendre sur le sens des mots. Oui, nous constatons une rupture d'accord entre deux mouvements de l'évolution française, entre une démographie et une économie qui auraient dû s'appuyer : le dix-huitième siècle est bien disjoint en lui-même. Il en est de même pour le dix-neuvième siècle. Car nous ne discernons pas de raison suffisante pour le créditer, sur l'un ou l'autre des plans en question, d'un passage à la « modernité » précurseur des transformations postérieures à 1848. Bien plus, nous croyons que la permanence des traditions profondes a pesé sur le cours du futur dans le sens d'un ralentissement.

Mais disjoint de l'avenir, le dix-huitième siècle est conjoint au passé. L'évolution démographique, depuis le Moyen Age, se modulait en phases alternées d'élan et de recul. Que sur la majeure partie du territoire de la France, l'Ancien Régime se soit terminé sur un essor ne signifie pas que

l'on eût franchi un seuil, définitivement, ni celui d'un progrès unanimement conquérant, ni celui d'un plénum du peuplement jamais atteint antérieurement.

Du Moyen Age au dix-huitième siècle inclus, l'évolution de la population française obéit finalement aux mêmes paramètres » (1).

S'il n'y a pas de révolution agraire en France, si le dix-neuvième siècle français montre une progression logique de l'« agricolisation » du monde rural, et si cette évolution ne prend son sens que par rapport à des paramètres socio-historiques profonds, stables dans le temps, l'état actuel de la trame urbaine — la place des villes les unes par rapport aux autres, leurs déséquilibres respectifs — doit plus à cette continuité historique qu'au seul impact immédiat de conjonctures socio-économiques récentes.

---

(1) M. MORINEAU, Les faux semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au dix-huitième siècle, Paris, Colin, 1971.

## 2. UNE TRAME OU DES TRAMES URBAINES ?

La circulation des hommes et des biens représente l'élément constitutif du réseau urbain ; cette image demande cependant beaucoup de correctifs. Une réflexion sur la nature de ce réseau fait découvrir qu'il n'obéit en rien à une loi rigoureuse et autonome qui lierait d'emblée les villes entre elles ; on constate, au contraire, que ce réseau et ses aspects concrets dépendent plus des rapports sociaux et des techniques en jeu que d'une sorte de nécessité abstraite liant les villes les unes aux autres.

Leur existence et leur voisinage n'ont pas pour effet d'engendrer une trame spontanée.

En fait, le concept de « trame urbaine » que nous utiliserons traduit une fonction bien précise ; elle n'est que la formulation imagée des courants d'échanges réels, elle n'existe pas en dehors de cette réalité.

Il semble parfois qu'existe un conflit ouvert entre cette trame et une autre trame d'une autre nature et antérieure, sans lien avec la circulation des biens et des personnes. Mais c'est là une illusion : il n'y a pas de conflit entre une trame du réseau urbain disposant de quelque autonomie et le contexte économique et social dans laquelle elle se situe.

Il existe pourtant une multiplicité des trames urbaines, qui se sont succédées dans le temps et qui survivent encore de manière plus ou moins parcellaire ; si l'organisation hiérarchisée de l'espace français trouve son origine dans le Haut Moyen Age, encore faut-il remarquer que cette tendance très lointaine ne s'est réellement imposée qu'au siècle dernier et pendant la première moitié du vingtième siècle.

La trame urbaine française est certes ancienne mais elle s'est considérablement diversifiée. La multiplication des trames provient de la superposition d'une France industrielle et de ses concentrations humaines, et de l'organisation hiérarchisée de l'espace traduisant les liens entre le pouvoir politique et économique et les unités de production agricole. Cette superposition crée des déséquilibres, une disparité du peuplement qui n'a plus de commune mesure avec la trame des hiérarchies de la société agraire, des déséquilibres qui correspondent aux retards ou aux avances des villes par rapport aux régions environnantes.

Cette superposition ne nous renvoie pas à l'histoire des activités mais aux processus qui ont ordonné les rapports sociaux dans le temps. Ce n'est pas le réseau urbain ancien qui s'affaiblit avec l'industrialisation, c'est un réseau urbain traditionnel accentué par les mouvements de migration et l'évolution du monde agricole qui se précise simultanément avec le nouveau réseau de la société industrielle naissante.

Si, en Allemagne ou en Angleterre le remplacement de l'organisation urbaine féodale par l'organisation urbaine industrielle s'est réalisée progressivement et d'une manière plus ou moins précoce, l'évolution se révèle différente en France où l'espace industriel et l'espace agraire cohabitent depuis très longtemps ; en fait l'industrialisation française s'effectue simul-

tanément à une évolution agraire que des structures du capitalisme industriel n'ont pas su ou pas pu interrompre en temps voulu. L'ouverture à l'ère industrielle crée un déséquilibre, mais celui-ci n'apparaîtra intolérable que le jour où la France deviendra réellement un pays industriel.

En 1912, Augé Laribé critique cette coexistence agro-industrielle. « Nous lançons le slogan « urbaniser les campagnes, ruraliser les villes ». Je vous répondrai d'un mot un peu caricatural : vous n'arriverez qu'à banlieusardiser tout le territoire. »

On peut se demander si cette prophétie ne s'est pas réalisée et si des idées telles que « urbaniser les campagnes, ruraliser les villes » ne sont pas encore présentes dans certaines préoccupations concernant la « désurbanisation » ou l'urbanisme.

### 3. FORMES DE POUVOIR ECONOMIQUE ET HISTOIRE URBAINE

L'existence de la France agraire jusque dans la période industrielle et l'absence de révolution agraire entraînent un dédoublement de la France urbaine, au détriment des villes petites et moyennes qui souffrent de la prédominance des grandes concentrations urbaines.

Pourquoi la révolution agraire ne s'est-elle pas réalisée, provoquant par là même la longue stagnation des villes moyennes et la sélection hiérarchisée des villes ? Par ailleurs, si ce qu'on appelle la révolution agraire peut se caractériser par une forme quelconque d'expropriation massive de la terre, existait-il en France une organisation des rapports sociaux telle qu'elle puisse retarder cette expropriation ?

Cette organisation enfin a-t-elle un rapport avec l'importance de la hiérarchie urbaine, l'absence totale de concurrence des villes entre elles, l'attitude économique de la bourgeoisie et les voies de migration de la main-d'œuvre ?

Les historiens et les divers observateurs du développement socio-économique français s'accordent en général pour reconnaître le rôle déterminant des comportements et des attitudes économiques des couches dirigeantes. Les composantes sociologiques deviennent le fil conducteur de nombreuses conclusions tirées du constat des contrastes régionaux ou nationaux.

« Les compagnies les effrayaient, ils étaient tentés de considérer l'esprit d'association comme une importation exotique de la perfide Albion » (1).

« Le goût du risque et l'esprit d'initiative caractérisaient, au contraire, la bourgeoisie d'affaires dans certains départements périphériques. La comparaison entre l'Alsace et la Bourgogne est significative à cet égard. La bourgeoisie nivernaise témoignait d'une véritable indifférence à l'égard de la propriété rurale et préférait de beaucoup faire fructifier ses capitaux dans les affaires » (2).

Il convient de s'entendre sur le poids causal que l'on attribue aux phénomènes d'ordre sociologique. En effet, tous les faits observés prennent une signification dès qu'ils sont replacés dans le contexte des « mentalités » propres aux acteurs de l'histoire socio-économique française. Et les commentaires sur les comportements économiques des diverses couches sociales françaises se ressemblent à travers le temps. Cependant la pérennité des structures n'est pas assurée par celle des mentalités. C'est l'inverse qui se produit. Il reste à expliquer les raisons profondes de ces ressemblances de comportement à travers le temps.

---

(1) DUNHAM, La révolution industrielle en France de 1815 à 1848, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1953.

(2) JOBARD, Disparités régionales de croissance : analyse économique des départements situés dans le centre-est de la France, Paris, Colin, 1971.

Ce ne sont pas des bourgeoisies semblables qui ont eu des comportements différents selon les régions ou les nations, mais plus vraisemblablement des bourgeoisies différentes au sein de rapports sociaux particuliers qui ont été des agents de développements distincts. Les attitudes économiques ne sont que les courroies de transmission d'une dynamique sociale plus profonde dont certains géographes ont déjà souligné l'importance dans les processus de développement et de sous-développement. Ainsi Yves Lacoste (1) conclut que la carte du développement est rigoureusement identique à celle des distributions sociales au sein desquelles existe une bourgeoisie spécifique, totalement exclue de l'aristocratie et des privilèges politiques et juridiques impliqués dans la propriété foncière.

Au-delà de cette concomitance des faits, l'analyse des différents régimes sociaux européens montre que l'existence d'une bourgeoisie foncière, ayant des pouvoirs juridiques identiques à ceux de l'aristocratie, est limitée aux régions européennes dans lesquelles le système féodal a recouvert des mécanismes de colonisation politique et économique. C'est le cas d'une grande partie de la France où l'on décèle une grande ambiguïté dans la définition de la bourgeoisie locale, ambiguïté d'ailleurs différenciée selon les régions : elle va de l'impuissance totale de la féodalité (Sud-Ouest français) à l'intégration d'une fraction de la bourgeoisie à la féodalité (France du Nord).

Les travaux historiques concernant le Haut Moyen Age font penser que les « paysages » sociologiques de certaines régions françaises, à cette époque, ne sont pas radicalement différents de ceux de la France du dix-neuvième siècle : au nord règne la grande propriété, idéalement seigneuriale et conditionnellement bourgeoise ; au sud de la Loire, la petite propriété éparpillée côtoie des domaines de toutes tailles ; le faire-valoir direct coexiste avec des terres bourgeoises de tailles différentes et des petits domaines seigneuriaux. Le degré d'exclusion de la bourgeoisie va de pair avec la puissance féodale mais, dans les deux cas, la bourgeoisie est présente dans le monde foncier.

Le système juridique du féodalisme français, l'un des plus perfectionnés en Europe, repose en fait sur une conciliation entre les intérêts en place - au cours des invasions - et les intérêts de la « colonisation féodale », ainsi certains actes juridiques impliquant que des serfs pouvaient posséder... des serfs.

De plus, les mécanismes de la colonisation française exigeaient l'établissement d'un pouvoir local fort (pouvoir juridique seigneurial) qui puisse garantir l'existence de l'Etat face aux populations gouvernées. De là, un effet d'amplification des pouvoirs centraux et locaux, et un rétrécissement logique des pouvoirs régionaux.

Ces deux composantes-types — concessions juridiques aux couches sociales dominantes avant la colonisation, et polarisation des pouvoirs aux deux extrêmes — que l'on retrouve dans presque tous les régimes coloniaux, sont totalement inexistantes au Nord de l'Europe, et n'apparaissent que transitoirement en Angleterre. Or, elles donnent en France,

---

(1) Géographie du sous-développement, Paris, P.U.F., 1965.

aux rapports entre le pouvoir économique et le pouvoir politique un aspect de complémentarité tel que la hiérarchie politique ne se laisse qu'à peine dissocier de la hiérarchisation économique.

De plus, elle enferme ce rapport dans une codification juridique qui réduit la puissance des relations « personnelles » entre le pouvoir et le citoyen. Ainsi, on peut se demander si certains rapports de force n'ont pas été neutralisés et détruits par des mécanismes codifiés de concessions réciproques, si une dynamique sociale avortée n'empêche que féodalité et bourgeoisie ne s'opposent désormais plus radicalement. La féodalité ne parviendra pas à déposséder les petits propriétaires.

L'histoire française se caractérise par l'amenuisement progressif du pouvoir féodal ; les processus d'évolution sont différents en Angleterre et en Allemagne où, dès le dix-huitième siècle, la colonisation intérieure de la terre par les seigneurs s'accompagne de la révolution agraire (au sens où nous l'avons indiqué), au début d'un véritable libéralisme industriel et à la floraison de l'initiative privée.

Au dix-septième siècle, la France avait les manufactures les plus concentrées et les plus grandes d'Europe, mais leur existence était indissolublement liée au pouvoir central ou seigneurial, c'est-à-dire au mode de gestion du monde agricole. Lorsque la Révolution française décide de dissoudre les corporations, la lutte économique entre les différents courants de la bourgeoisie et entre la bourgeoisie et la féodalité est nulle. Alors qu'en Europe, les guildes et les corporations ont mené partout une guerre continue au pouvoir des seigneurs, en France, la bourgeoisie dissout les corporations pour marquer sa victoire.

Les corporations françaises c'est le monde ouvrier, et s'il n'existe pas de coupure entre la bourgeoisie et l'aristocratie, il y en a une entre le monde des ouvriers et des artisans et celui de la bourgeoisie.

En Angleterre et en Allemagne, la frontière entre les statuts permet de distinguer beaucoup plus nettement paysans, ouvriers et bourgeois d'une part et aristocratie de l'autre, et ce, du Moyen Age à nos jours. Aussi bien, lorsque l'aristocratie fait faillite, ces deux pays offrent l'aspect, d'ailleurs, illusoire de sociétés sans heurts.

Quel est le rapport entre le développement urbain et ces divisions statutaires de types divergents selon les pays d'Europe ?

#### **a) Continuité rurale dans le monde urbain**

Dans la distribution sociale propre à la France, il existe une continuité entre le monde urbain et le monde rural ; continuité inscrite dans l'étymologie même du terme « ville » : la ville est le centre administratif de l'économie agraire, le siège du propriétaire, le lieu où s'effectuent les transactions commerciales sur la base de la production agricole.

« Stadt » et « town » évoquent, au contraire, la notion d'établissement. Cet établissement est totalement dissocié de la propriété foncière et du pouvoir politique. Il faut remonter plus loin dans les aspects fondamentaux

des sociétés germaniques pour comprendre cette division : le pouvoir aristocratique est une délégation de pouvoirs (de nature héréditaire) par des hommes francs, rémunérée par le droit de prélever des impôts, mais astreinte à des devoirs précis ; en fait, l'aristocratie est l'exécutif d'un pouvoir législatif, lequel est aux mains des hommes francs. L'aristocratie, et elle seule, distribue des terres dont elle n'est cependant pas la propriétaire. Il faut rappeler que les sociétés germaniques sont encore à l'état de semi-nomadisme à la fin de l'Empire romain. Personne ne possède de terres, seule l'aristocratie contrôle la surface du sol et les hommes francs gèrent le produit de la terre.

Le Haut Moyen Age différencie nettement les régions germaniques et l'Angleterre, de l'Europe d'acculturation latine ; dans les provinces, les domaines seigneuriaux ne sont pas particulièrement développés en surface ni en richesse par rapport aux « manses » (1) dépendant d'eux. De plus les productions sont librement négociées dans des centres indépendants du pouvoir domaniale. Le seul lien entre l'aristocratie et le phénomène urbain est l'implantation politico-juridique dans les chefs-lieux de comtés, c'est-à-dire dans les capitales régionales. Ainsi d'emblée, la trame urbaine allemande apparaît comme un réseau de concurrence économique dissociée de la fonction et de la hiérarchie politique, lui-même en concurrence indirecte avec les capitales régionales auxquelles il finit par disputer la gestion politique de l'économie. De ce fait, les centres de décision sont dispersés et ne se superposent pas rigoureusement aux centres administratifs. La ville est le lieu où la bourgeoisie exclue du pouvoir politique féodal exerce des activités indépendantes de la production agricole : c'est le lieu où l'on achète pour vendre.

Ainsi se trouve libérée l'initiative privée, à la fois négociante et productrice, dissociée de l'agriculture, fonctionnant directement selon les lois de la concurrence et du profit.

Au contraire, la ville du système féodal français constitue l'aboutissement de la production dominée par les seigneurs. Seules les régions périphériques échappent à la hiérarchisation. L'existence d'une bourgeoisie foncière conduit dans le Sud à la concurrence des propriétaires terriens en quête de plus-value foncière, dans le nord du Bassin parisien, à l'établissement d'une bourgeoisie industrielle. La floraison urbaine du sud de la France repose sur le négoce des produits agricoles qui implique une concurrence entre propriétaires, alors qu'ailleurs le négoce est avant tout un moyen de « ravitaillement ».

#### **b) La disparition du pouvoir féodal stoppe la croissance des villes moyennes**

Au dix-neuvième siècle, dans le système français, la division croissante de la propriété, la disparition du féodalisme, c'est-à-dire d'un certain pouvoir local et d'une hiérarchie économique-administrative ascendante, déséquilibrent les mouvements économiques de la trame urbaine, vident

---

(1) Unités d'exploitation agricole.

les petits centres, grossissent les villes intermédiaires du pouvoir central, et a fortiori la capitale, où le pouvoir hiérarchique se concentre. Mais si la hiérarchie n'est pas détruite, ce sont les distances entre ses différents niveaux qui se creusent. Seule l'industrialisation naissante préserve certaines régions de ce « dessèchement » des centres de décision, c'est-à-dire de cet affaiblissement urbain, mais au prix d'une sorte de « banlieusardisation ».

Dans les pays anglo-saxons et germaniques au contraire, la concentration croissante de la propriété foncière rend celle-ci fondamentalement inaccessible à la majorité de la population. Au lieu de se ruraliser, les campagnes s'urbanisent et la croissance urbaine des moyennes et petites villes prend le pas sur celle des grands centres. L'Angleterre, puis l'Allemagne voient fleurir une industrie d'abord artisanale qui ne cessera de croître de l'intérieur.

Les supports sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation sont radicalement opposés entre l'Europe latine et l'Europe saxonne de même que durant le Haut Moyen Age le produit agricole est contrôlé d'une manière radicalement différente à l'ouest et à l'est du Rhin.

La féodalité française qui contrôle le produit de la terre se bat pour le contrôle des terres. Les féodalités anglaise et allemande qui contrôlent la distribution de la terre se battent pour son produit, grâce aux capacités d'investissement que dégage l'appropriation de ce produit. Ainsi apparaît la notion de capital d'exploitation. La notion de capital d'exploitation qui s'impose aujourd'hui dans l'agriculture française conduit à penser que notre pays connaît au vingtième siècle les conditions d'une dynamique sociale semblable à celle qu'ont connue la Grande-Bretagne et l'Allemagne à la fin du dix-neuvième siècle, et que cette situation ne sera pas sans influencer l'évolution urbaine.

**CONCLUSION**

## ÉLÉMENTS POUR UNE PROSPECTIVE URBAINE

L'approche historique n'est possible que dans le respect des échelles d'observation. On ne peut déduire le présent d'un passé qui serait l'addition de toutes les évolutions locales, de même que l'histoire ne se réduit ni aux chaînes des événements, ni aux traits de personnalité des grands hommes. Au contraire, à chaque échelle d'observation, la présence de constantes sociales économiques et politiques permet de trouver la signification des événements et des caractères.

La recherche prospective doit respecter la même démarche, c'est-à-dire ne pas déduire la France de demain de l'ensemble des données locales. Ainsi l'industrialisation rapide de la Bourgogne au début du dix-neuvième siècle n'a pas empêché cette région de se désindustrialiser à la fin de ce même siècle et l'importance de l'industrie française du dix-septième siècle n'a pas été une garantie d'industrialisation profonde.

Les indices et les taux n'ont de concret que leur apparence. L'histoire des moteurs sociaux de ces développements est autrement plus significative : la bourgeoisie industrielle de la Bourgogne est en fait une bourgeoisie foncière qui spéculé sur des activités d'appoint. L'industrie des grandes manufactures est une industrie d'Etat, aux mains des régisseurs du monde agrarien et les regards sur les labourages et les pâturages ne sont jamais brouillés : « Tous mes soins, toutes mes veilles tendront à suivre fidèlement l'idée que Sa Majesté vient d'adopter et qui consiste à favoriser par de **bonnes institutions**, par des **avantages particuliers**, le sort des cultivateurs qui sont les pères nourriciers du royaume, mais qui deviennent dangereux lorsqu'ils abandonnent leur bêche contre le marteau de l'ouvrier » (Colbert).

Ces moteurs sociaux se sont différenciés depuis des siècles, dans les diverses régions européennes, selon les structures sociales auxquelles ces zones participent. Il n'est donc pas inutile d'étendre l'observation du passé aux origines historiques de ces structures.

Il devient alors possible de mettre en place une systématique des conflits sociaux dont les issues divergentes modèlent et remodèlent constamment les rapports sociaux, économiques et politiques. A cette échelle, la ville a une fonction qui ne se sépare pas de ces conflits latents ou explicites, l'évolution urbaine participe à ces conflits et les trames urbaines européennes en gardent les traces. De même que cette systématique éclaire la progression de l'histoire urbaine, elle permet de spéculer sur l'avenir.

La majorité des villes françaises reflètent jusque dans l'habitat et son organisation la plus intime, la prépondérance de la liaison entre le monde urbain et le monde rural : résidence d'hiver, le grand hôtel bourgeois ou aristocratique qui n'est pas un lieu de production, ne se conçoit que par rapport à son double estival et campagnard : le château, le manoir, la villa. Les deux pôles de la société, les dominants et les dominés sont à la fois urbains et ruraux, les premiers un peu plus urbains que ruraux, les seconds un peu plus ruraux qu'urbains. Les maîtres fonciers sont aussi les maîtres de la culture. Il n'y a pas de paysages culturels en France, il n'y a qu'une grande césure entre la culture des citoyens urbains et l'igno-

rance du petit monde resté à la campagne. On comprend que chaque mouvement culturel régional s'imprègne d'un ton revendicatif, et n'ait de cesse de s'implanter en ville pour défendre les terroirs.

« L'histoire de l'antiquité classique est une histoire urbaine, mais il s'agit de villes qui reposent sur la propriété foncière et l'agriculture... Le Moyen Age (ère germanique) part de la campagne comme siège de l'histoire dont le développement ultérieur s'effectue à travers l'opposition de la ville et de la campagne ; l'histoire moderne est l'urbanisation de la campagne et non, comme chez les anciens, la ruralisation de la ville » (Karl Marx, Esquisse de la critique de l'économie politique).

Pour que la ville ne soit pas l'aboutissement du monde rural, il faudra que soient dissociés la notion d'Etat et la notion de ville, les liens entre pouvoirs publics et propriété foncière, qui renforcent les phénomènes de centralisation.

Le problème du développement urbain en France, comme en Italie et en Espagne se rattache directement à l'absence d'une révolution agraire dans le passé. L'obstacle agricole paraît désormais levé en France.

Ce changement important et global donne une nouvelle assise au phénomène urbain français qui ne peut que modifier les sens et les intensités des mouvements démographiques dans l'occupation de l'espace. Une politique active et volontariste en faveur des villes moyennes n'est-elle pas déjà le reflet de ce renversement des tendances.

La prospective devra donc tenir compte de certaines données fondamentales afin de prévoir :

- l'intensité et la localisation de l'exode rural à venir,
- les distances qui seront parcourues,
- les lieux qui seront choisis : grandes villes, villes moyennes ou petites,
- l'accroissement des migrations interurbaines et l'amenuisement du simple « exode rural ».

Dans l'état agrarien, le valet comme le maître rejoignent la ville, si possible la capitale, le second suivant le premier. Dans la société industrielle de type capitaliste, les démobilisés de l'agriculture le sont radicalement ; en ce sens leur migration ne peut plus être orientée par le marché du travail propre à l'organisation agricole. La question est même de savoir si, dans ce cas, partir du champ impose obligatoirement de partir du lieu, autrement dit si les distances parcourues ne tendront pas à s'amenuiser progressivement ? Nous savons expérimentalement que les anciens propriétaires expropriés ne migrent jamais aussi loin que les non propriétaires. Une approche prospective implique donc de :

- 1) vérifier l'hypothèse selon laquelle les conditions données pour une révolution agraire sont suffisantes et suivies d'effet ;
- 2) connaître l'étendue réelle de la révolution agraire, c'est-à-dire pour chaque zone, l'importance et le caractère de la pénétration du produit agricole dans le circuit des échanges économiques ;
- 3) intégrer les lois de déplacements variant selon ces premières données.

Cette démarche requiert des études d'observation sur l'évolution des sociétés rurales pour y déceler la dynamique sociale qui leur est propre et pour vérifier l'impact de cette dynamique sur l'évolution urbaine de ces dernières années.

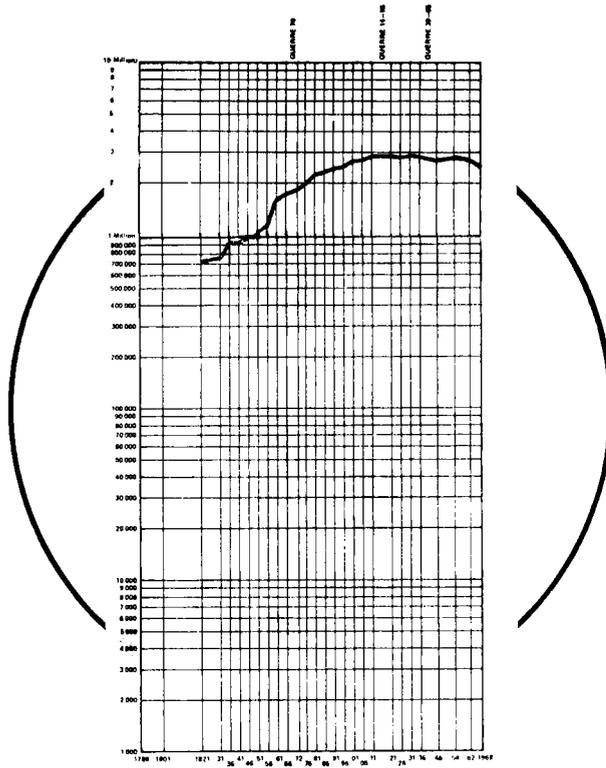
**ANNEXE**

**REGION PARISIENNE**

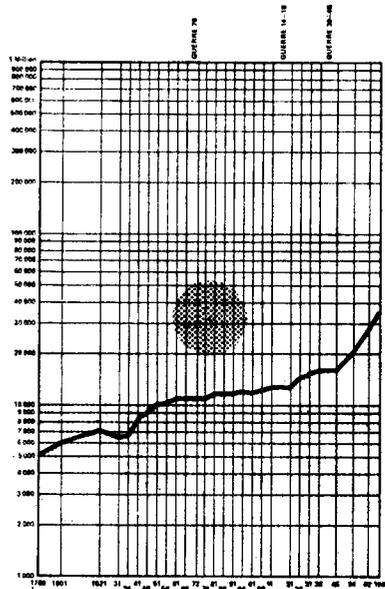
EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**REGION PARISIENNE**

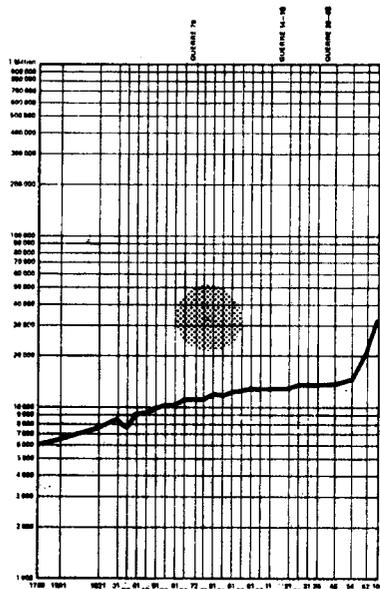
# PARIS



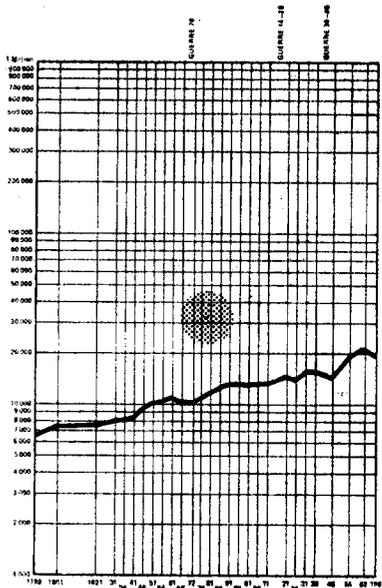
# SEINE-ET-MARNE



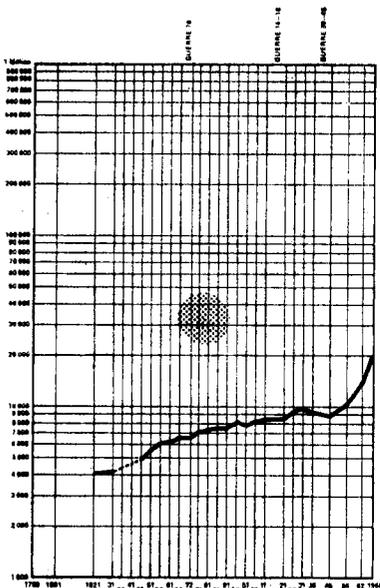
Melun



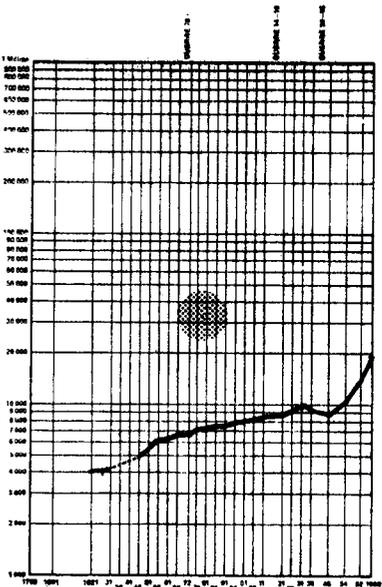
Meaux



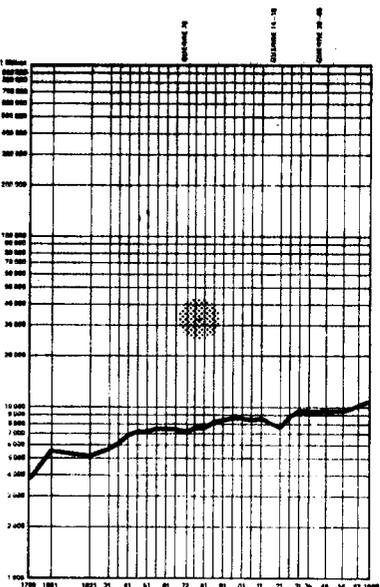
Fontainebleau



Montereau

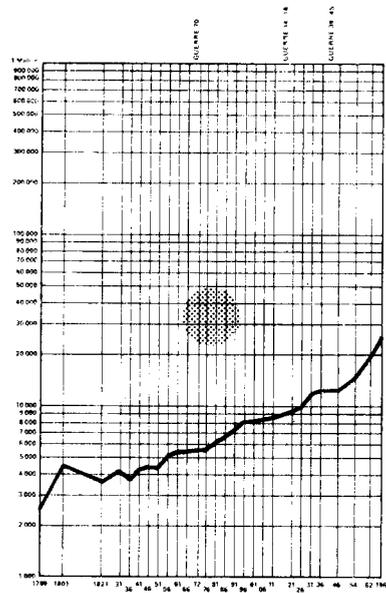


Lagny

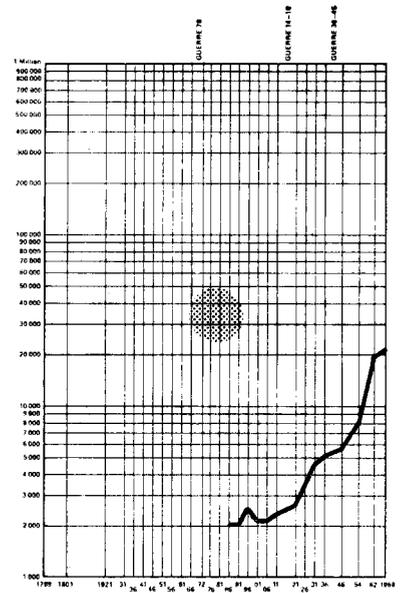


Provins

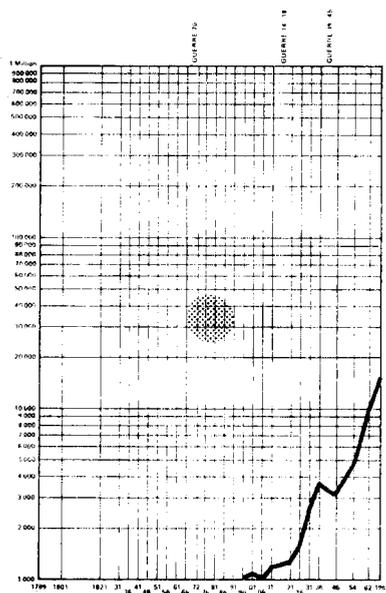
# YVELINES



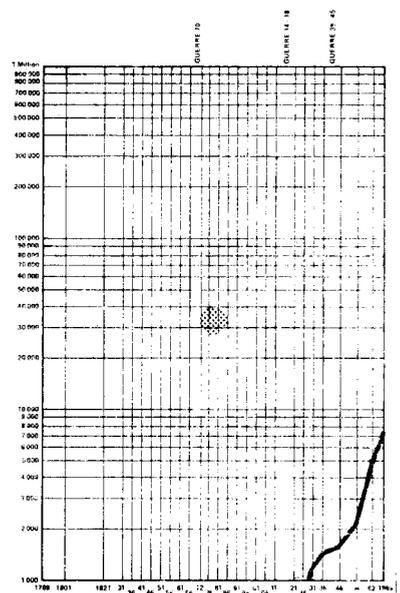
**Mantes-la-Jolie**



**Les Mureaux**



**Trappes**



**Verneuil-sur-Seine**

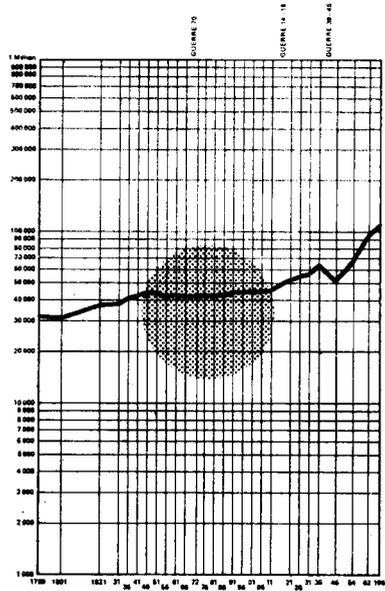


**BASSIN PARISIEN**

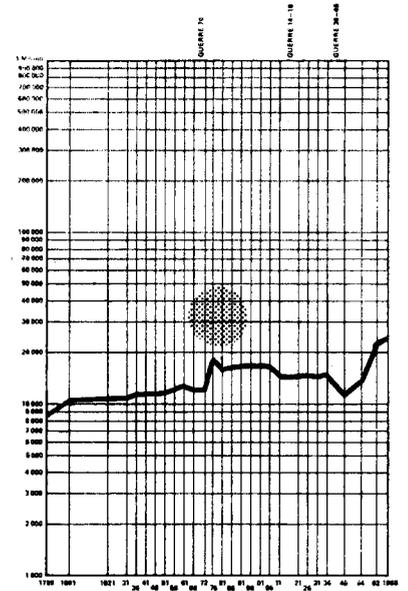
# ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES DE 1789 A 1968

## **BASSE-NORMANDIE**

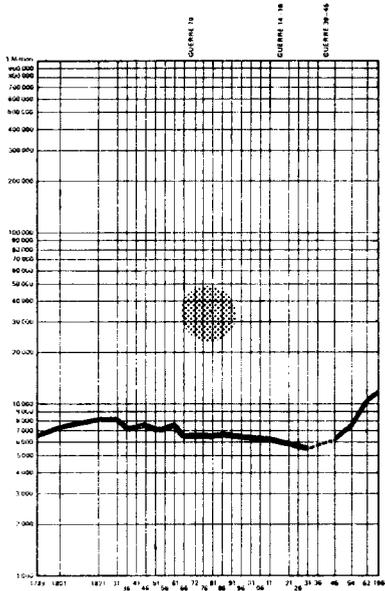
# CALVADOS



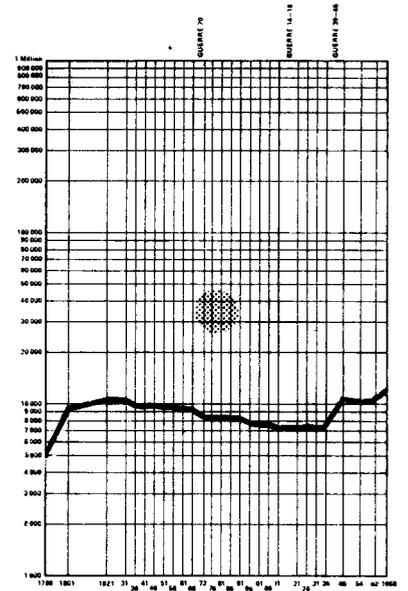
Caen



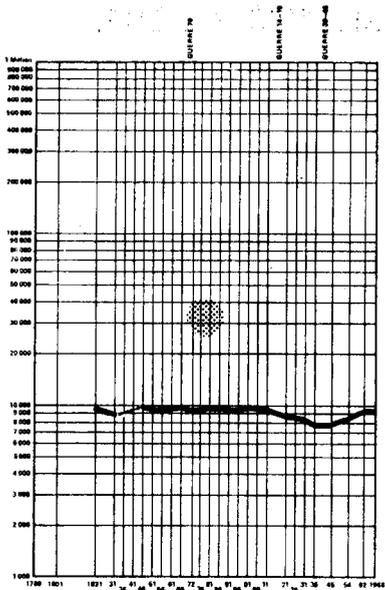
Lisieux



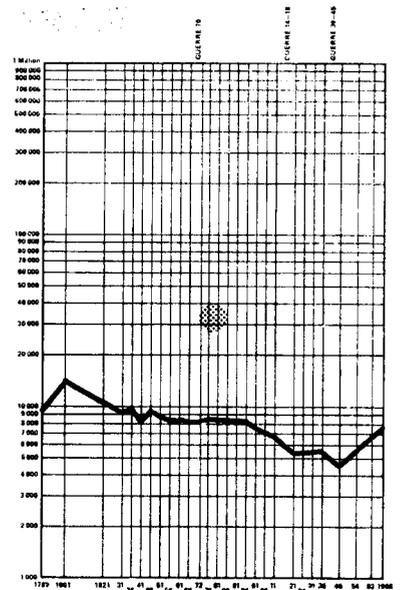
Vire



Bayeux



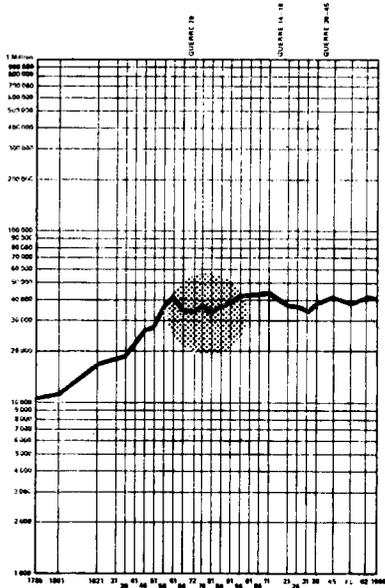
Honfleur



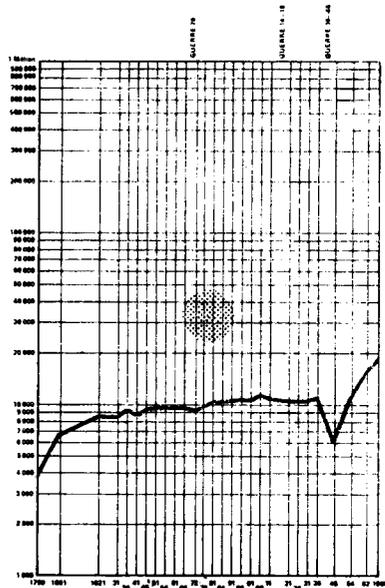
Falaise



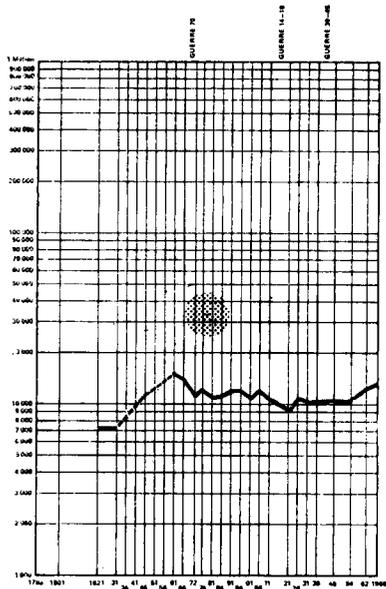
# MANCHE



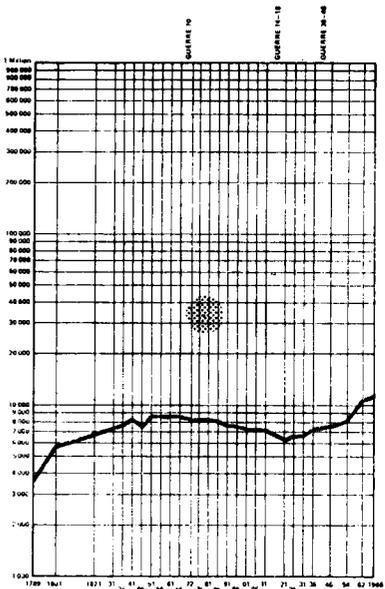
**Cherbourg**



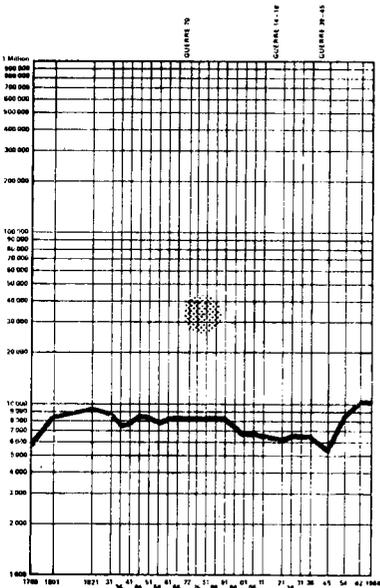
**Saint-Lô**



**Granville**

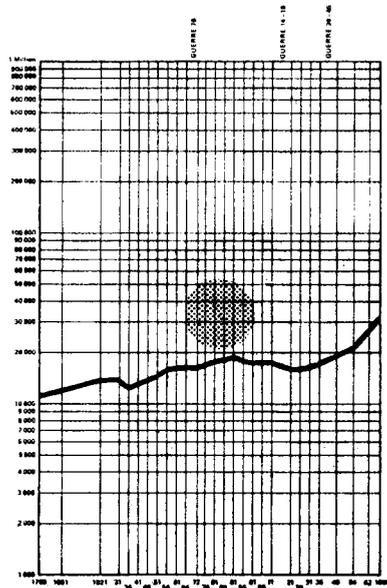


**Avranches**

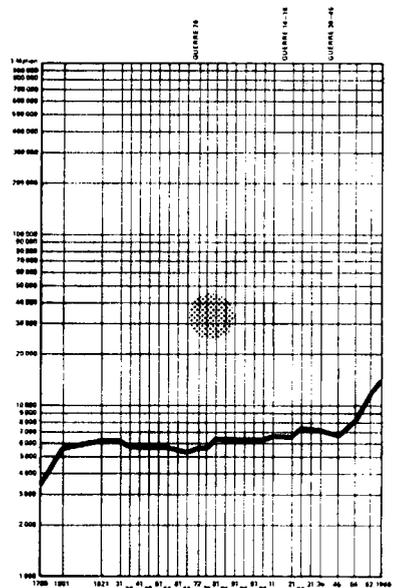


**Coutances**

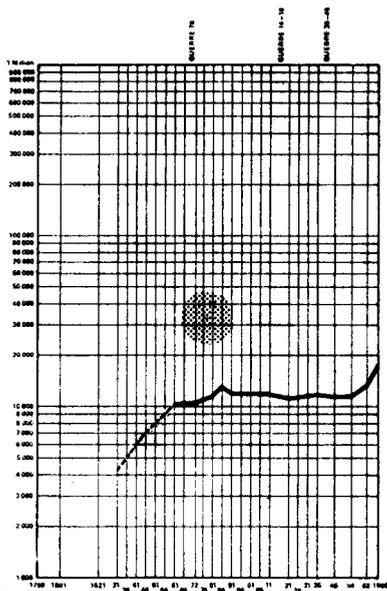
# ORNE



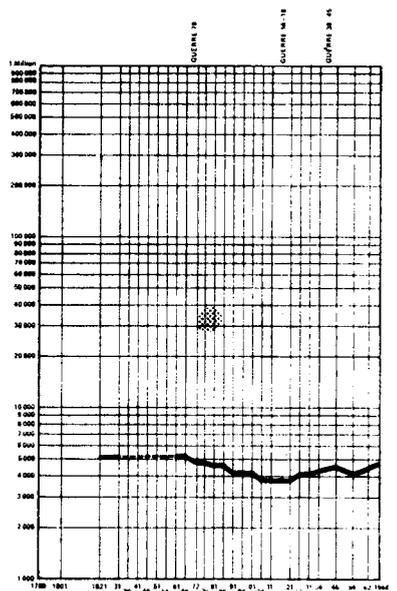
Alençon



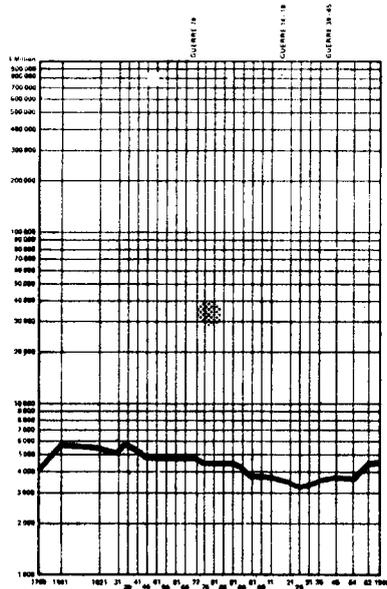
Argentan



Flers



Sées



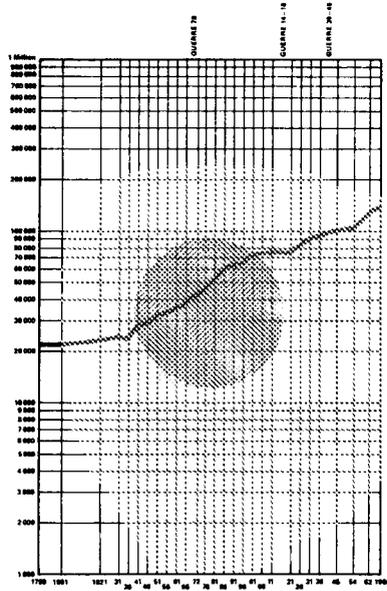
Mortagne-au-Perche



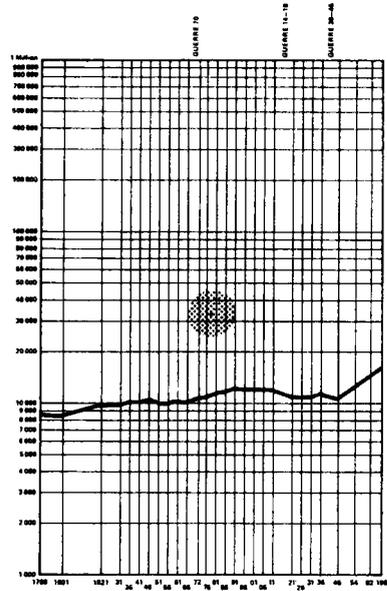
EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**BOURGOGNE**

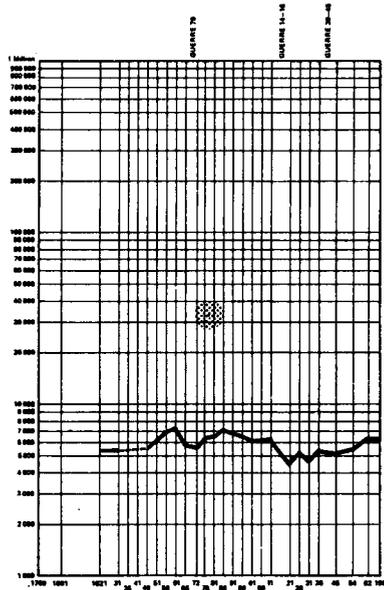
# COTE-D'OR



Dijon

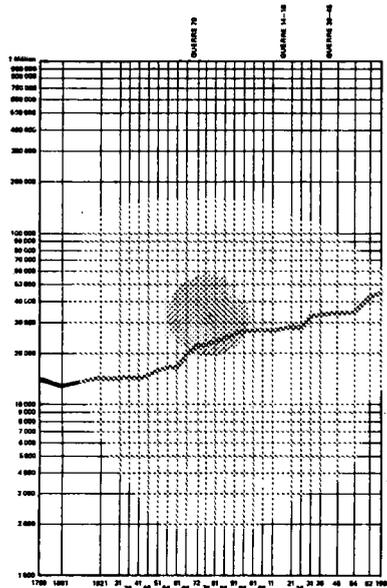


Beaune

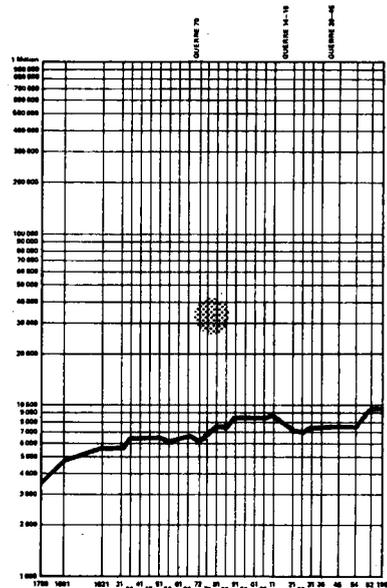


Auxonne

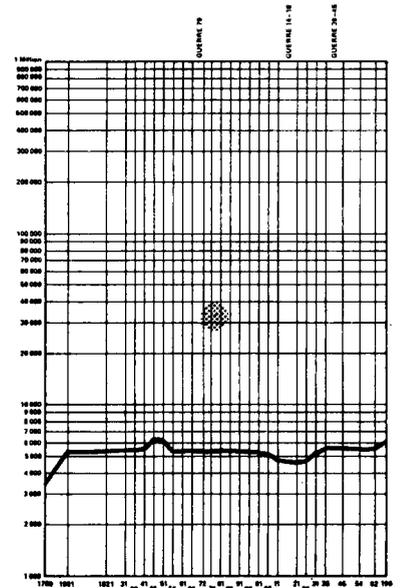
# NIEVRE



Nevers



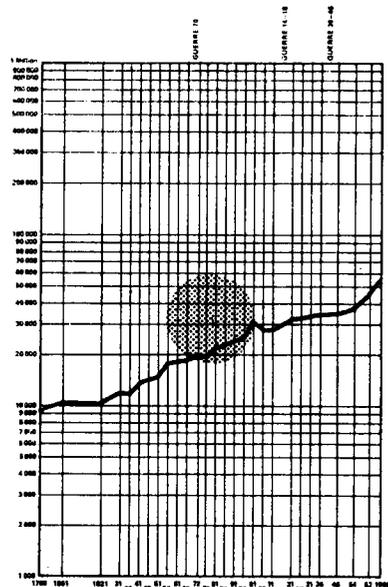
Cosne-sur-Loire



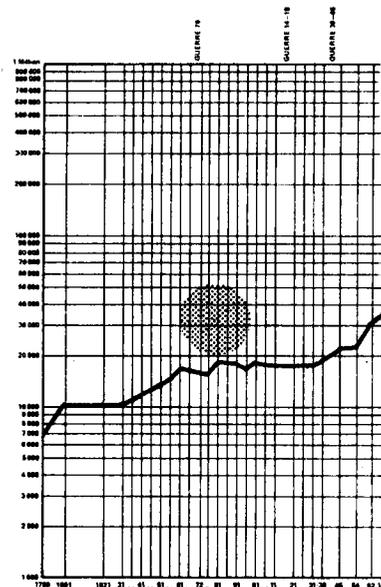
Clamecy



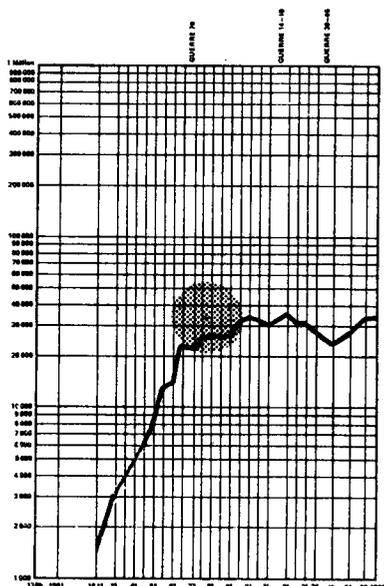
# SAÔNE-ET-LOIRE



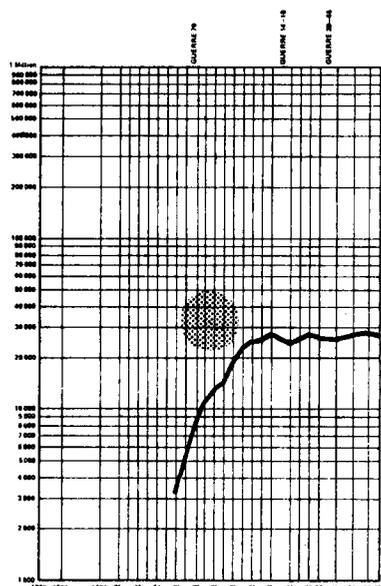
**Chalon-sur-Saône**



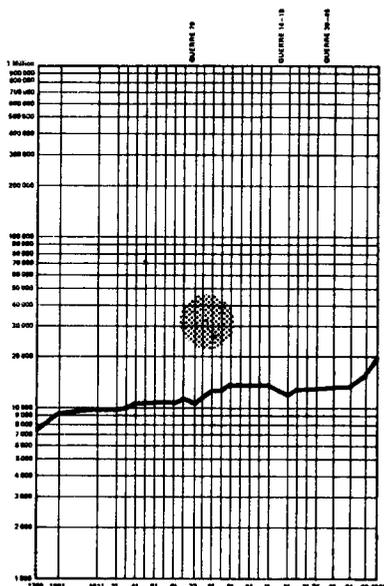
**Mâcon**



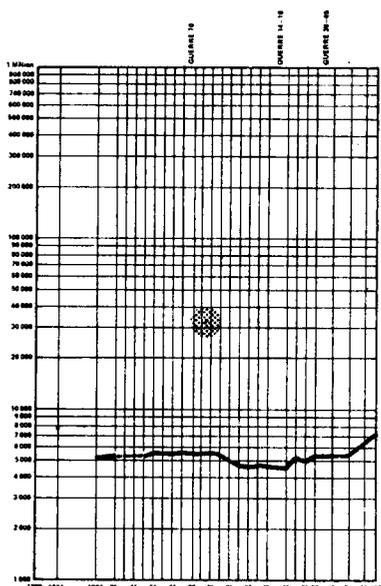
**Le Creusot**



**Montceau-les-Mines**

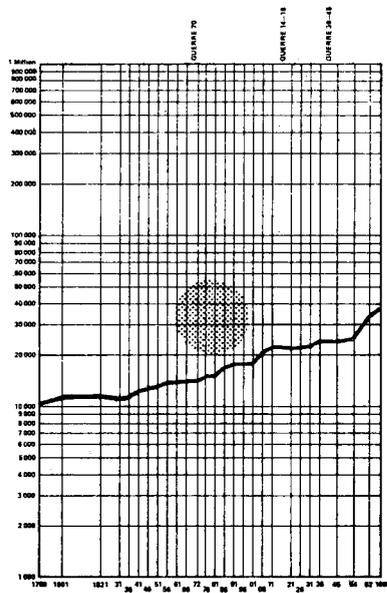


**Autun**

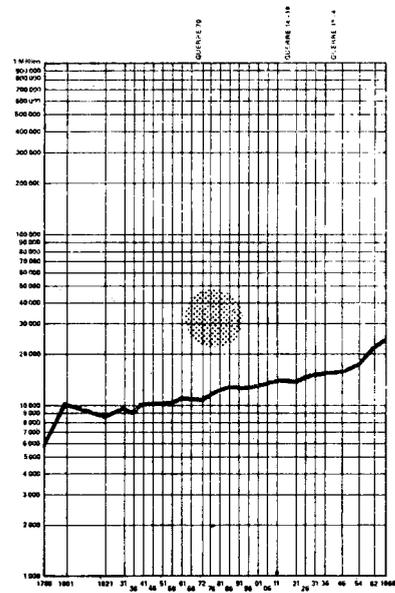


**Tournus**

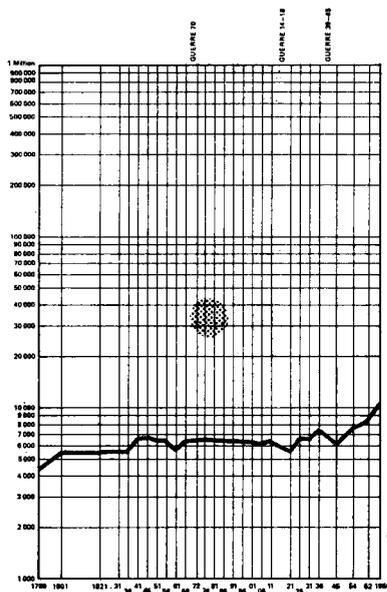
# YONNE



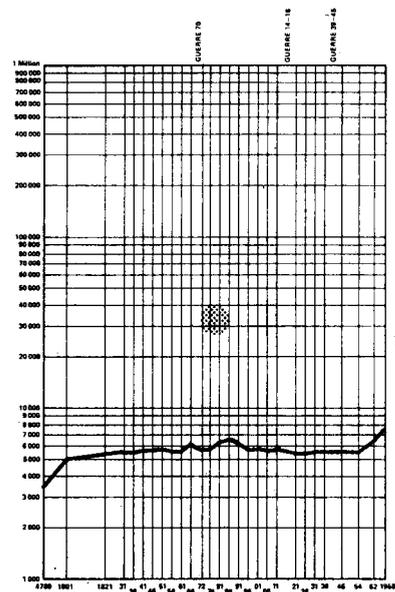
Auxerre



Sens



Joigny



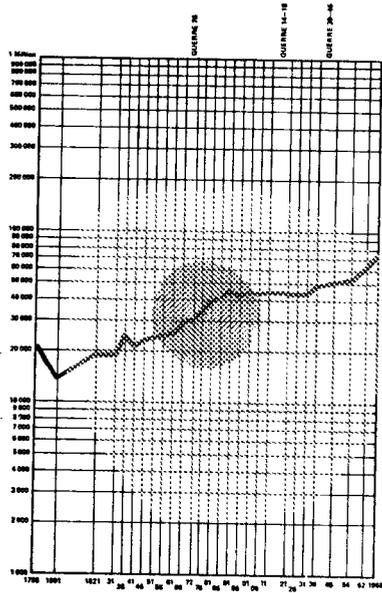
Avallon



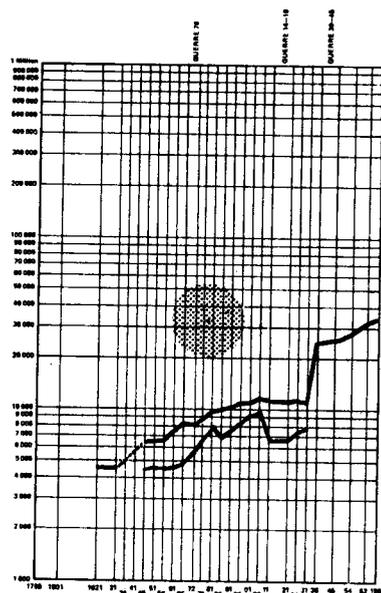
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**CENTRE**

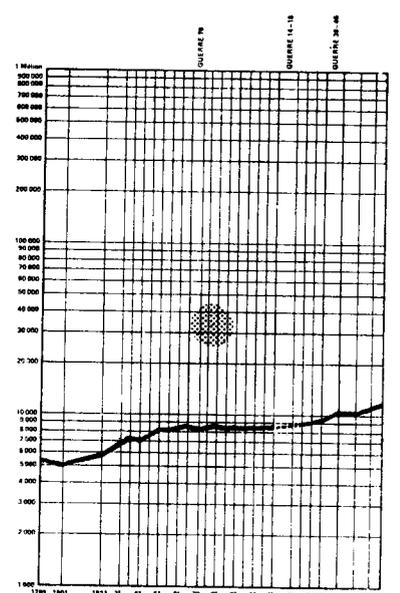
# CHER



Bourges

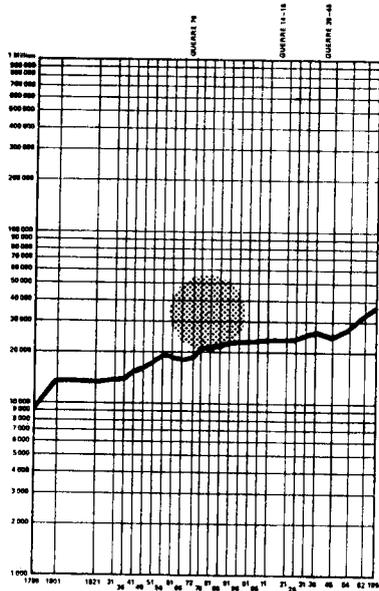


Vierzon (ville et village)

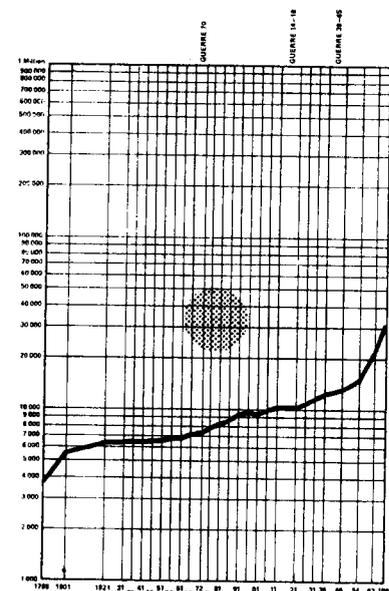


Saint-Amand-Mont-Rond

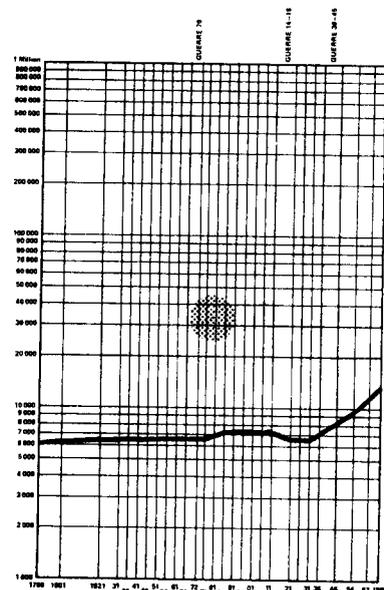
# EURE-ET-LOIR



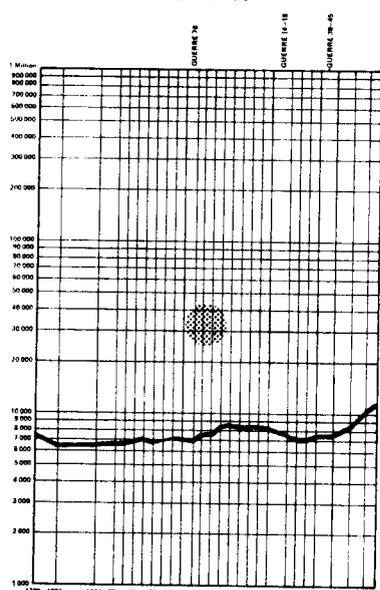
Chartres



Dreux



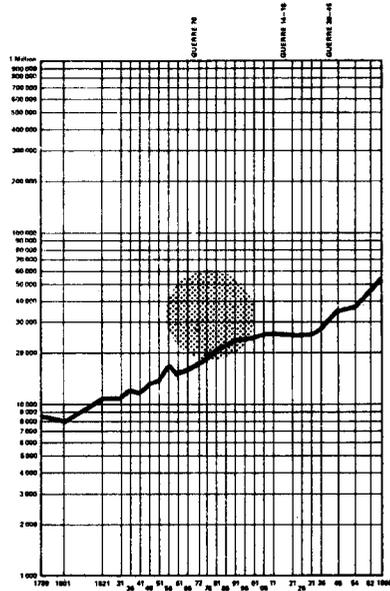
Châteaudun



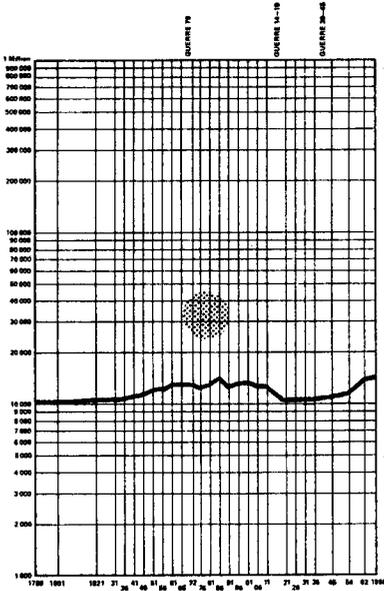
Nogent-le-Rotrou



# INDRE

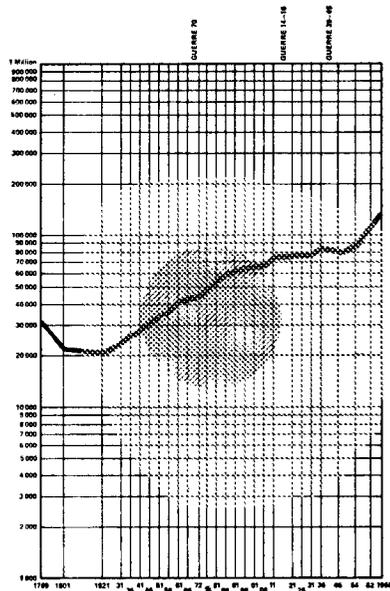


Châteauroux

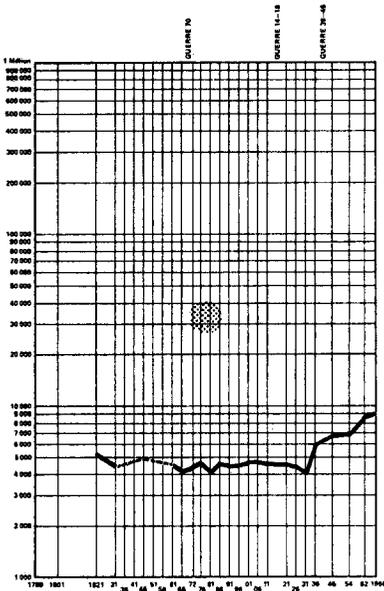


Issoudun

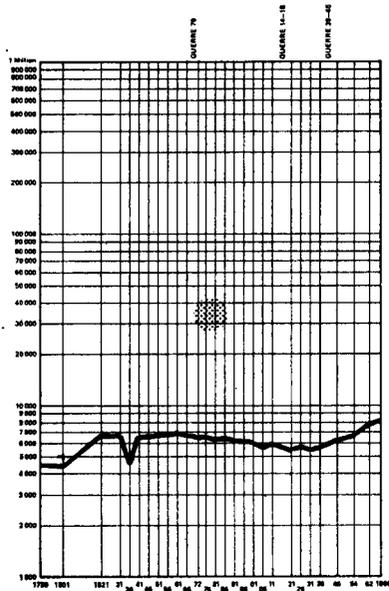
# INDRE-ET-LOIRE



Tours

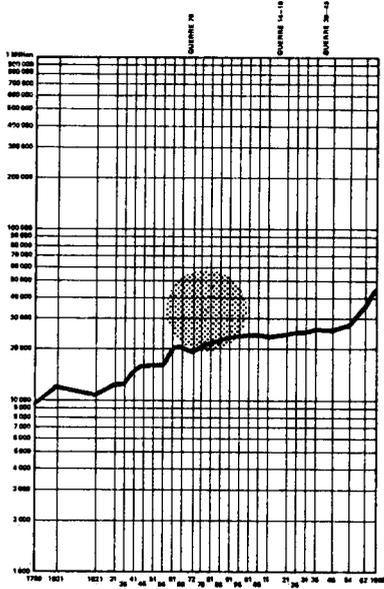


Amboise

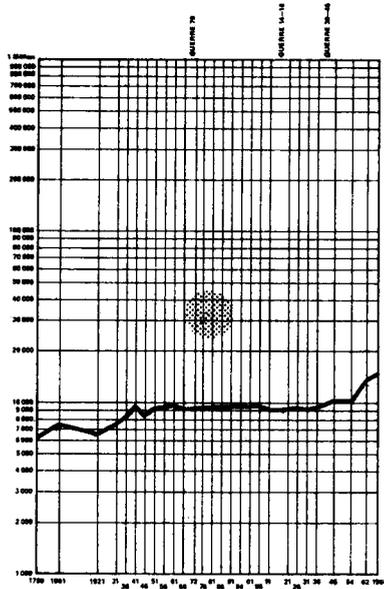


Chinon

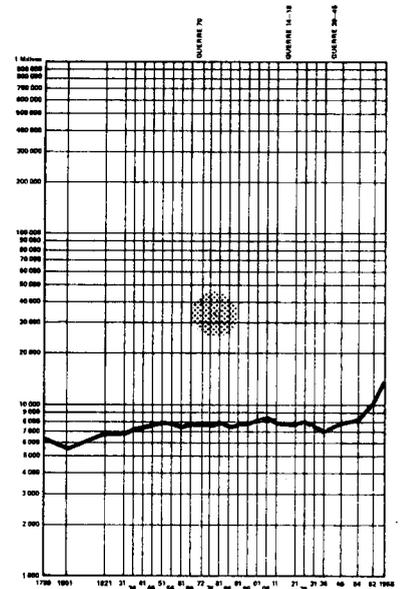
# LOIR-ET-CHER



Blois

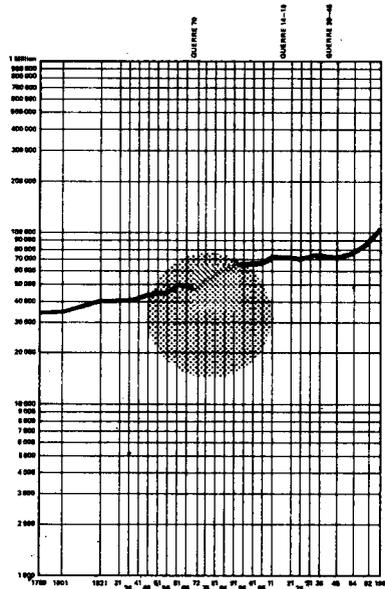


Vendôme

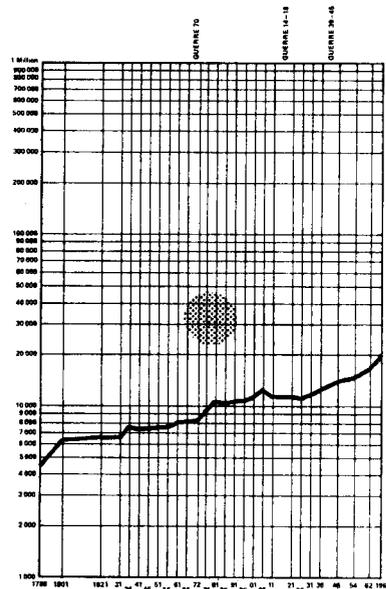


Romorantin

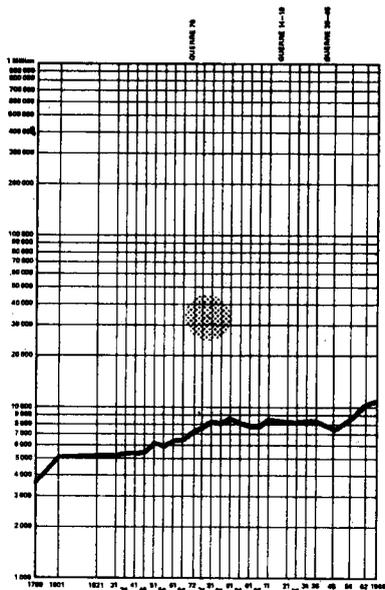
# LOIRET



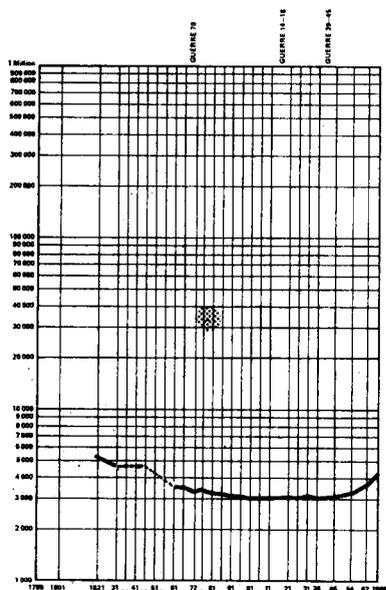
Orléans



Montargis



Gien



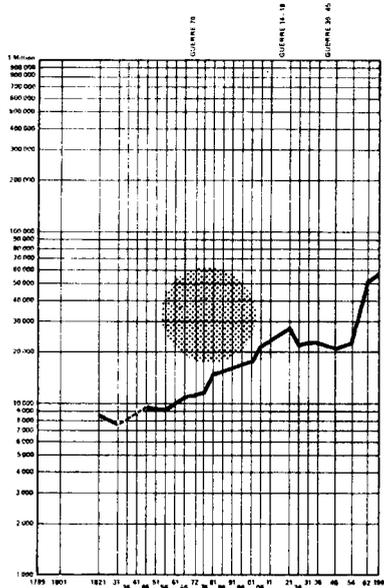
Meung-sur-Loire



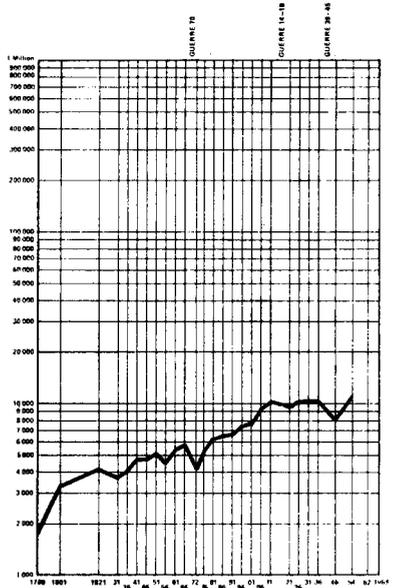
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**CHAMPAGNE - ARDENNE**

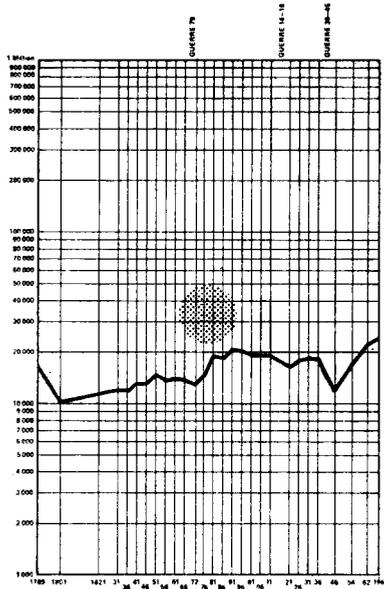
# ARDENNES



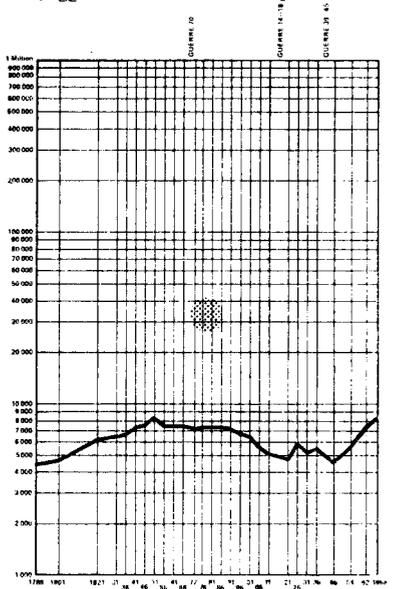
Charleville



Mézières  
(Aggloméré à Charleville après 1954)

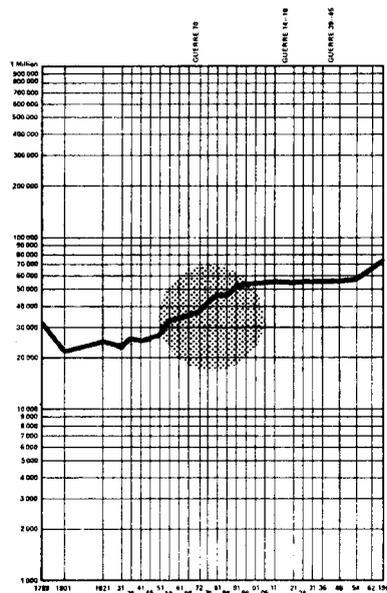


Sedan



Rethel

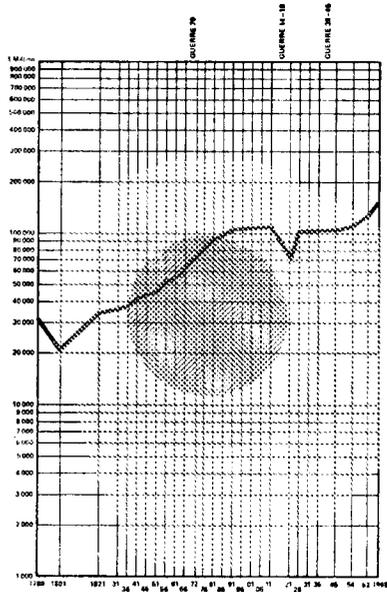
# AUBE



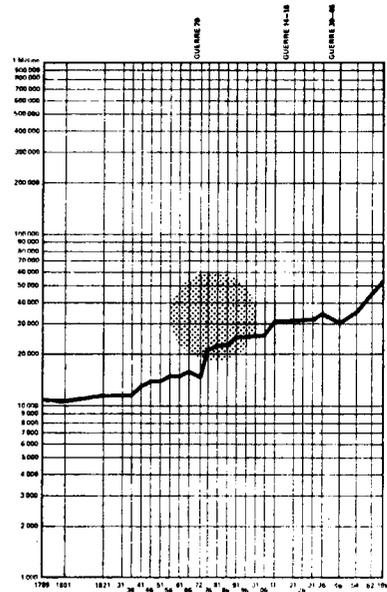
Troyes



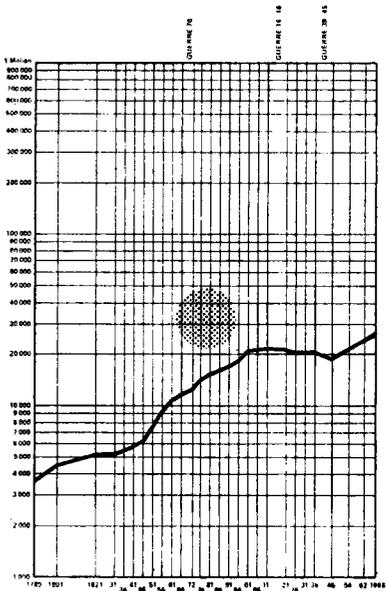
# MARNE



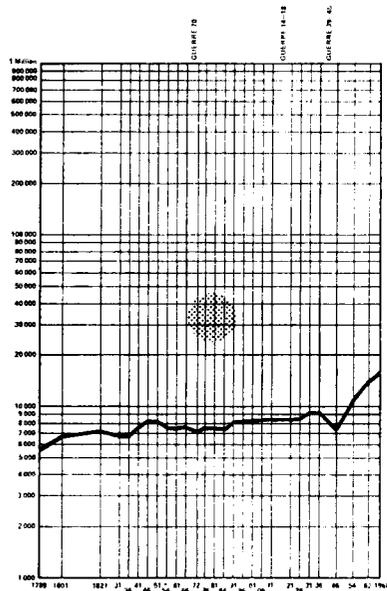
Reims



Châlons-sur-Marne

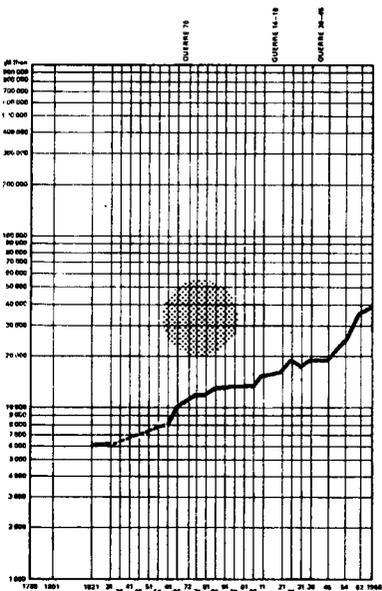


Epernay

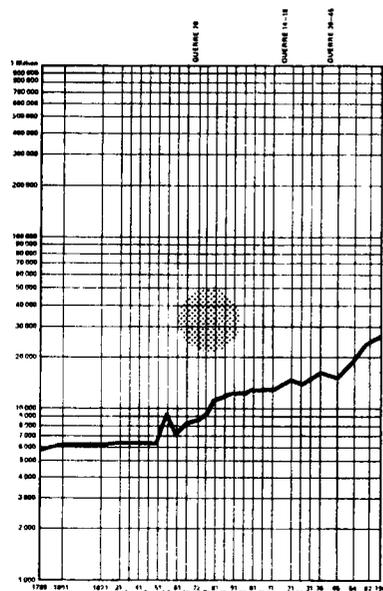


Vitry-le-François

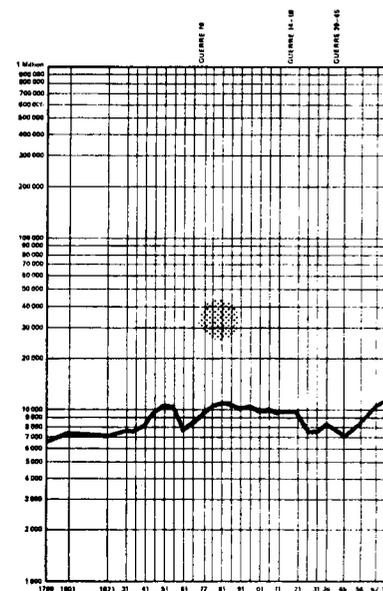
# HAUTE-MARNE



Saint-Dizier



Chaumont

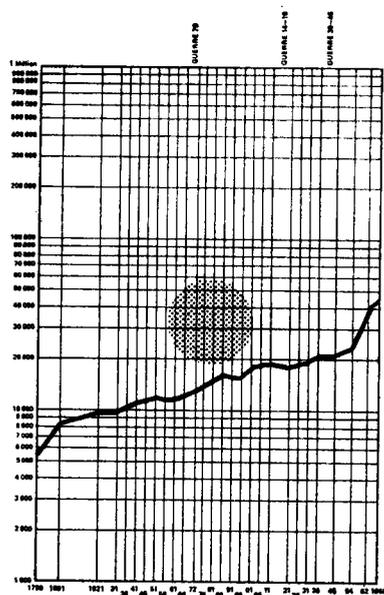


Langres

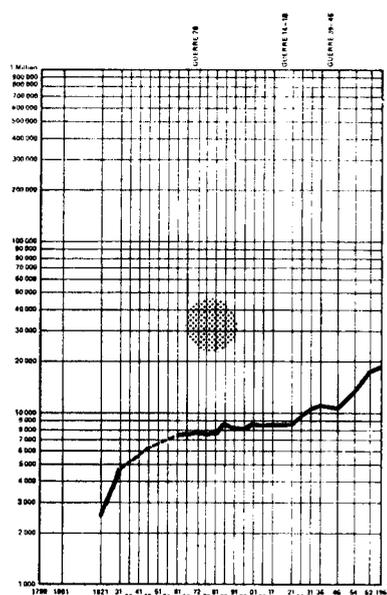
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**HAUTE-NORMANDIE**

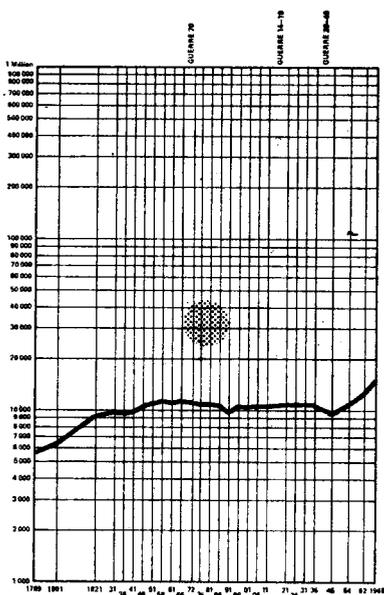
# EURE



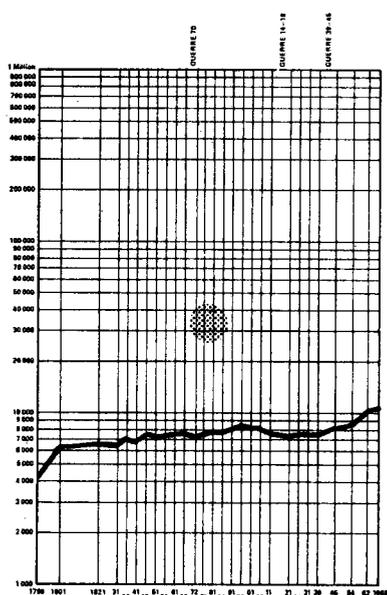
Evreux



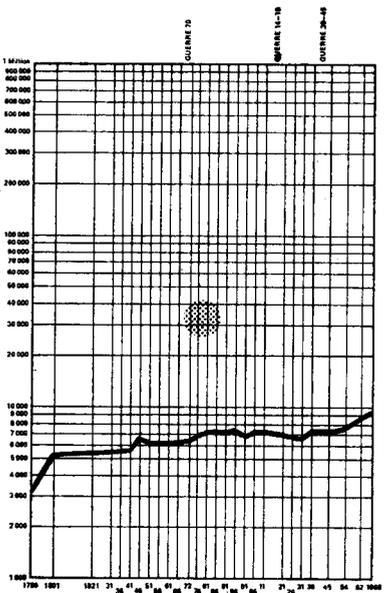
Vernon



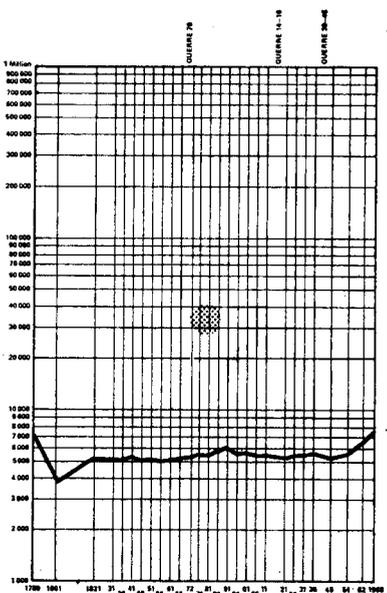
Louviers



Bernay



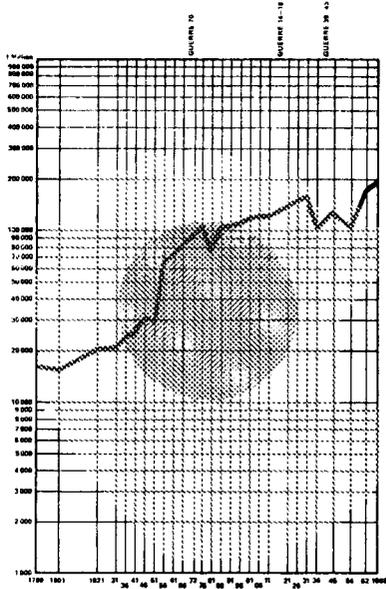
Pont-Audemer



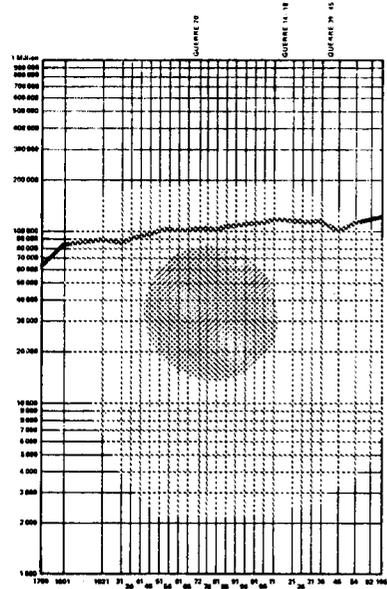
Les Andelys



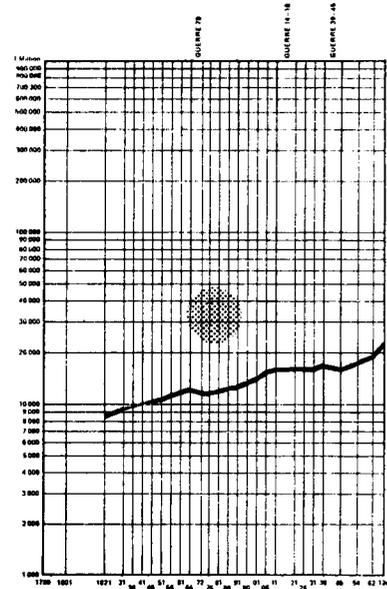
# SEINE-MARITIME



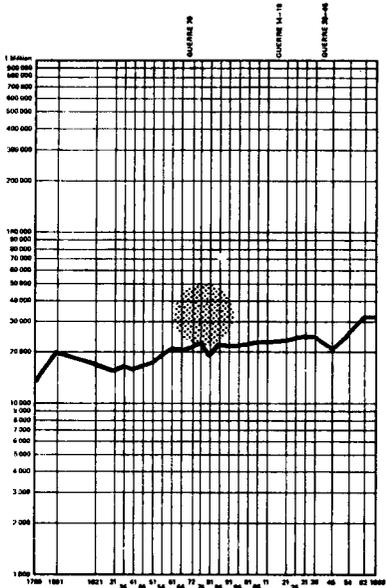
**Le Havre**



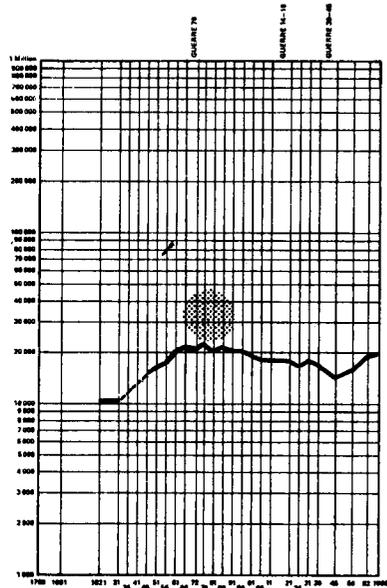
**Rouen**



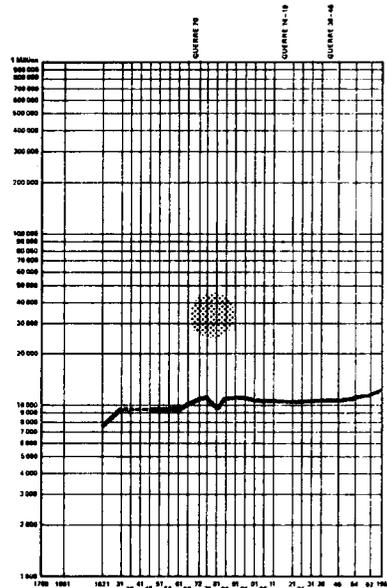
**Fécamp**



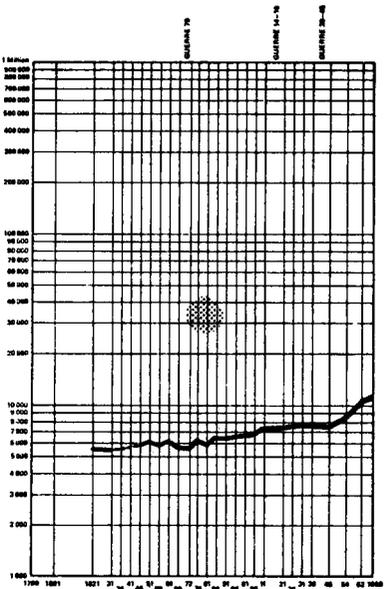
**Dieppe**



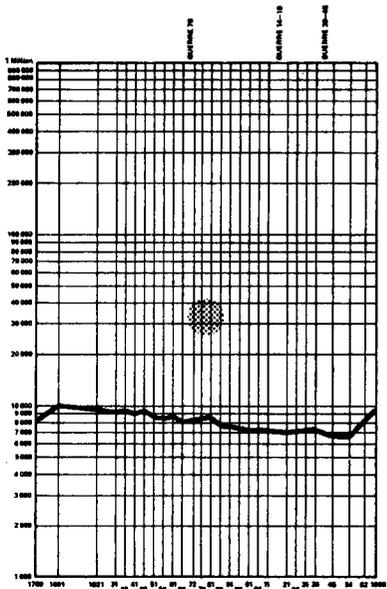
**Elbeuf**



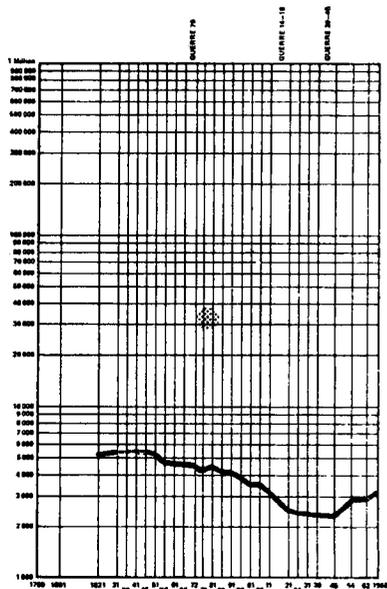
**Bolbec**



**Darnetal**



**Yvetôt**

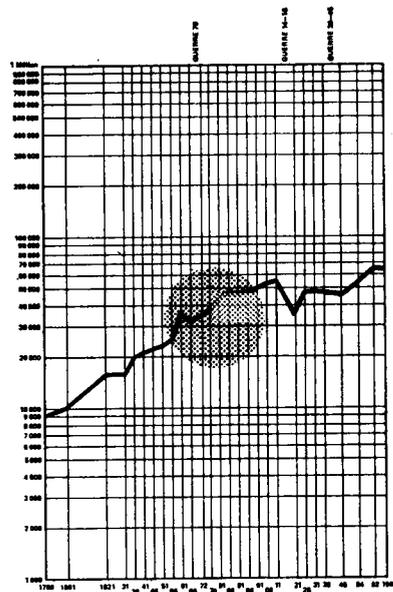


**Saint-Valéry**

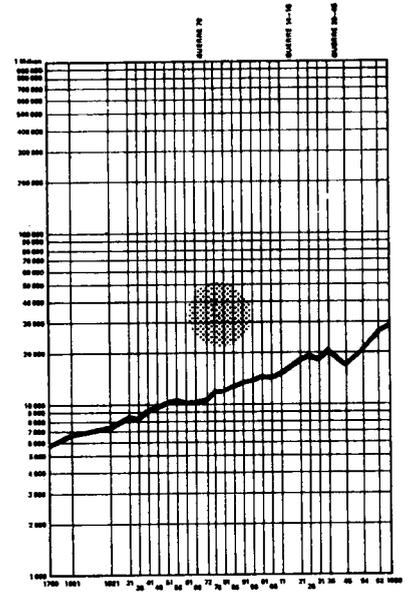
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**PICARDIE**

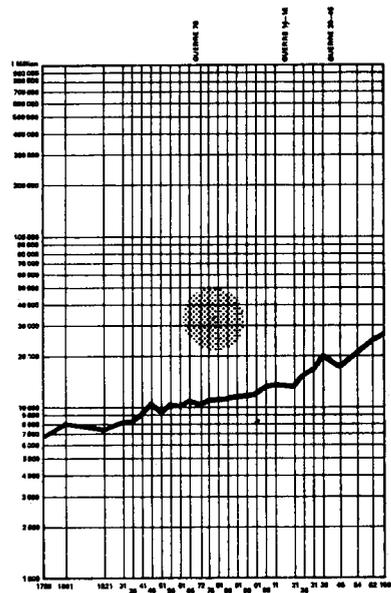
# AISNE



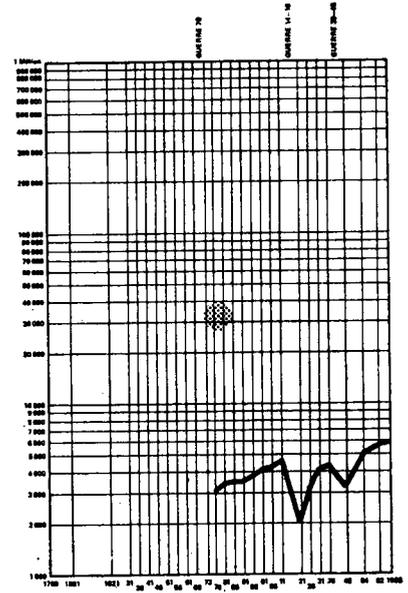
**Saint-Quentin**



**Laon**



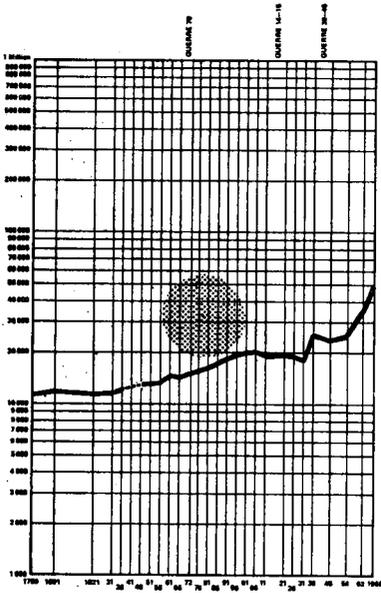
**Soissons**



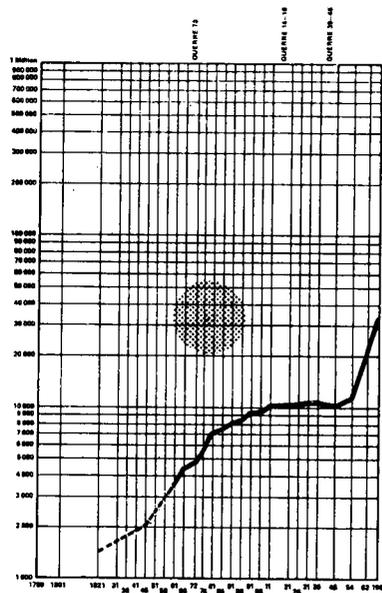
**Tergnier**



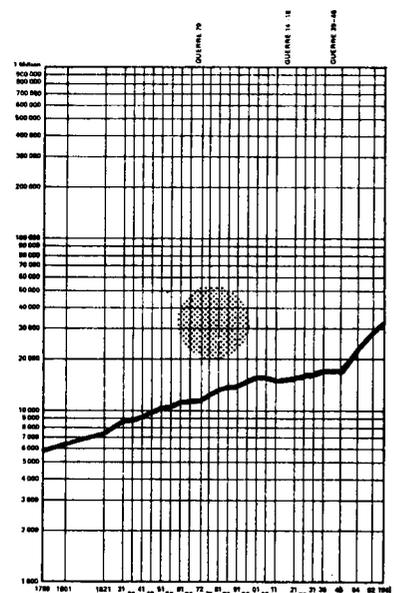
# OISE



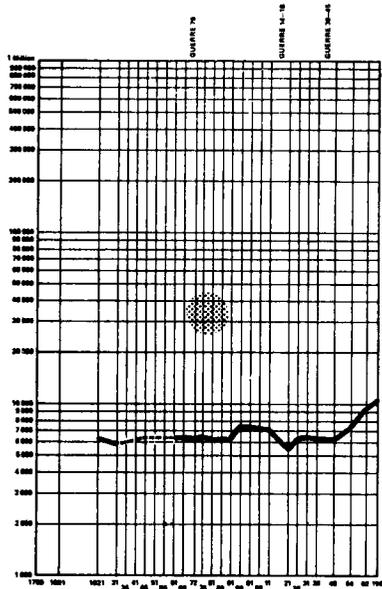
Beauvais



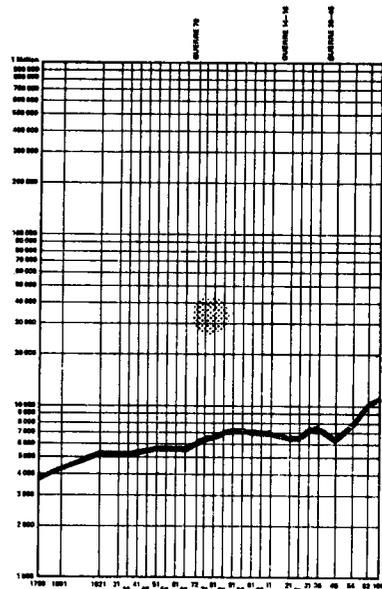
Creil



Compiègne

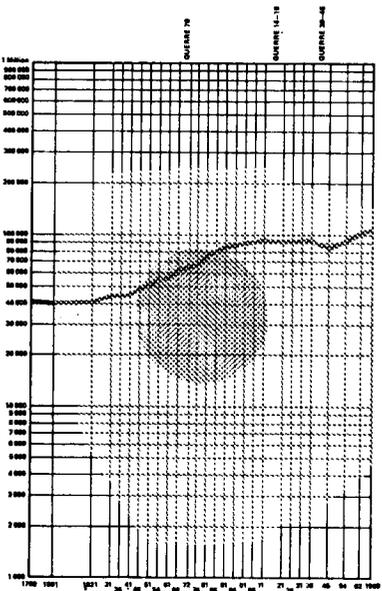


Noyon

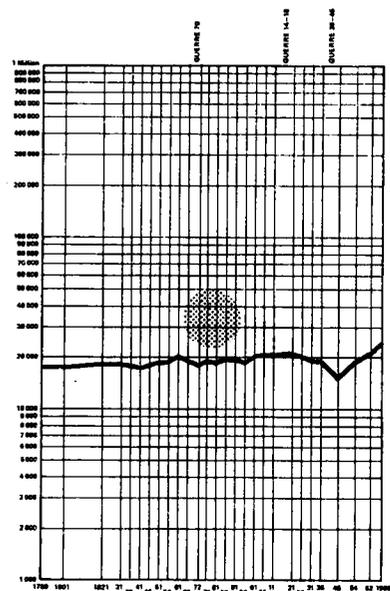


Senlis

# SOMME



Amiens



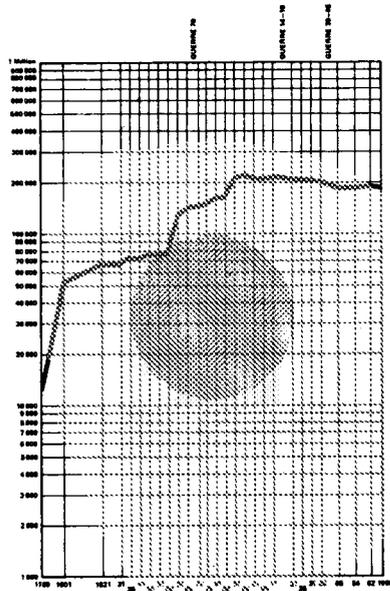
Abbeville

**NORD**

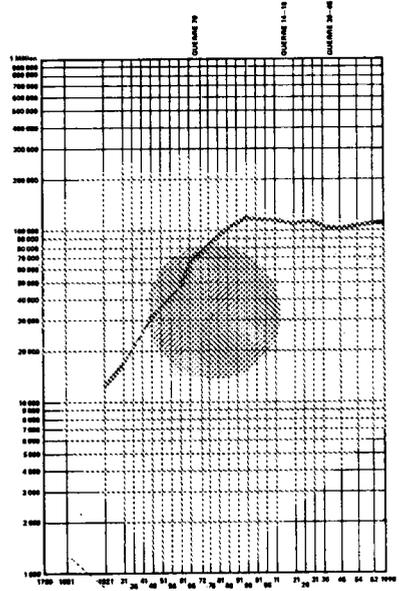
EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**NORD**

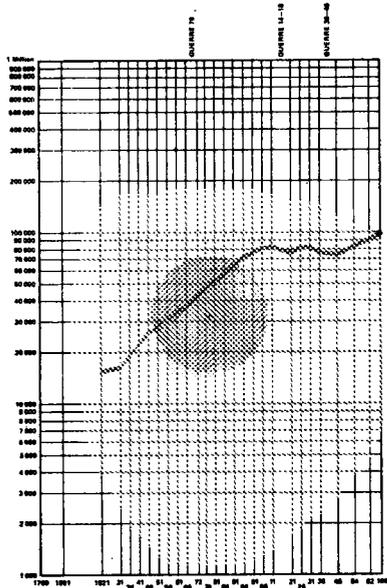
# NORD



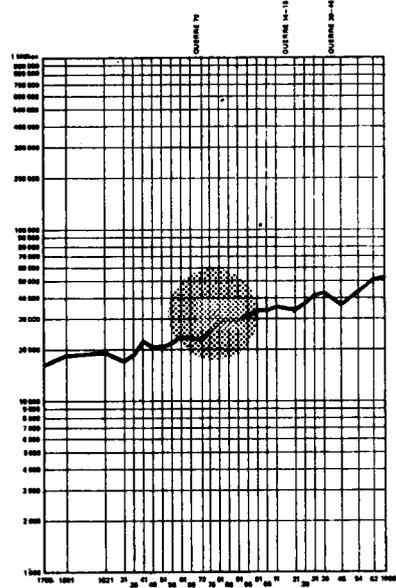
Lille



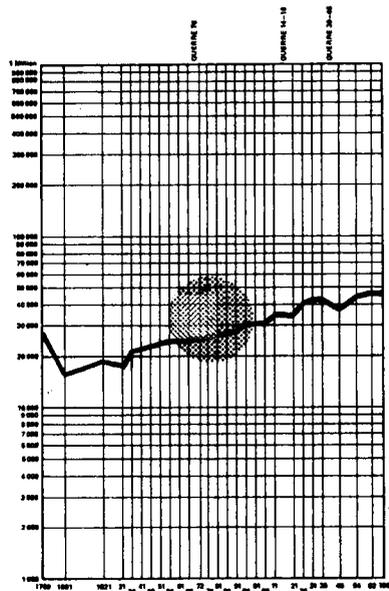
Roubaix



Tourcoing



Douai

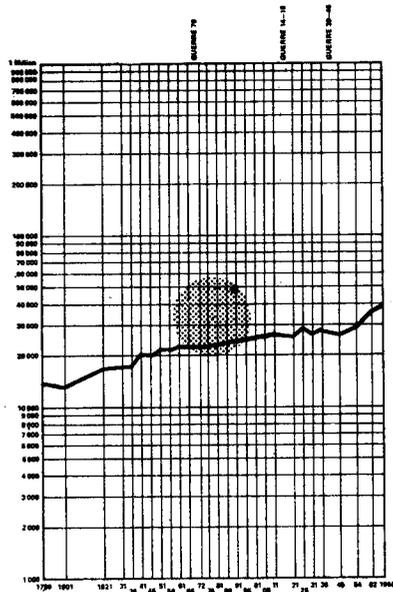


Valenciennes

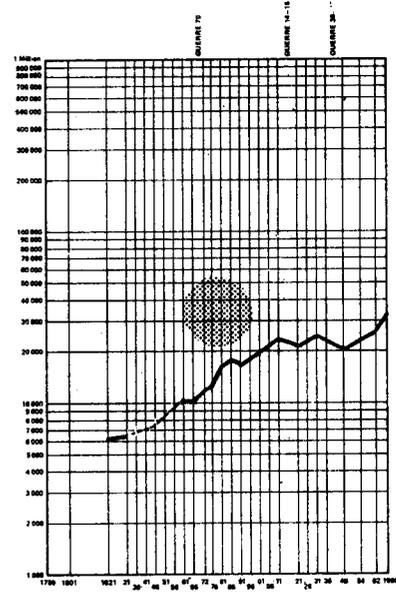


(Suite)

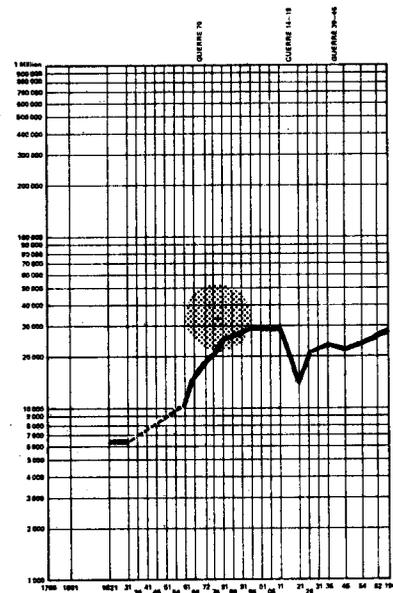
# NORD



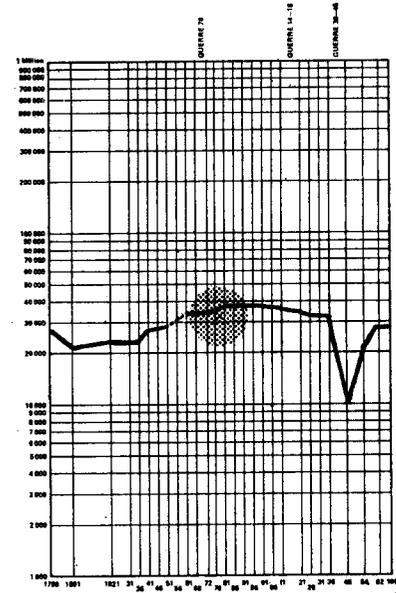
Cambrai



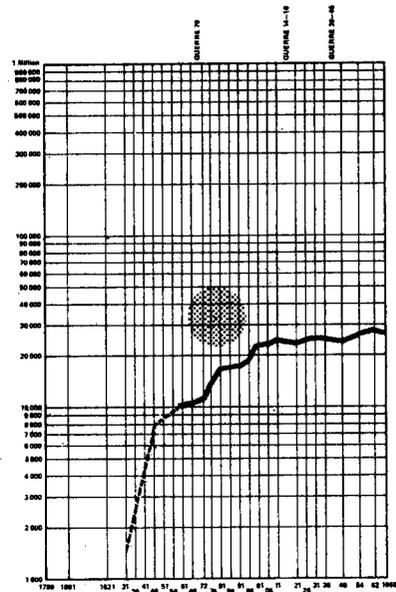
Maubeuge



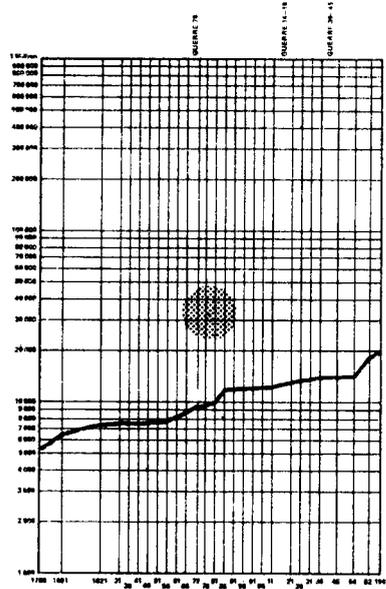
Armentières



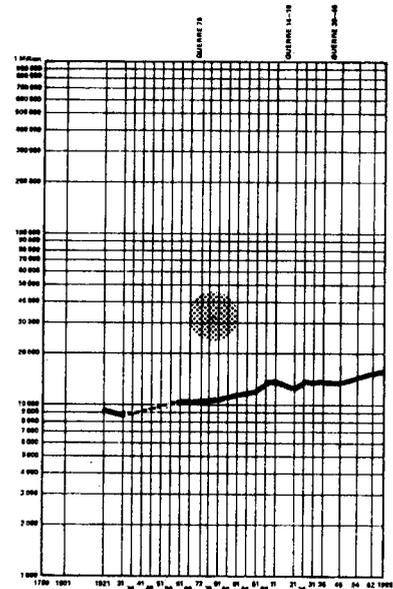
Dunkerque



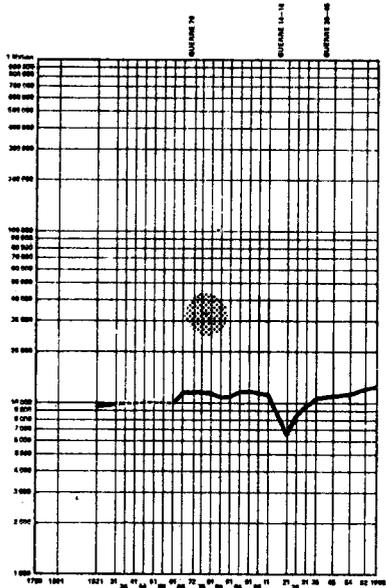
Denain



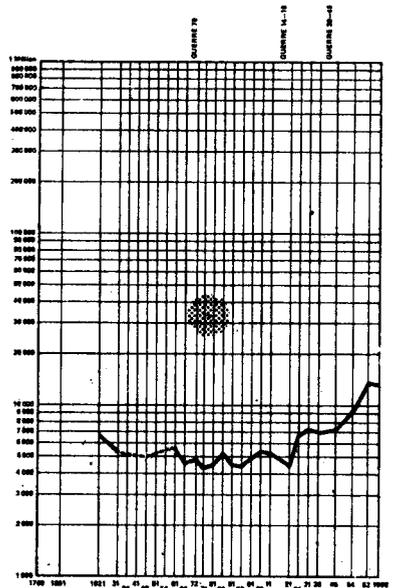
Hazebrouck



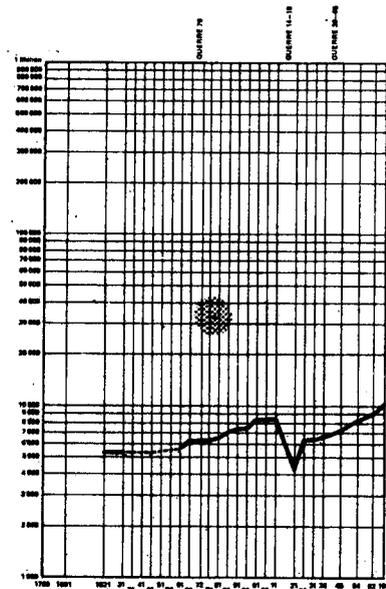
Saint-Amand-les-Eaux



Bailleul



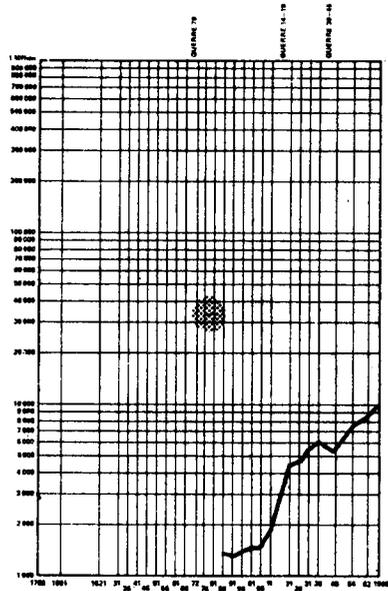
Condé



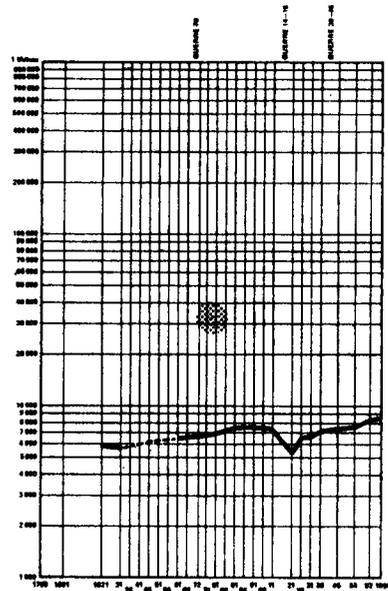
Comines



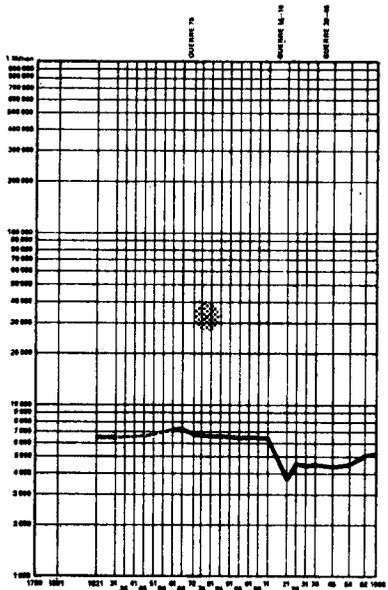
# NORD



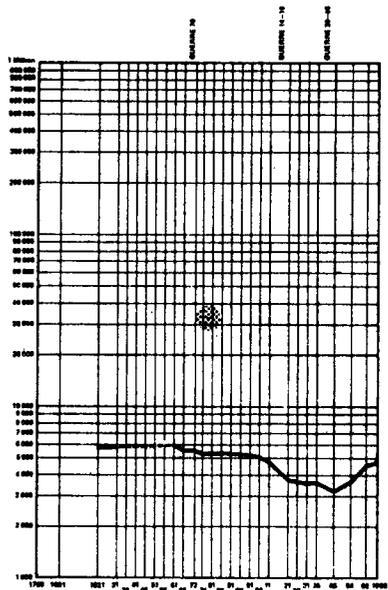
Aulnoye



Merville

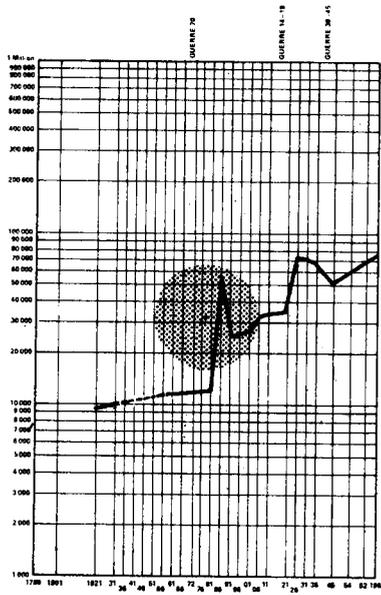


Estaires

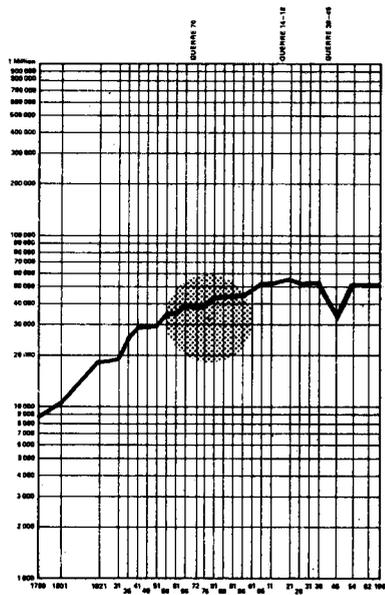


Bergues

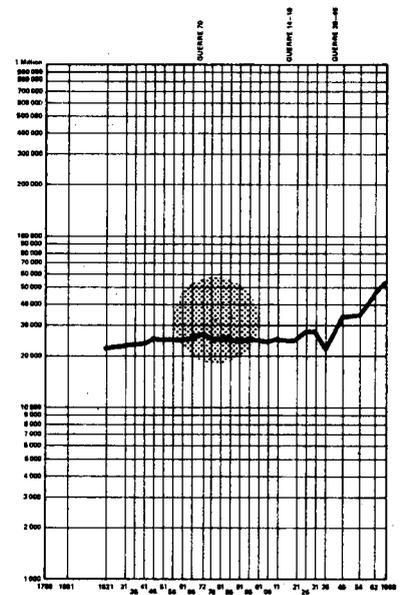
# PAS-DE-CALAIS



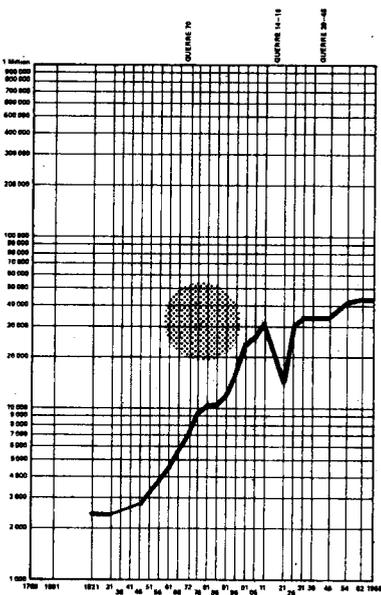
Calais



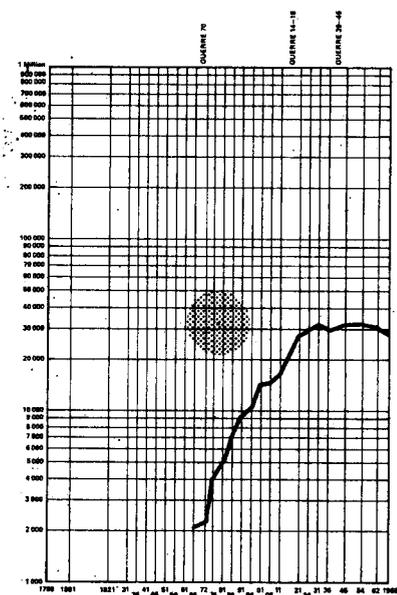
Boulogne-sur-Mer



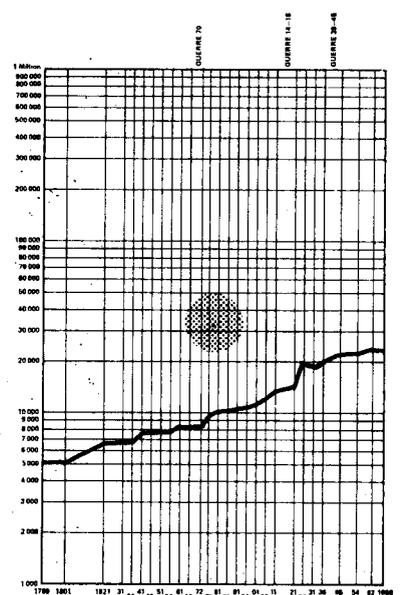
Arras



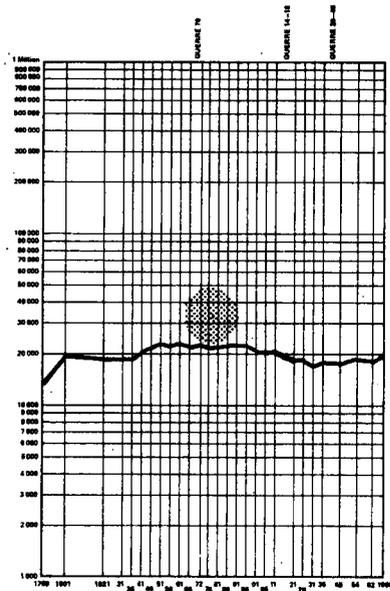
Lens



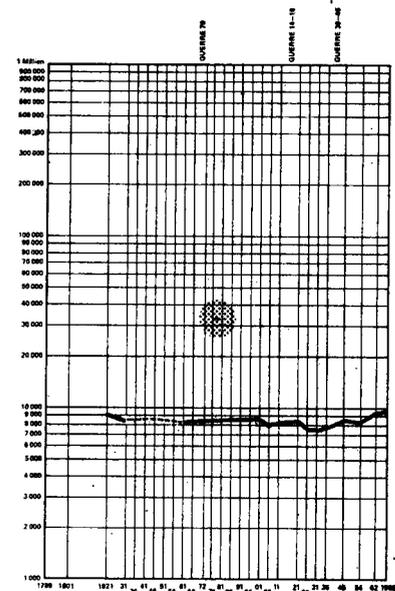
Bruay-en-Artois



Béthune



Saint-Omer



Aire-sur-la-Lys

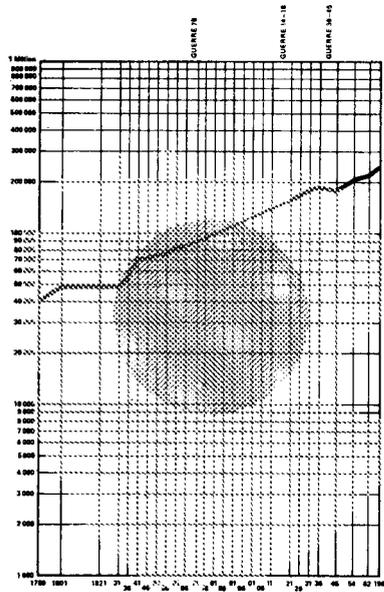


**EST**

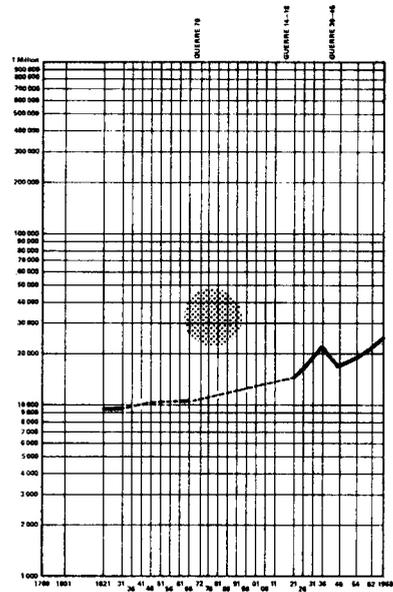
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**ALSACE**

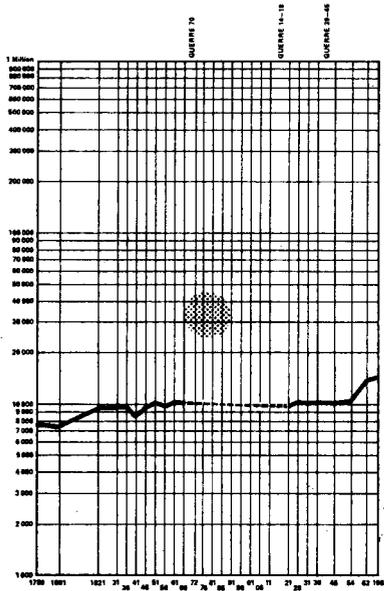
# BAS-RHIN



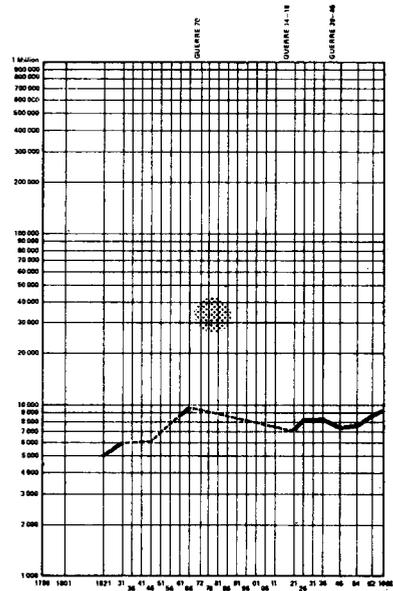
Strasbourg



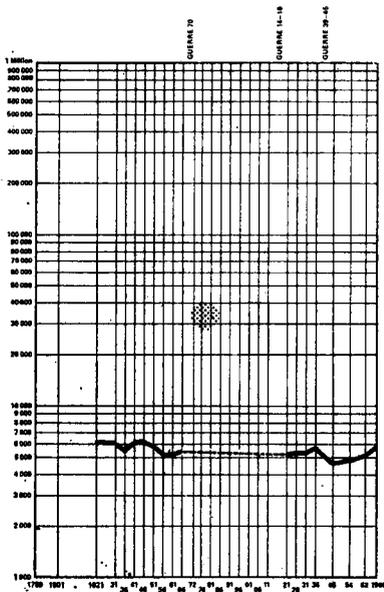
Haguenau



Séléstat



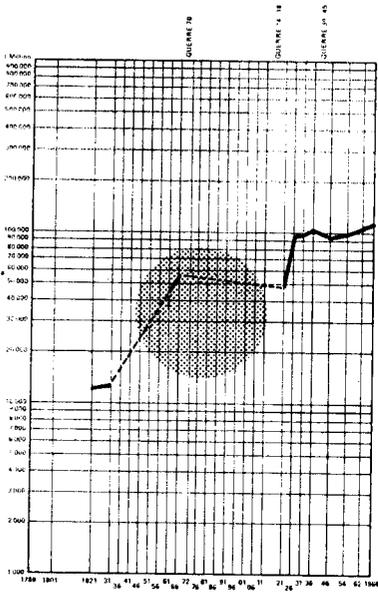
Bishwiller



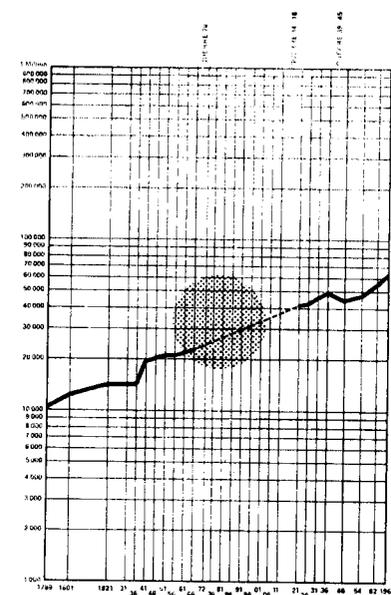
Wissembourg



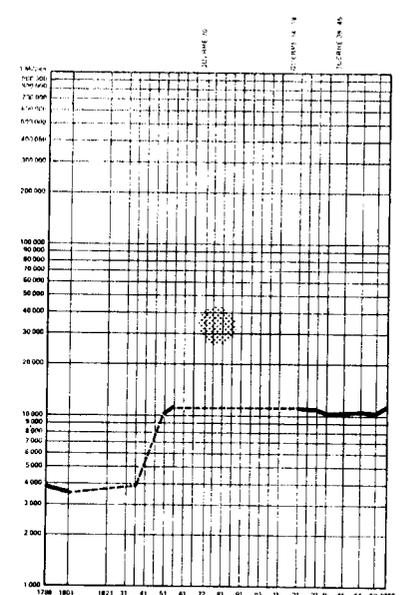
# HAUT-RHIN



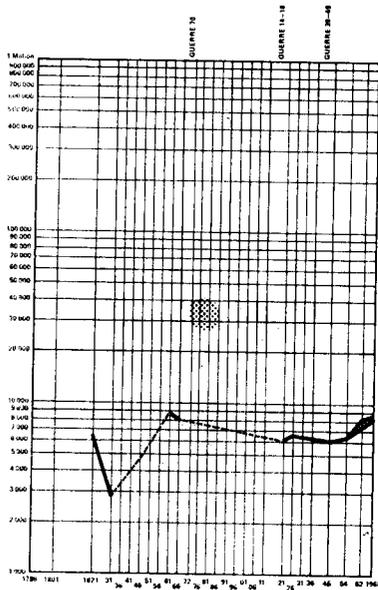
Mulhouse



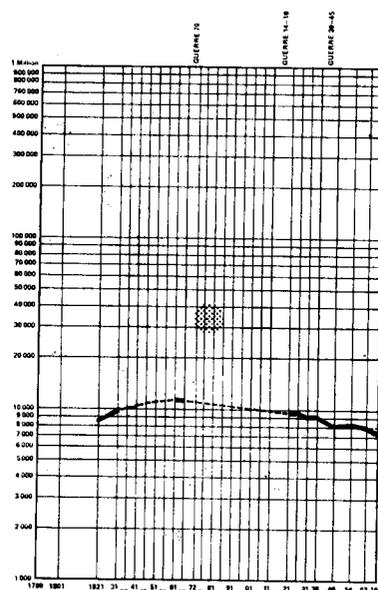
Colmar



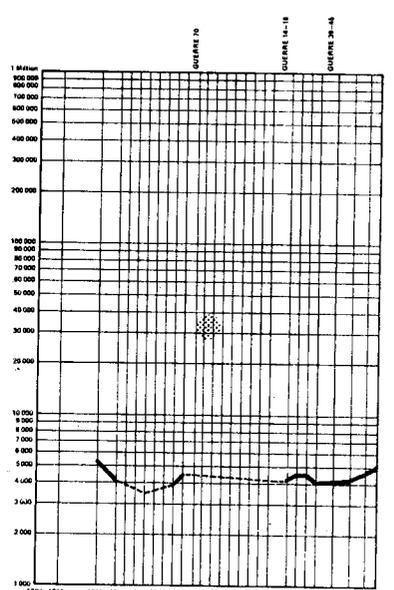
Guebwiller



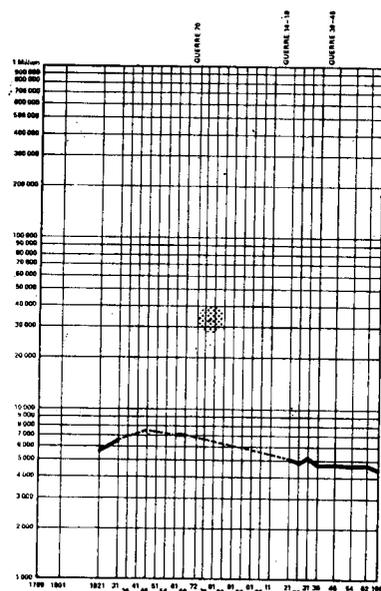
Thann  
(et Cernay en 1962)



Sainte-Marie-aux-Mines



Sultz

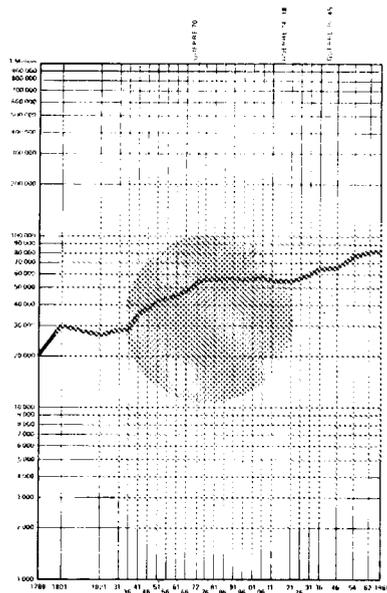


Ribeauvillé

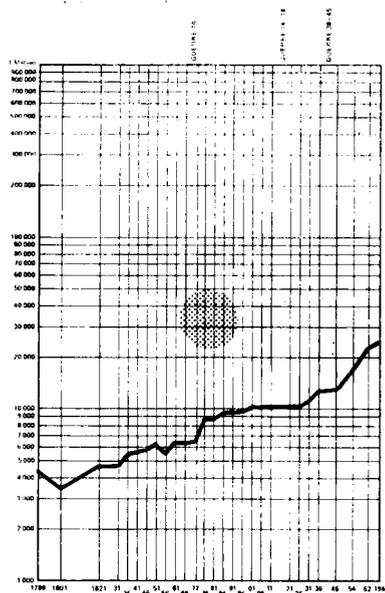
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**FRANCHE-COMTE**

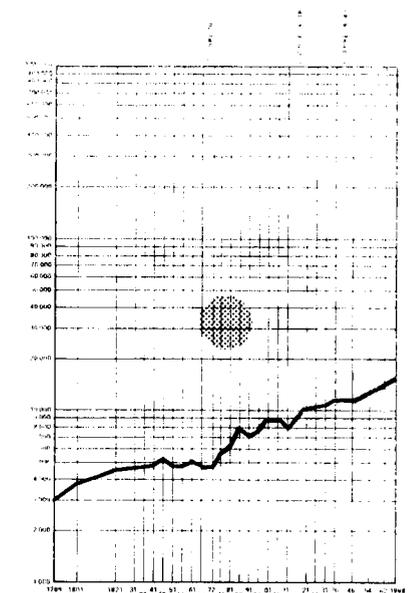
# DOUBS



Besançon

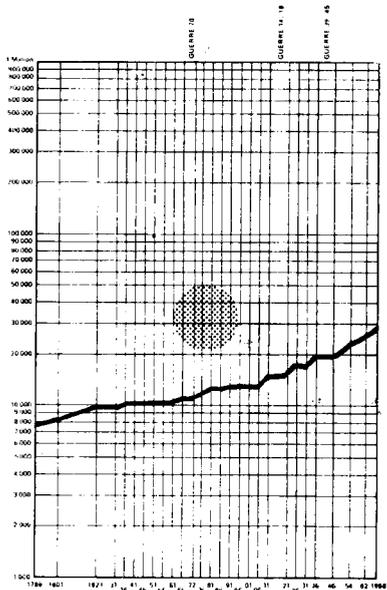


Montbelliard

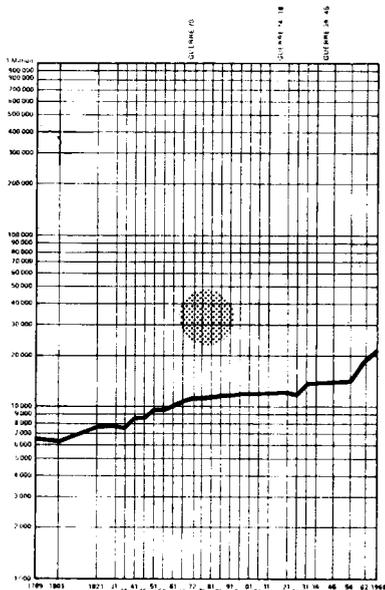


Pontarlier

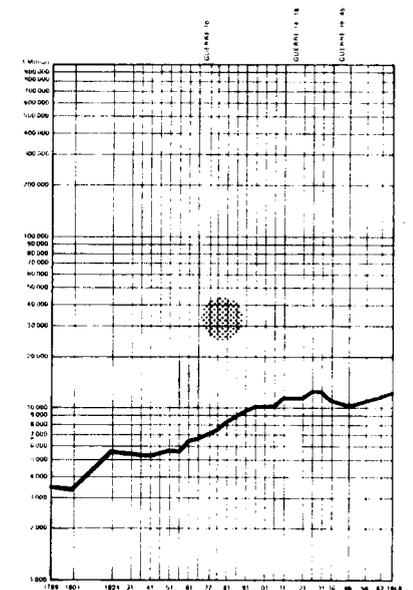
# JURA



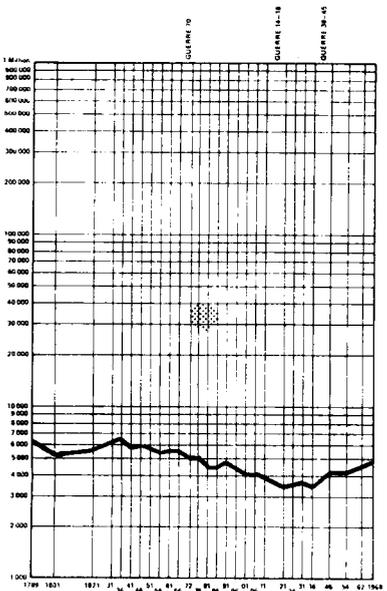
Dole



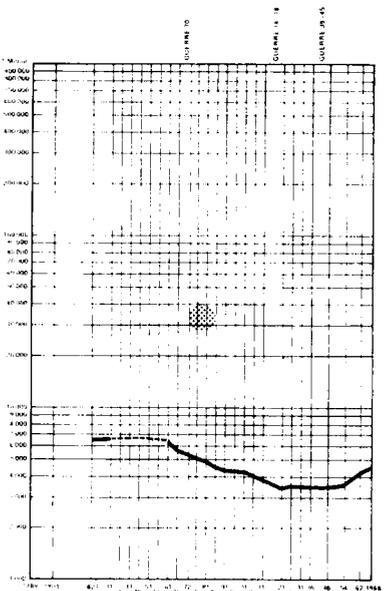
Lons-le-Saunier



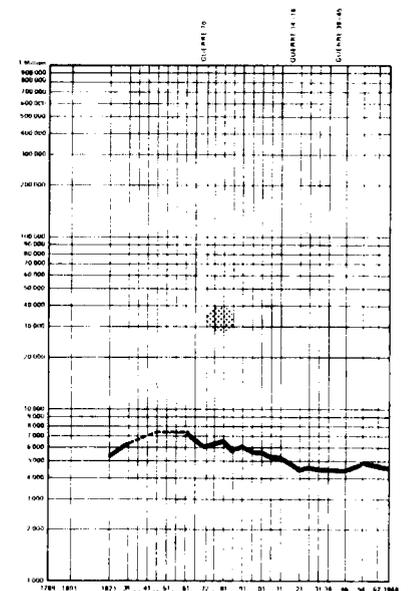
Saint-Claude



Poligny



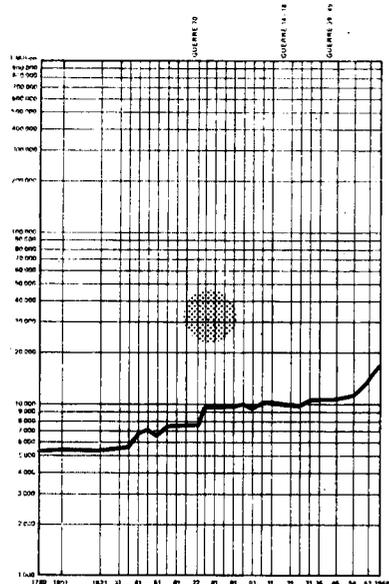
Arbois



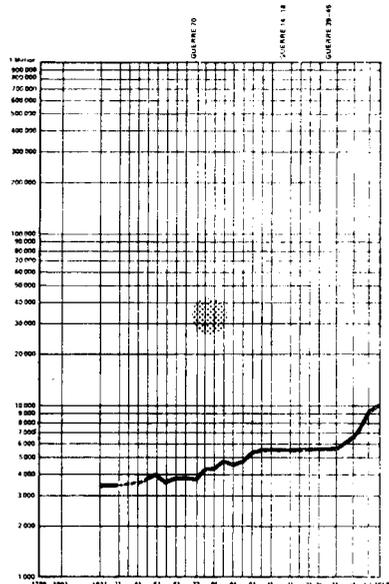
Salins-les-Bains



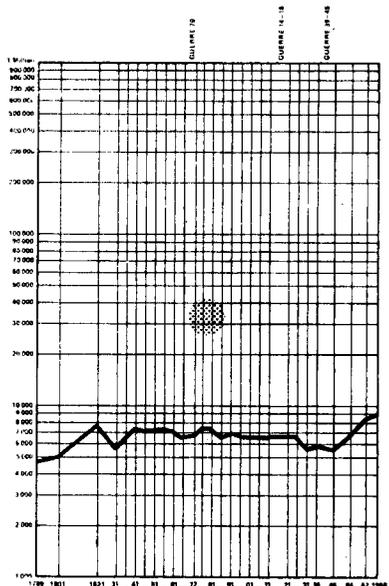
# HAUTE-SAÔNE



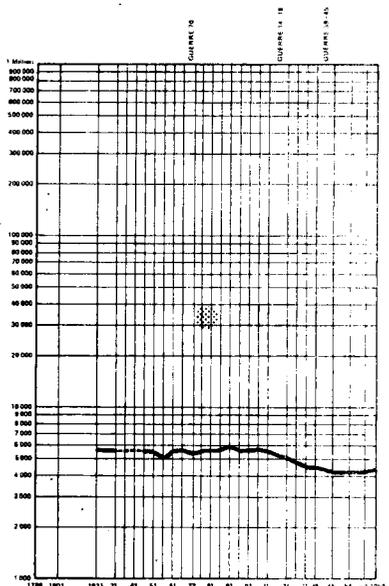
Vesoul



Luxeuil-les-Bains

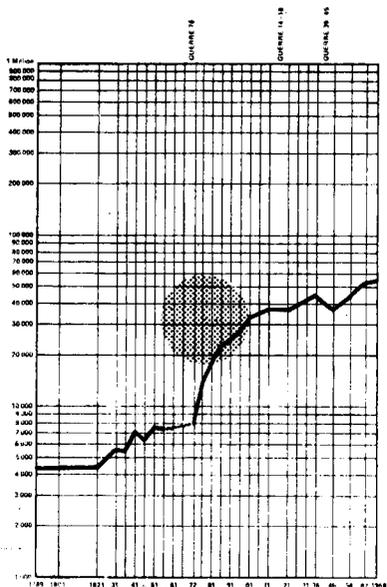


Gray



Fougerolles

# TERRITOIRE-DE-BELFORT

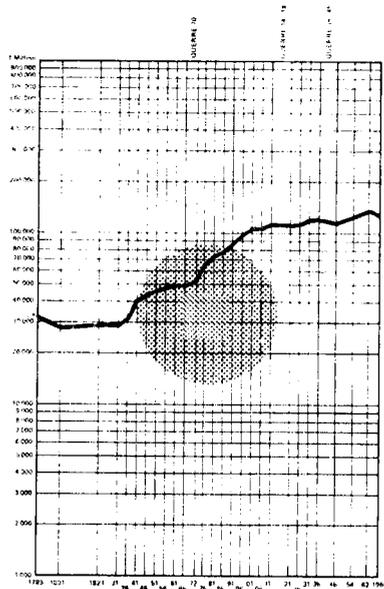


Belfort

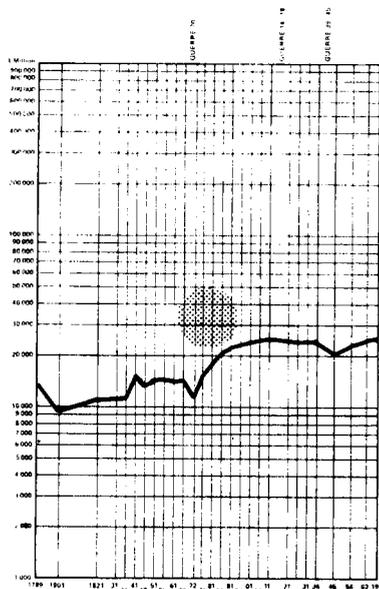
# ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES DE 1789 A 1968

## LORRAINE

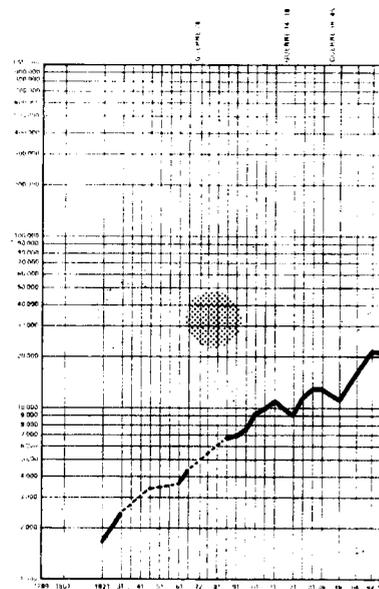
# MEURTHE-ET-MOSELLE



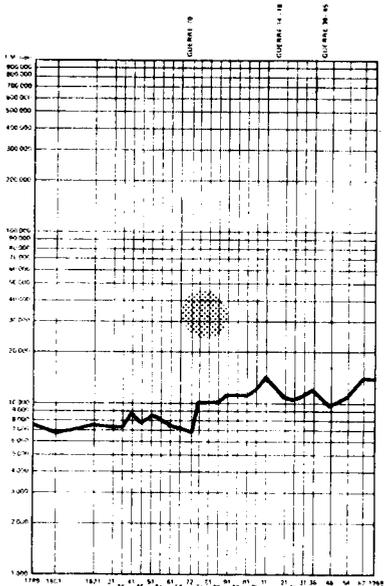
Nancy



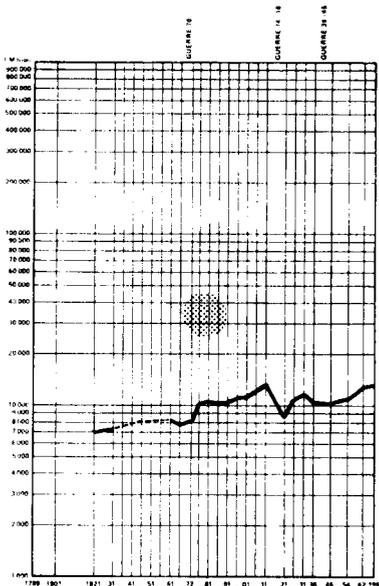
Lunéville



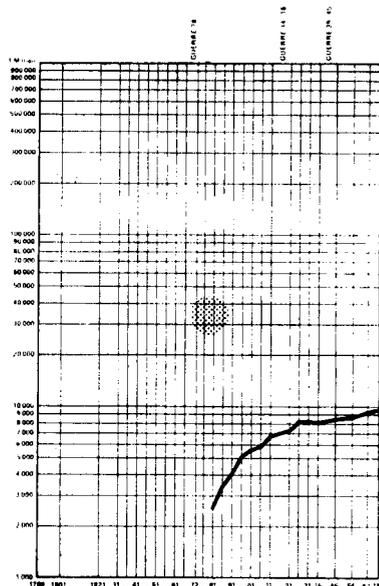
Longwy



Toul

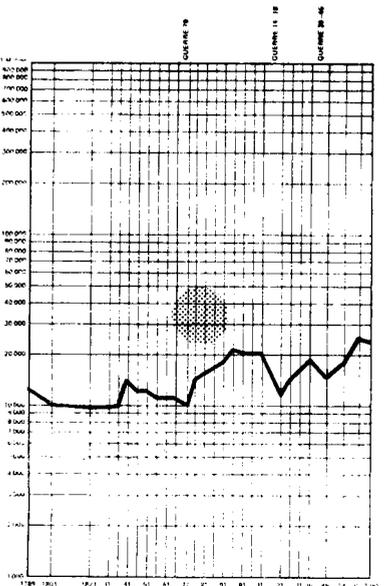


Pont-à-Mousson

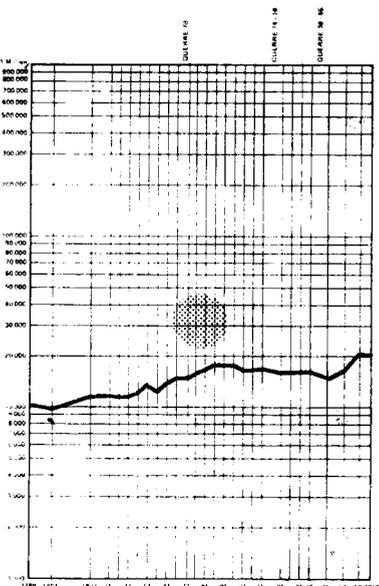


Dombasle-sur-Meurthe

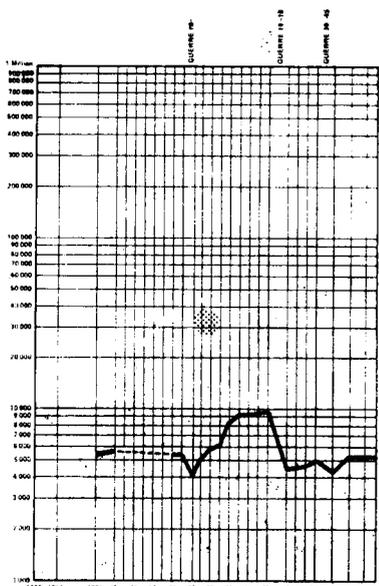
# MEUSE



Verdun-sur-Meuse

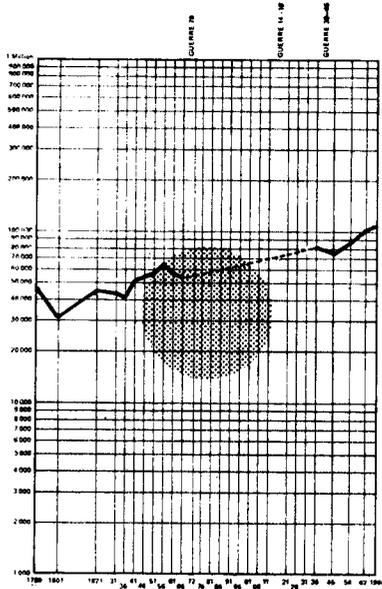


Bar-le-Duc

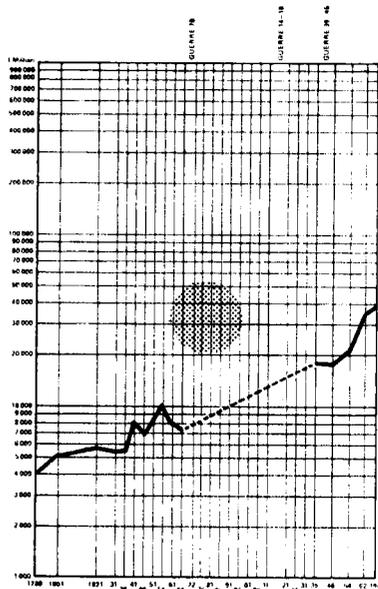


Saint-Mihiel

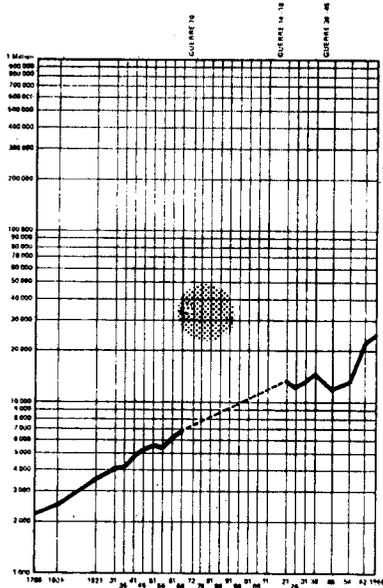
# MOSELLE



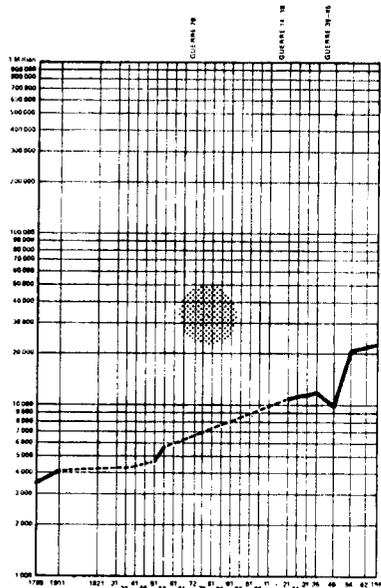
Metz



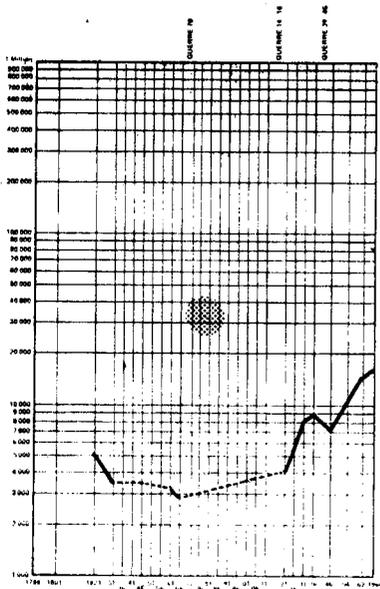
Thionville



Sarreguemines

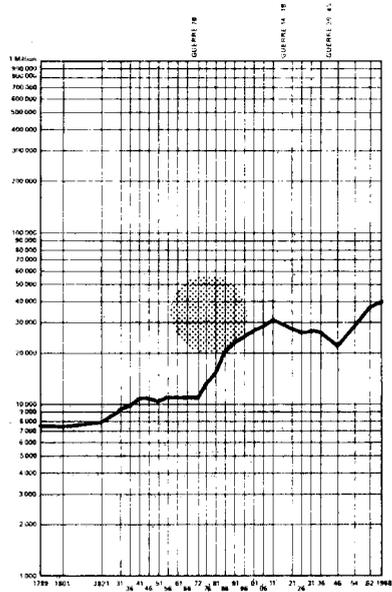


Forbach

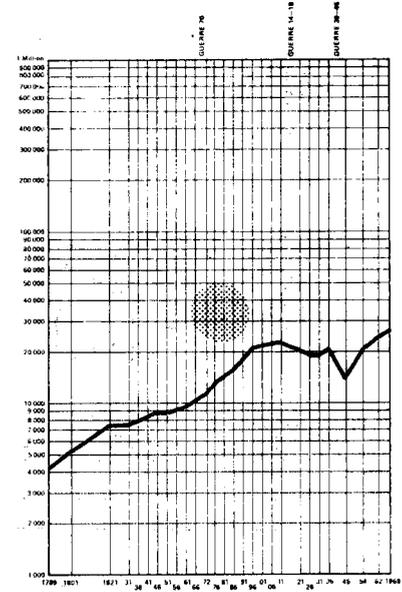


Saint-Avold

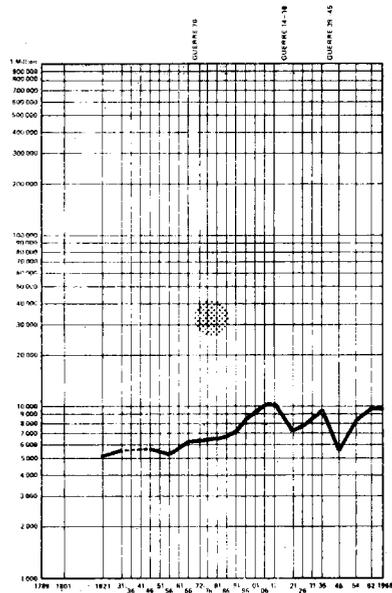
# VOSGES



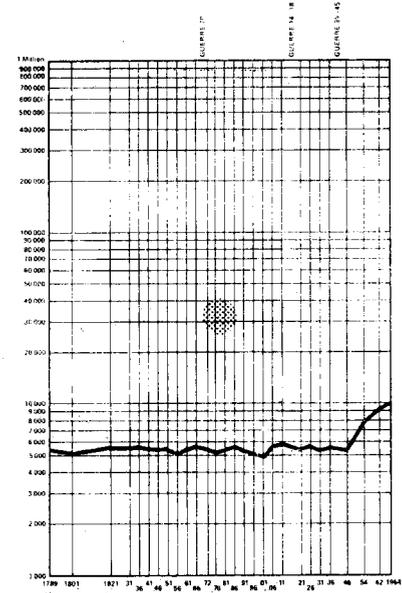
Épinal



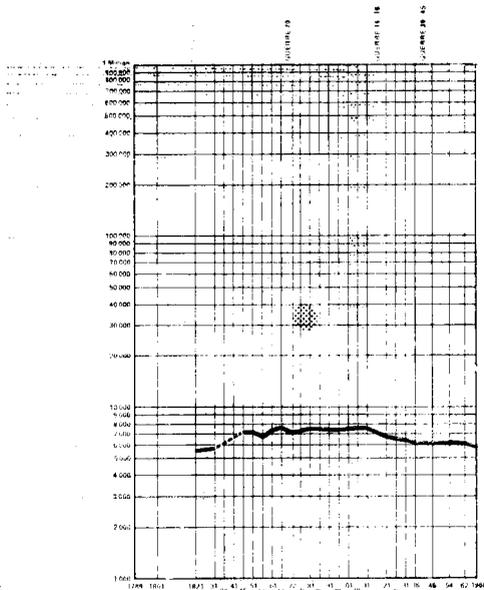
Saint-Dié



Gérardmer



Mirecourt



Le Val-d'Ajol

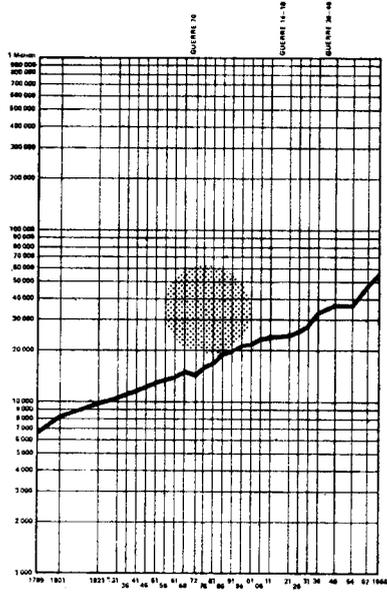


**QUEST**

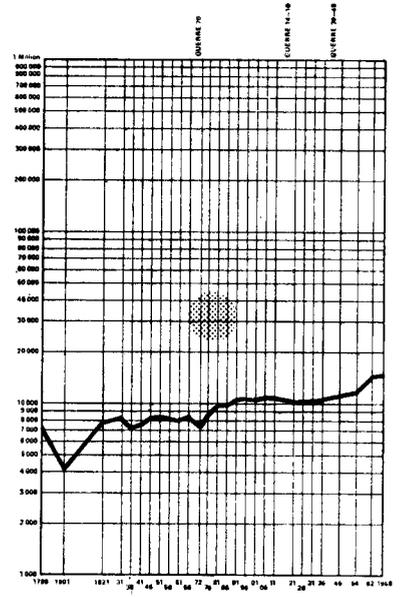
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**BRETAGNE**

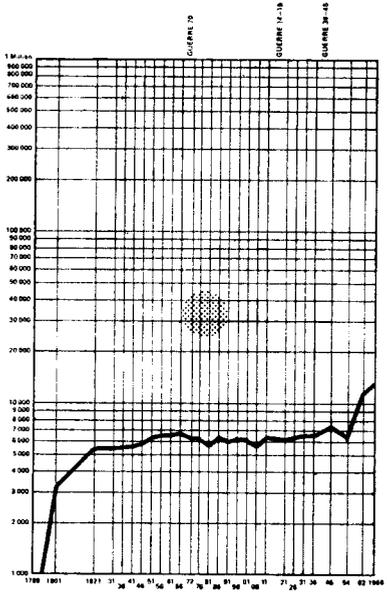
# COTES-DU-NORD



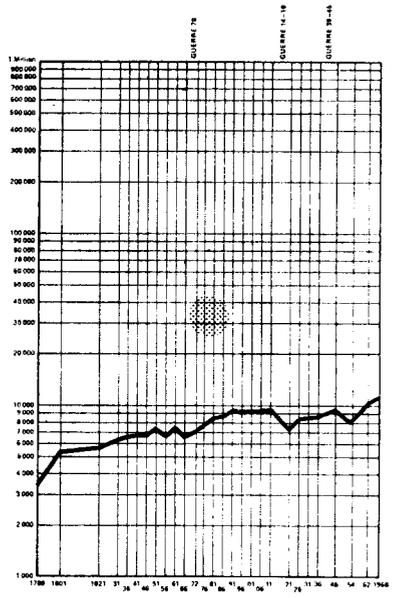
Saint-Brieuc



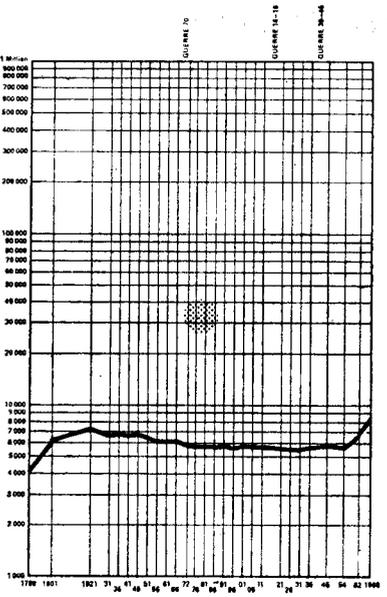
Dinan



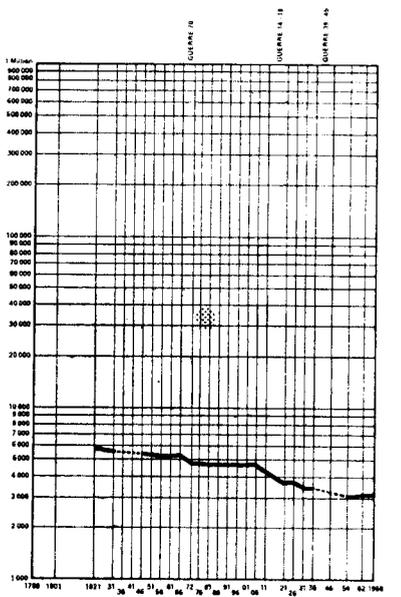
Lannion



Guingamp



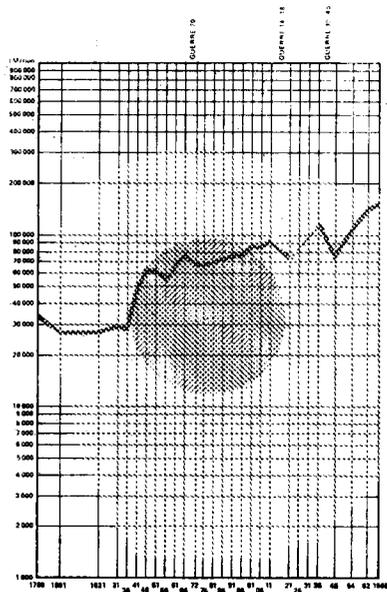
Loudéac



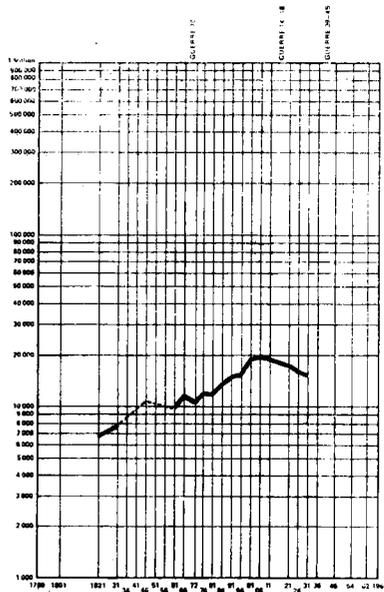
Pléauc



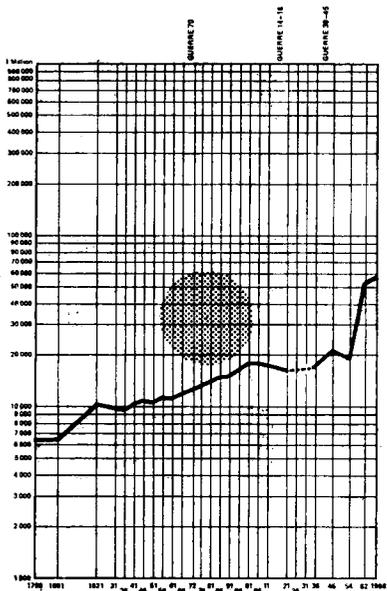
# FINISTERE



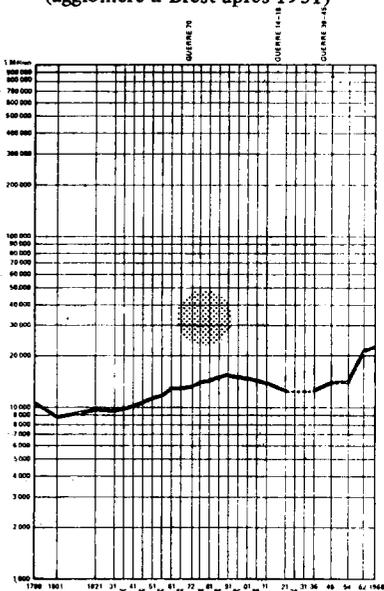
**Brest**



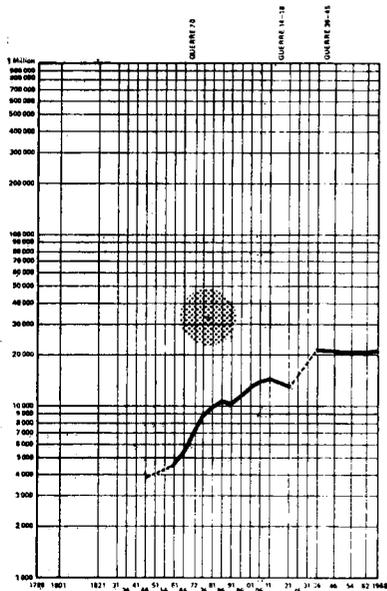
**Lambézellec**  
(aggloméré à Brest après 1931)



**Quimper**



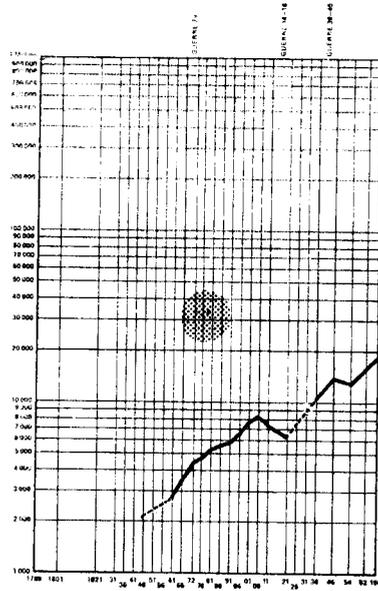
**Morlaix**



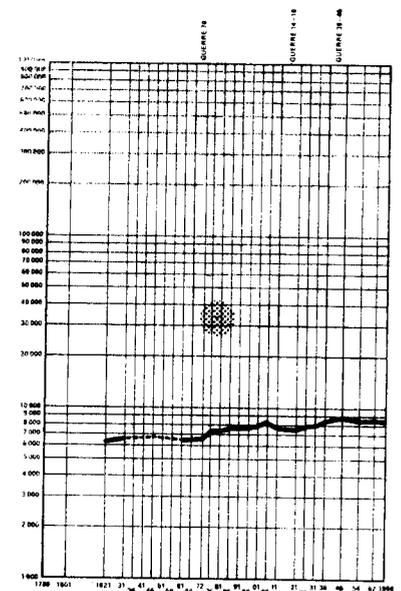
**Douarnenez**

# FINISTERE

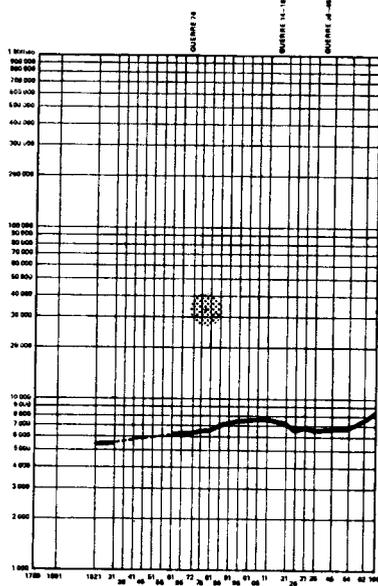
(Suite)



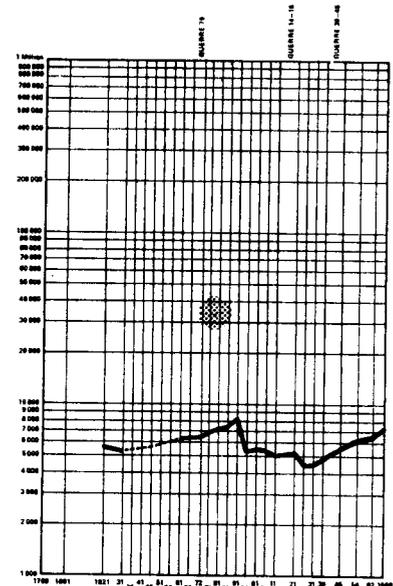
Concarneau



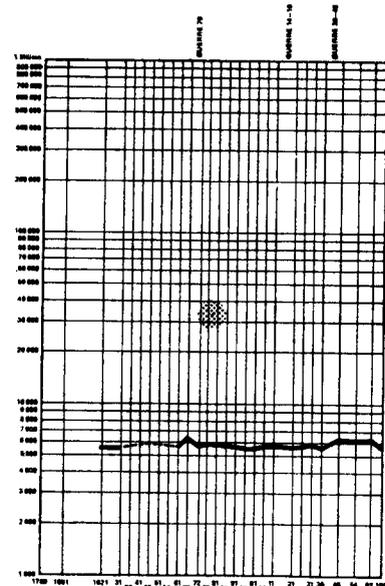
Saint-Pol-de-Léon



Plougastel-Daoulas



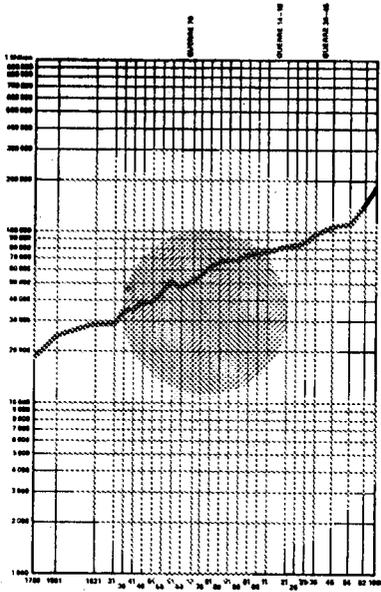
Guipavas



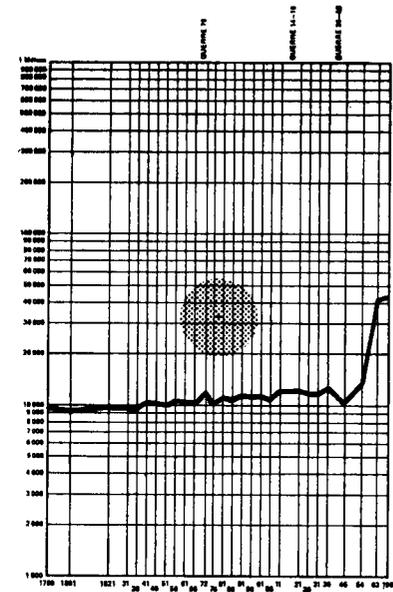
Plouguerneau



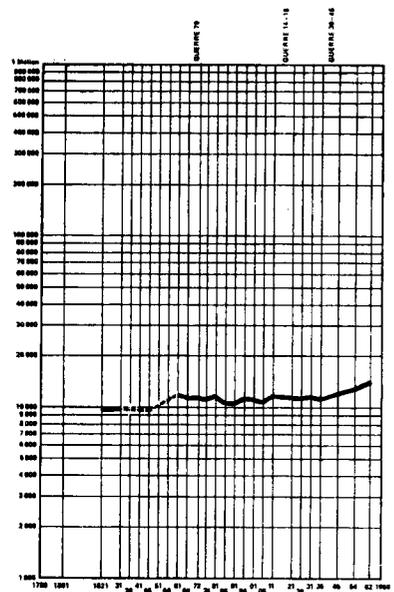
# ILLE-ET-VILAINE



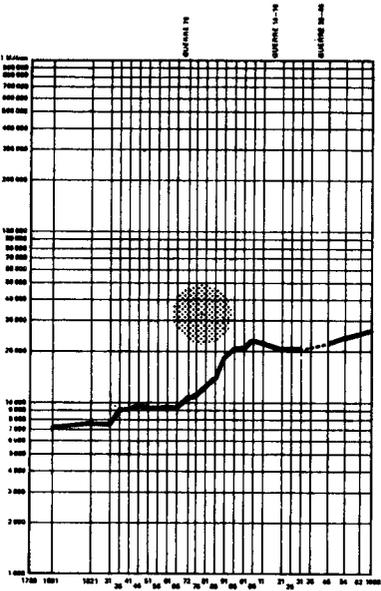
**Rennes**



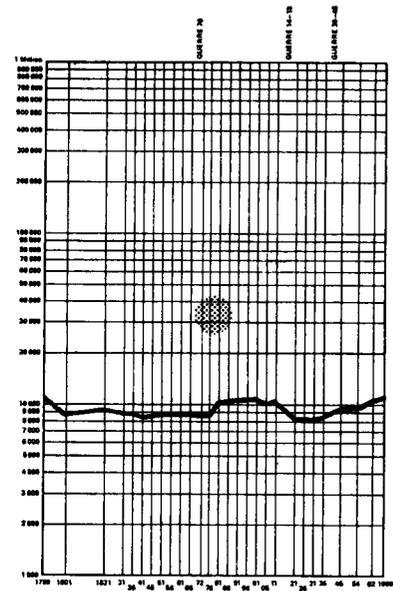
**Saint-Malo**  
(dont Paramé et Saint-Servan-sur-Mer)



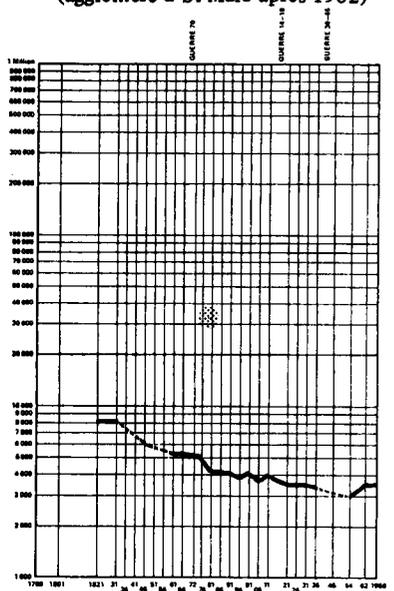
**Saint-Servan-sur-Mer**  
(aggloméré à St Malo après 1962)



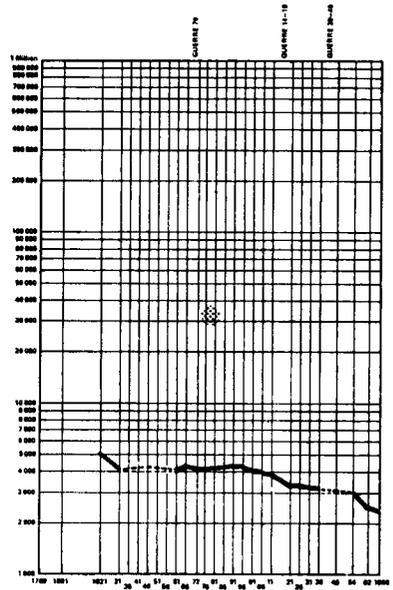
**Fougères**



**Vitré**

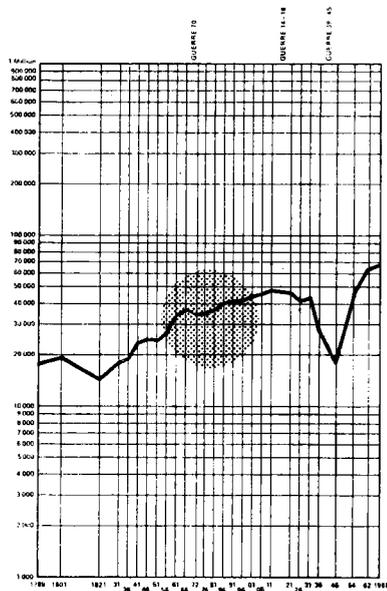


**Pleurtuit**

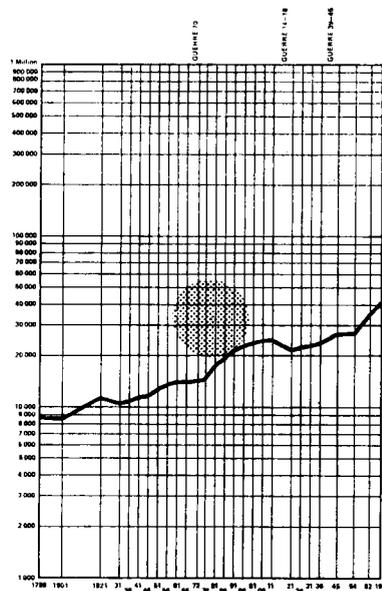


**Iffendic**

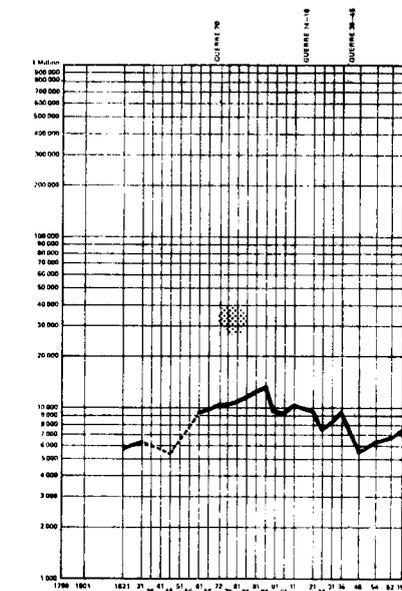
# MORBIHAN



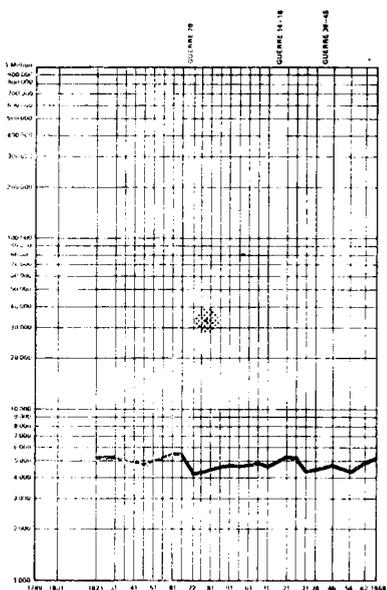
Lorient



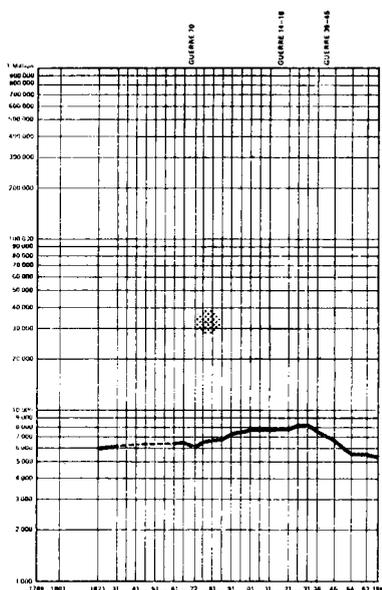
Vannes



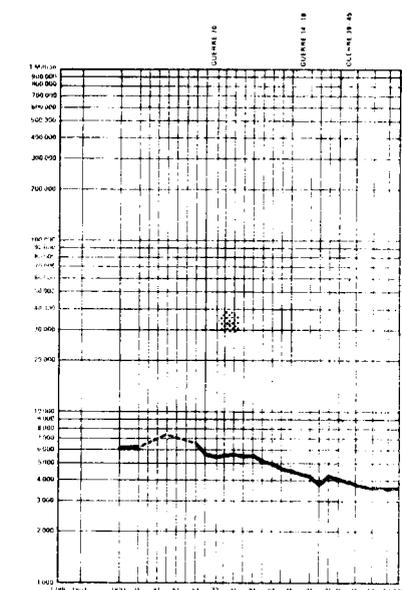
Plœmeur



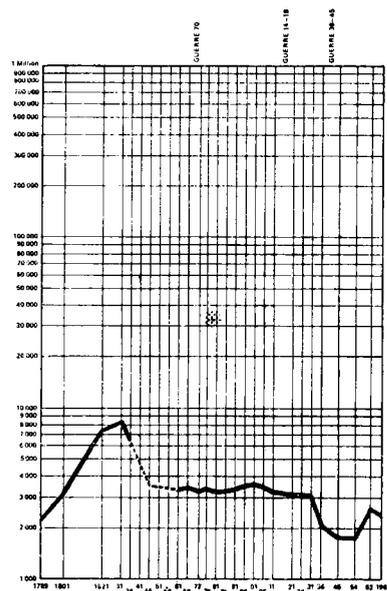
Baud



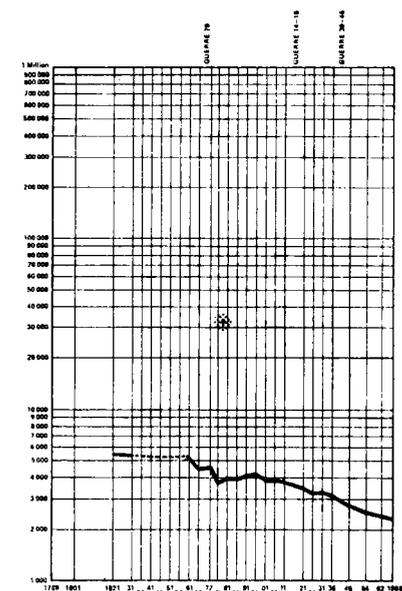
Languidic



Sarzeau



Pontivy



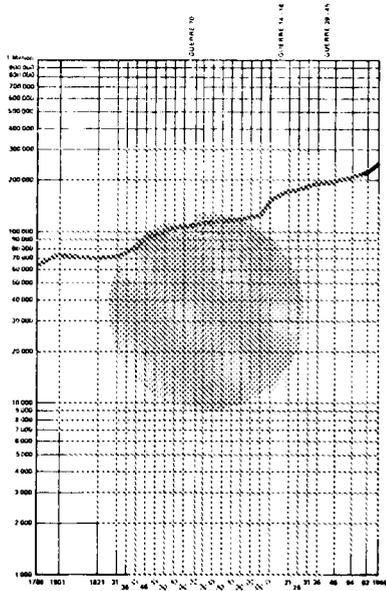
Carentoir



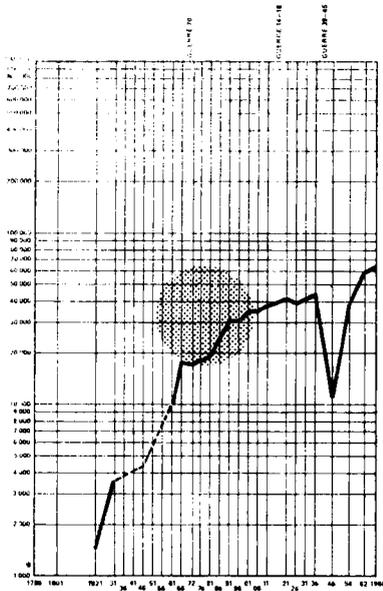
EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**PAYS DE LA LOIRE**

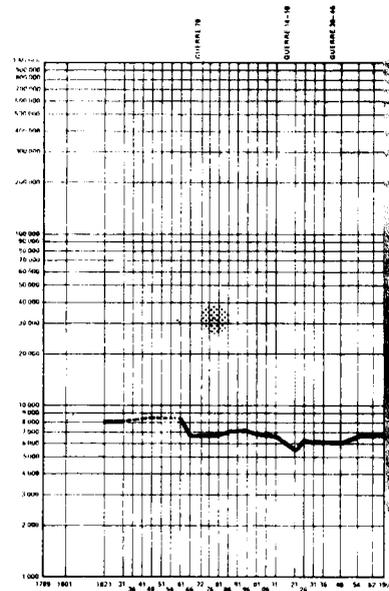
# LOIRE-ATLANTIQUE



Nantes

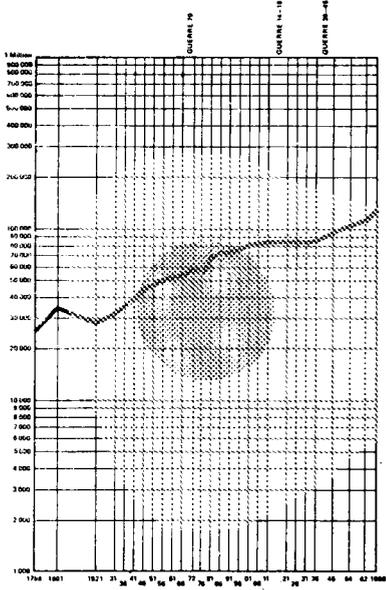


Saint-Nazaire

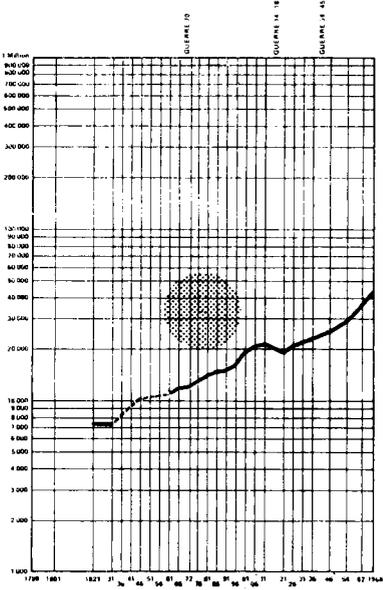


Guérande

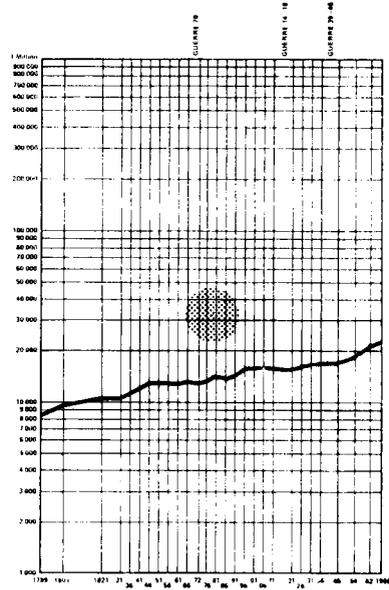
# MAINE-ET-LOIRE



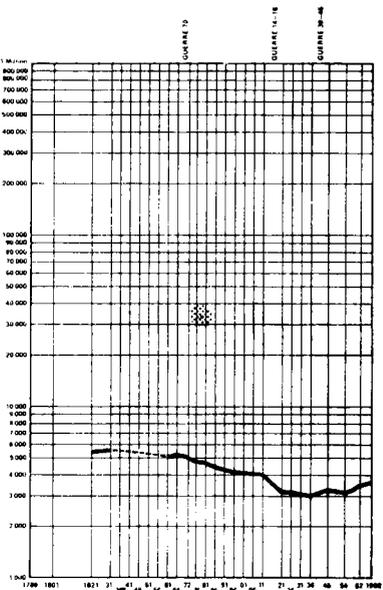
Angers



Cholet



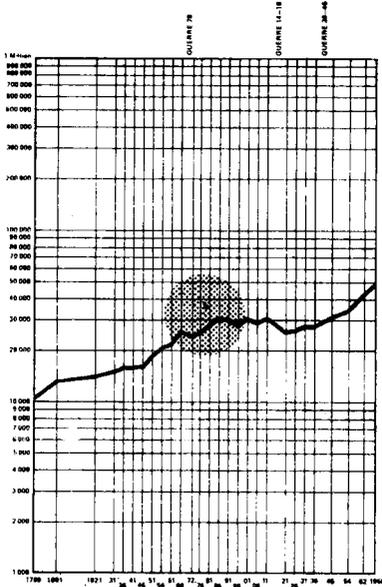
Saumur



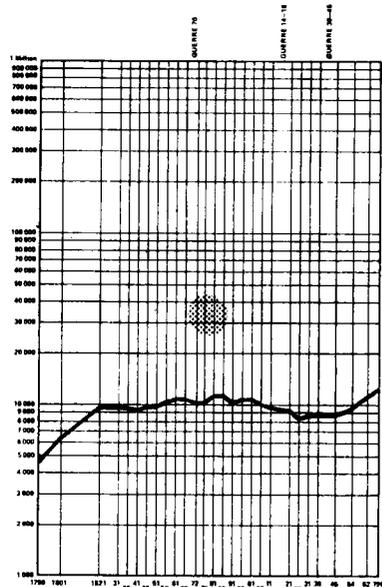
Beaufort-en-Vallée



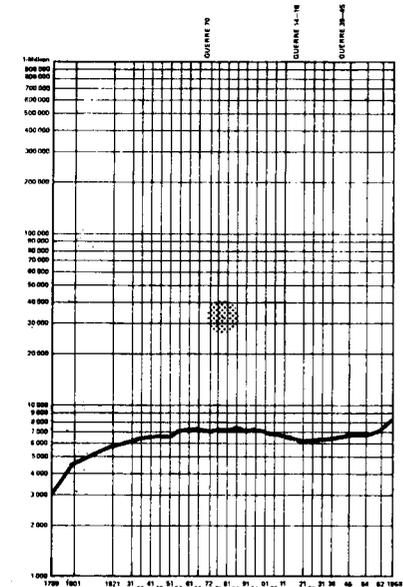
# MAYENNE



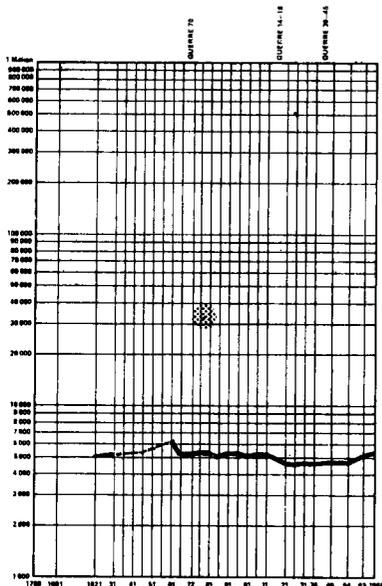
Laval



Mayenne

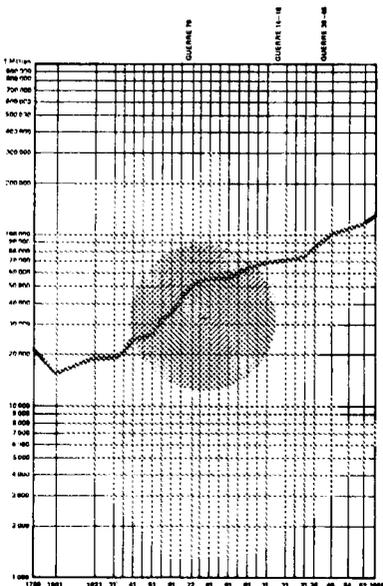


Château-Gontier

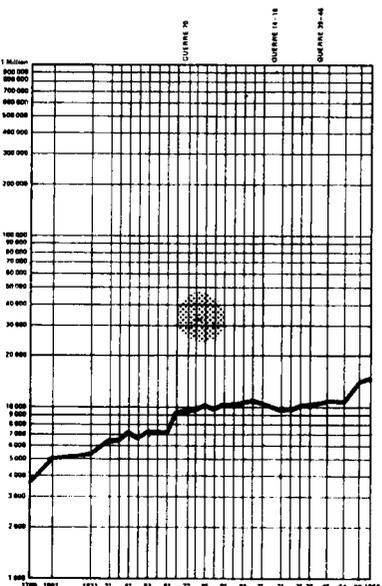


Ernée

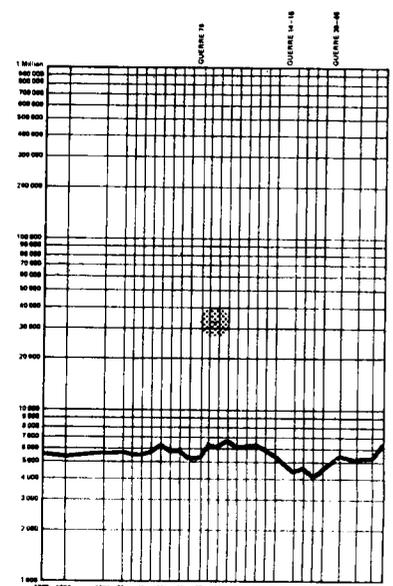
# SARTHE



Le Mans

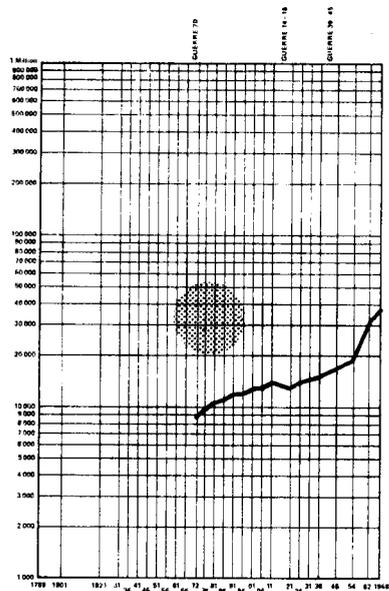


La Flèche

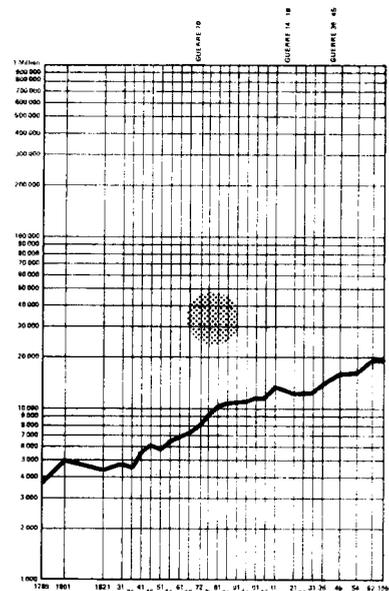


Mamers

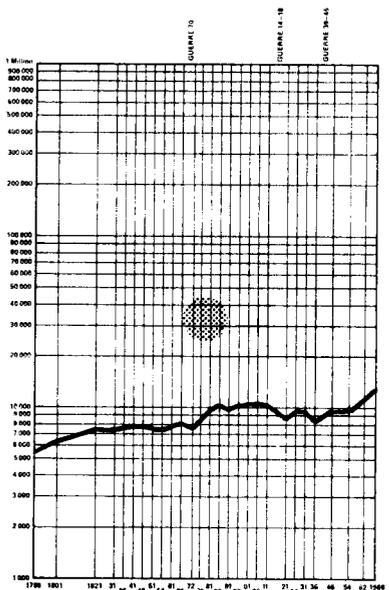
# VENDEE



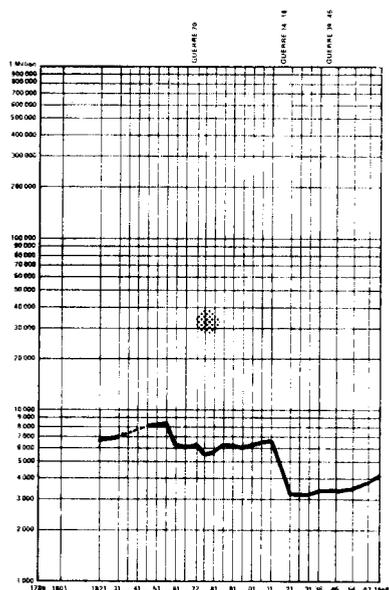
La Roche-sur-Yon



Les Sables-d'Olonne



Fontenay



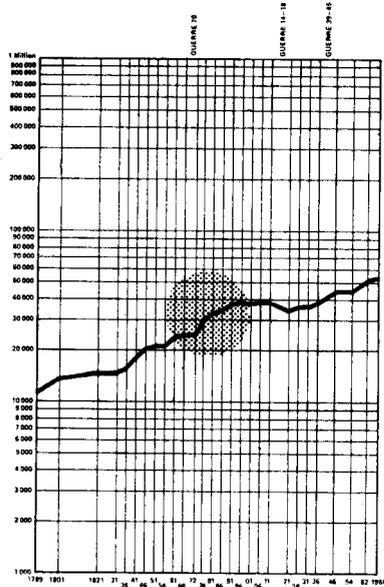
Noirmoutier



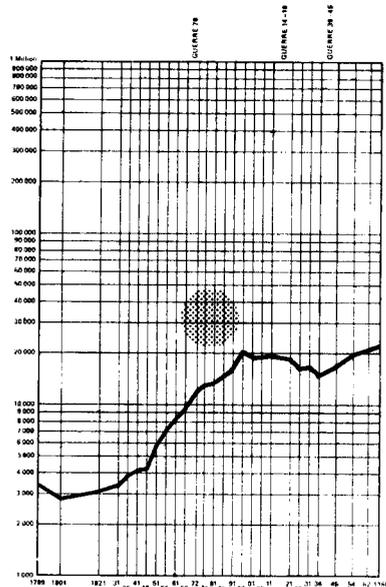
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**POITOU - CHARENTES**

# CHARENTE

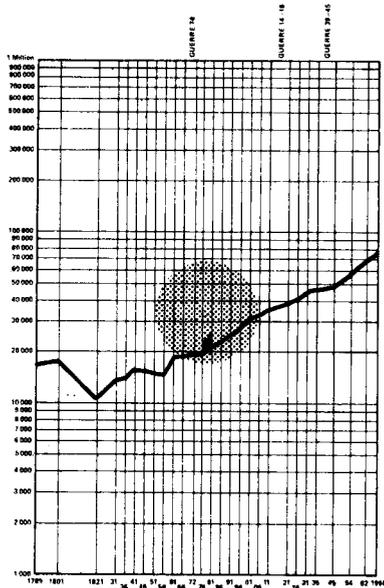


Angoulême

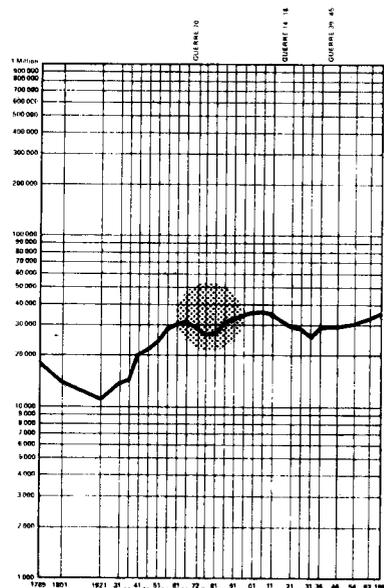


Cognac

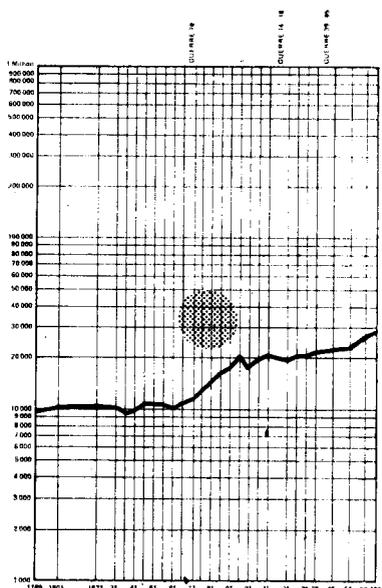
# CHARENTE-MARITIME



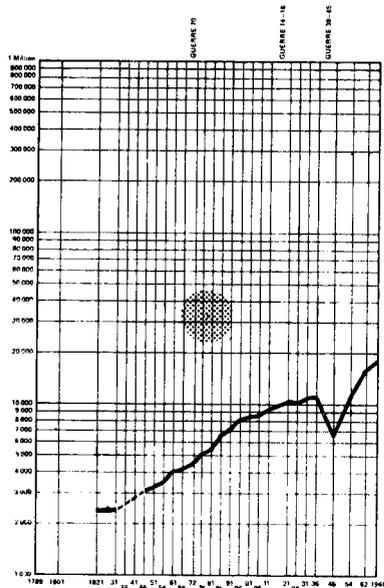
La Rochelle



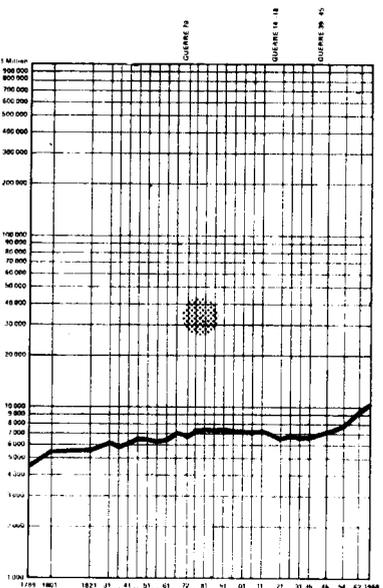
Rochefort



Saintes



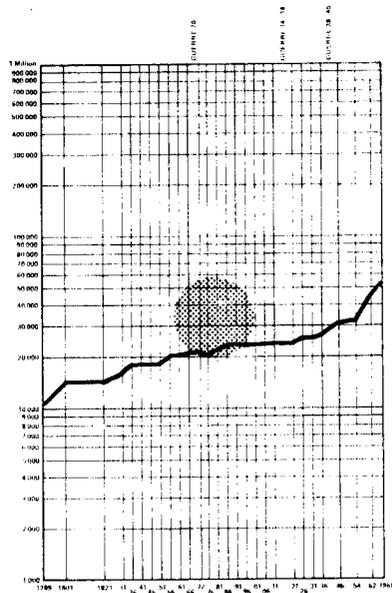
Royan



Saint-Jean-d'Angély

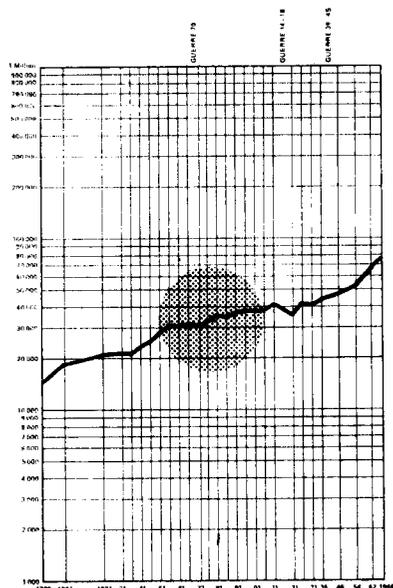


# DEUX-SEVRES

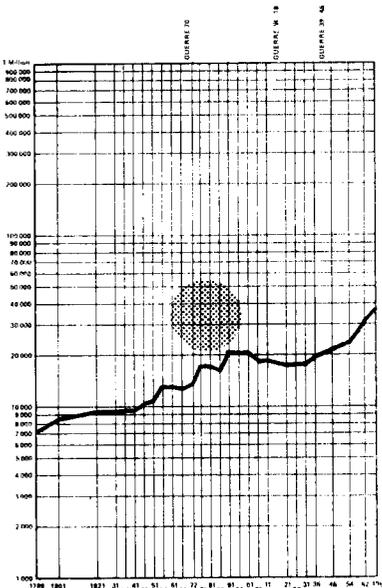


Niort

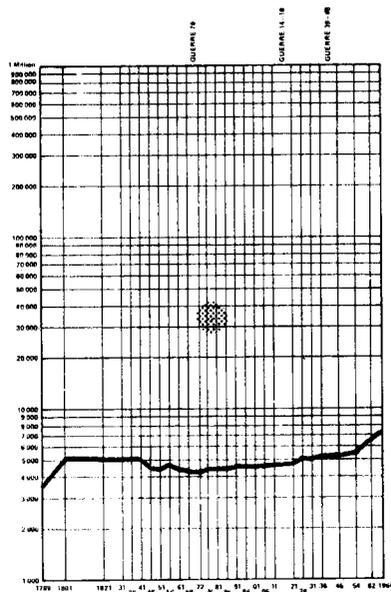
# VIENNE



Poitiers



Châtelleraut



Loudun

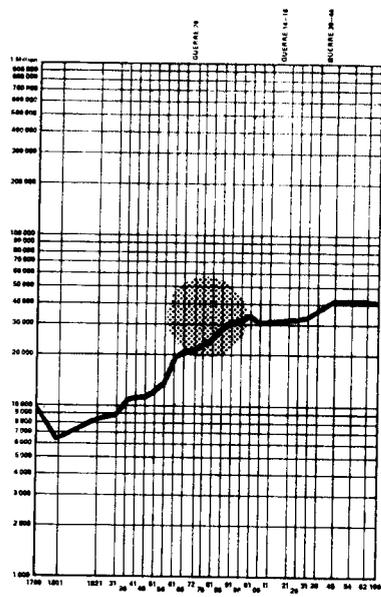
**SUD-OUEST**

EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

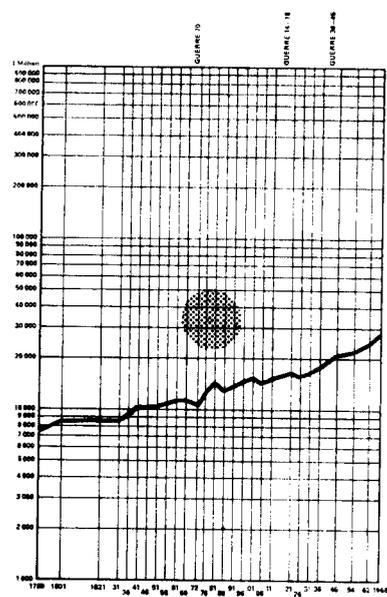


**AQUITAINE**

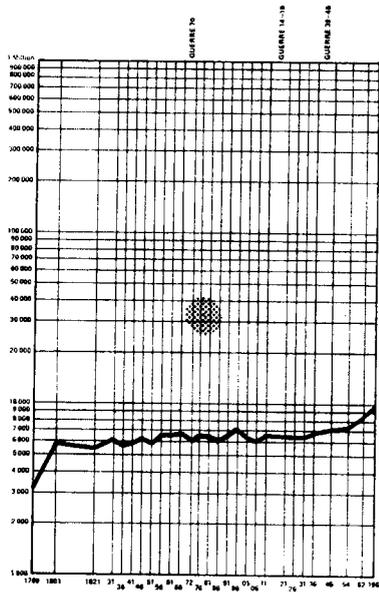
# DORDOGNE



Périgueux



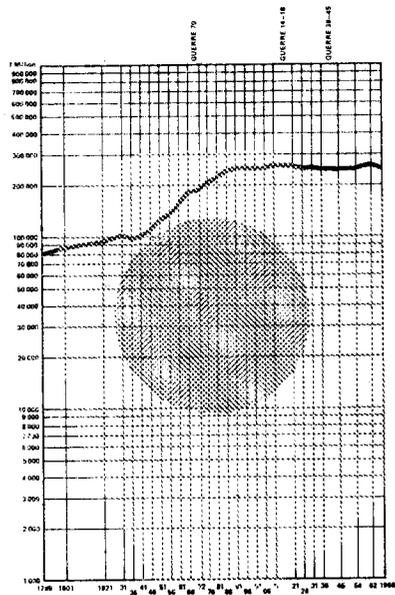
Bergerac



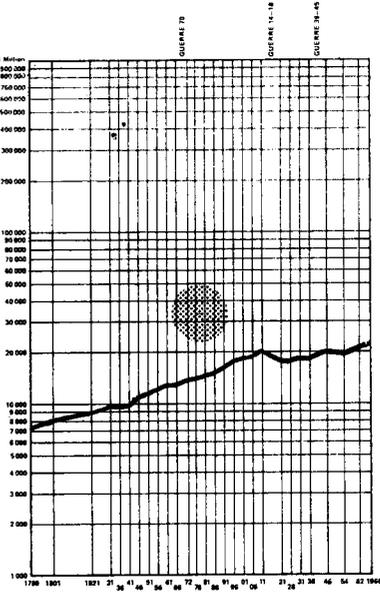
Sarlat-la-Canéda



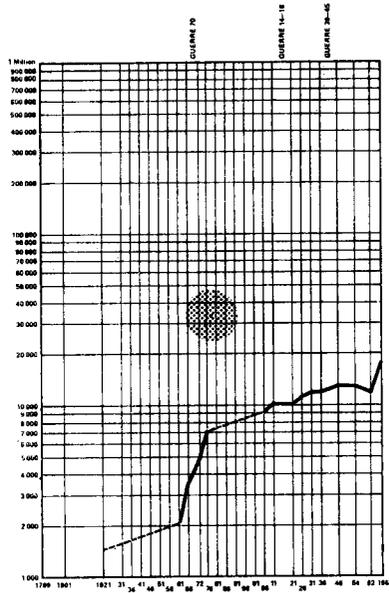
# GIRONDE



Bordeaux

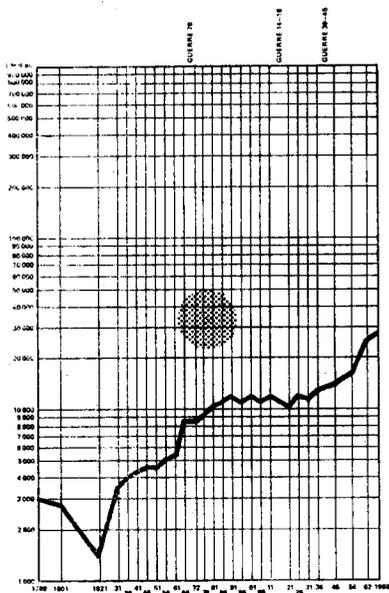


Libourne

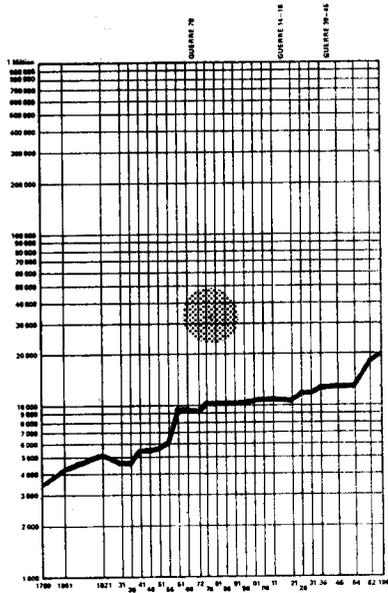


Arcachon

# LANDES

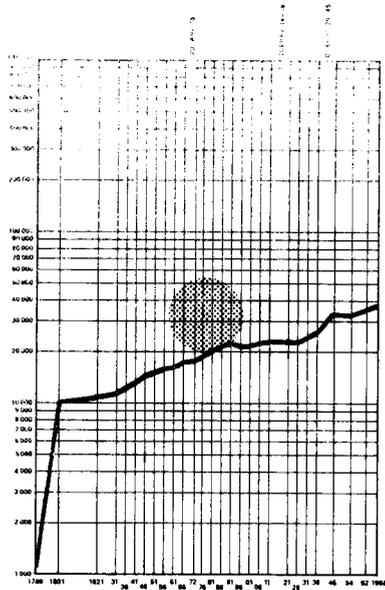


Mont-de-Marsan

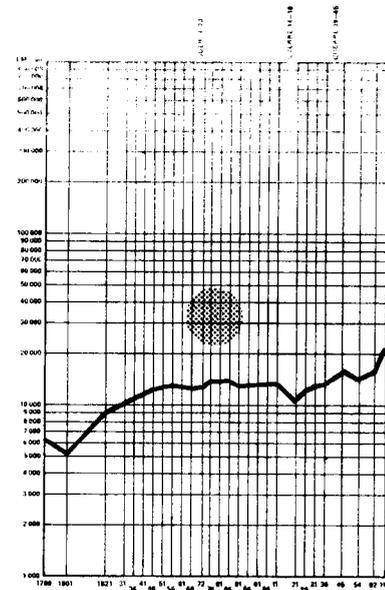


Dax

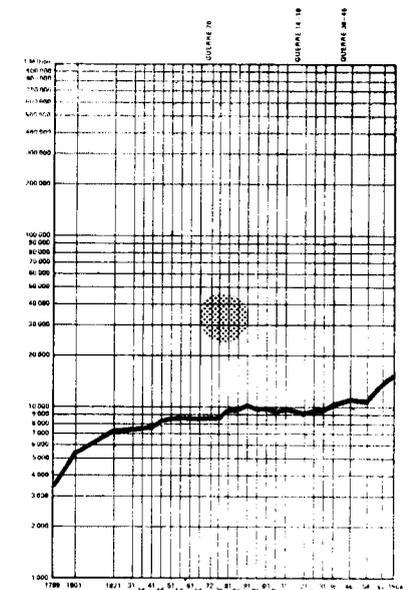
# LOT-ET-GARONNE



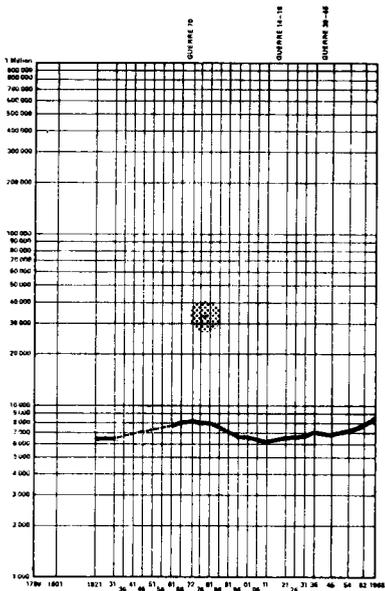
**Agen**



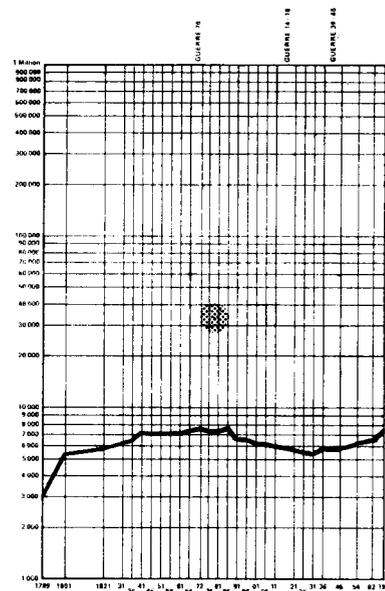
**Villeneuve-sur-Lot**



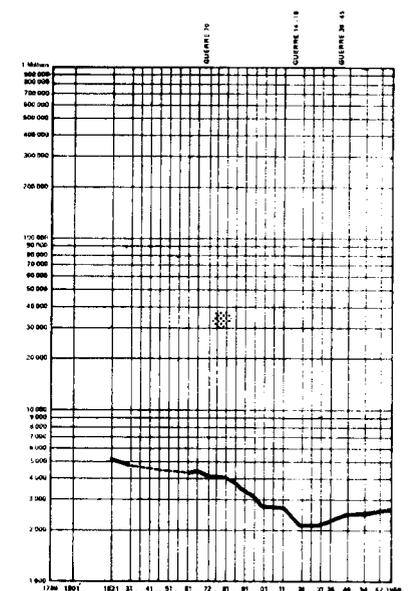
**Marmande**



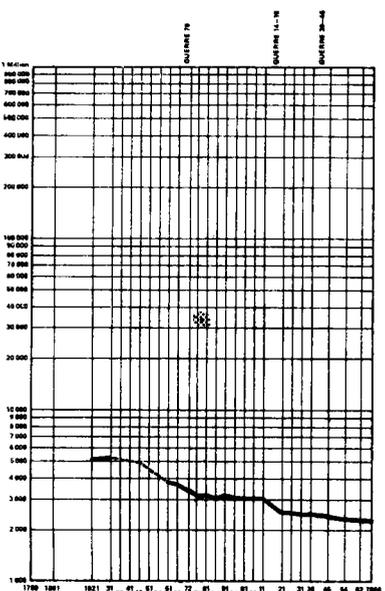
**Tonneins**



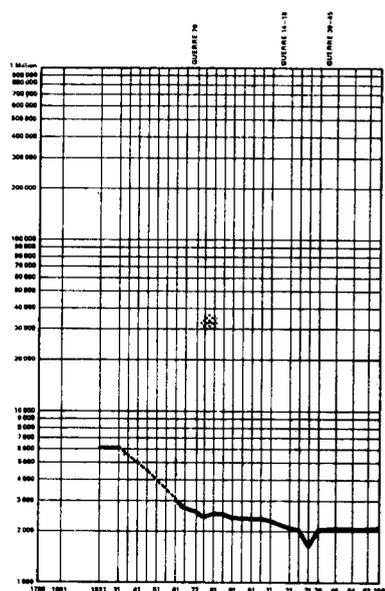
**Nérac**



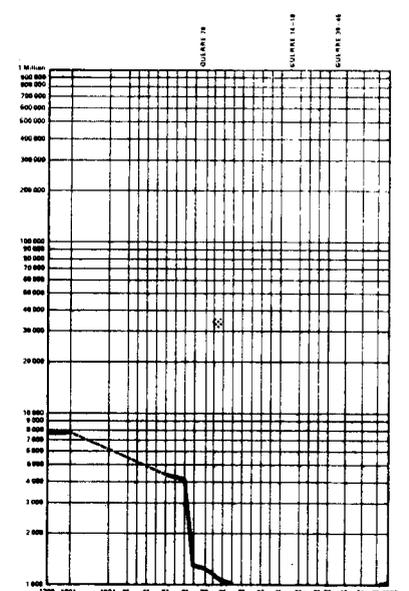
**Clairac**



**Monflanquin**



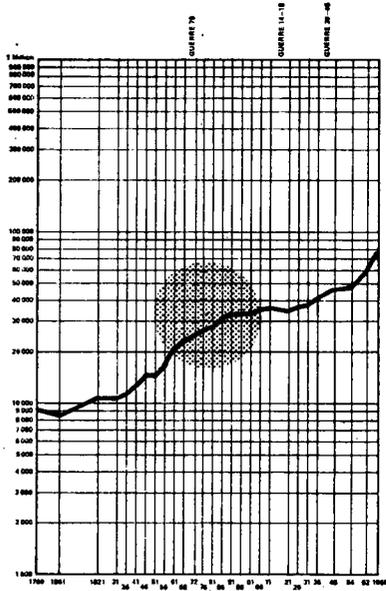
**Penne-d'Agenais**



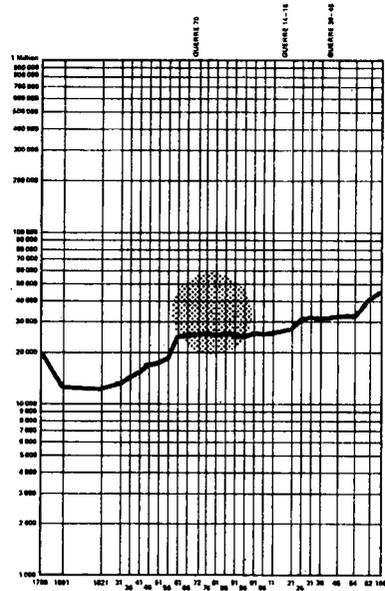
**Tournon**



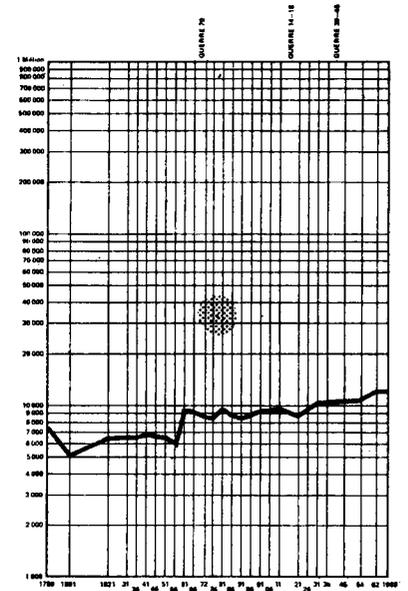
# PYRENEES-ATLANTIQUES



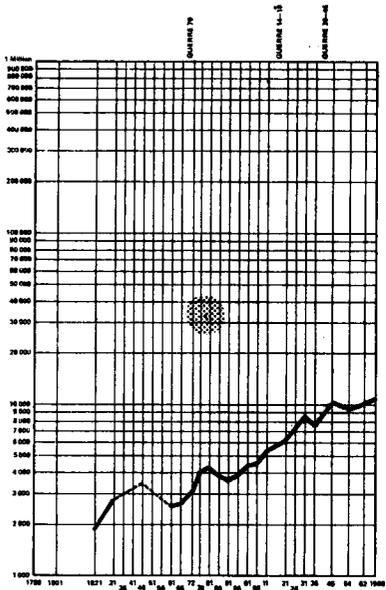
Pau



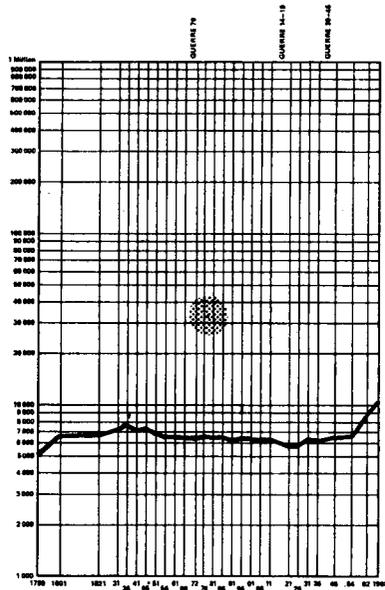
Bayonne



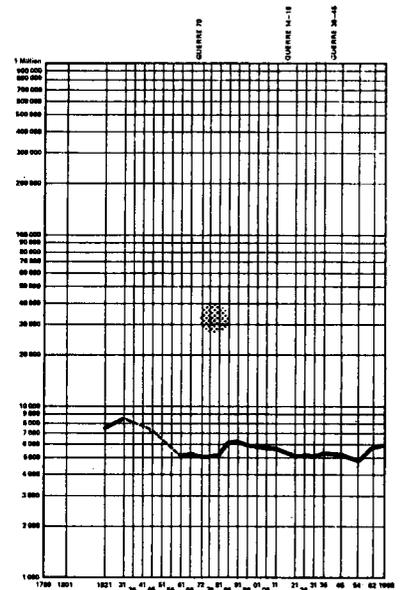
Oloron-Sainte-Marie



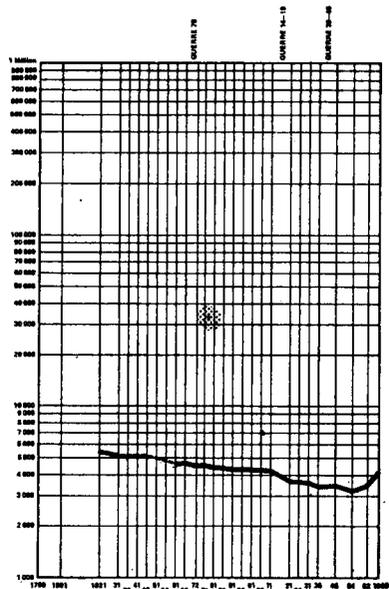
Saint-Jean-de-Luz



Orthez



Salies-de-Béarn

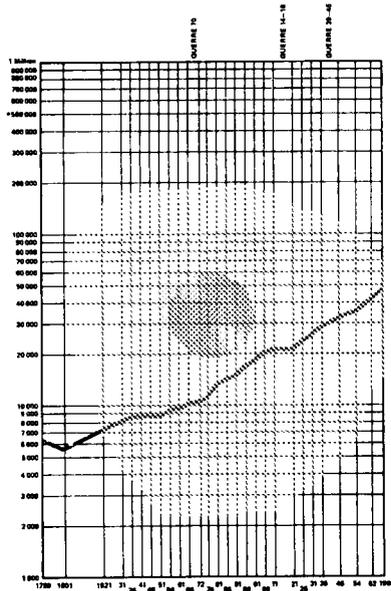


Monein

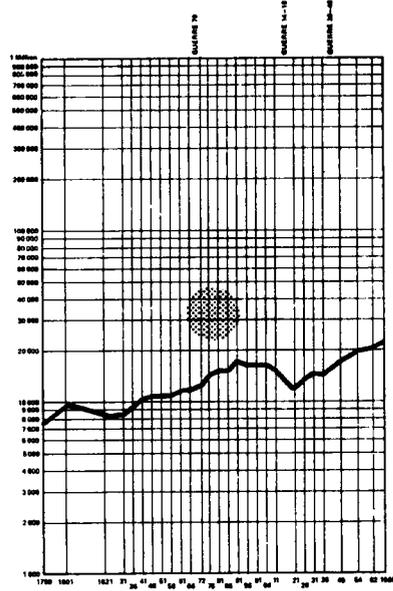
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**LIMOUSIN**

# CORREZE

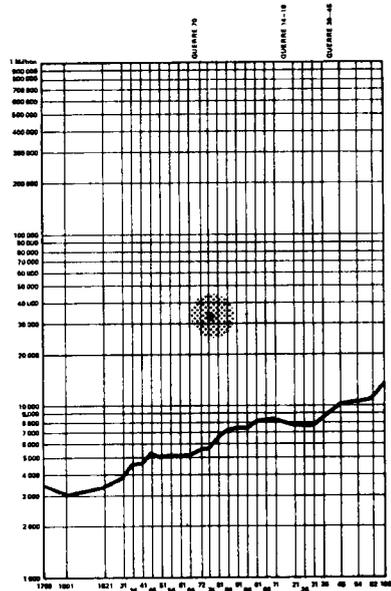


Brive-la-Gaillarde



Tulle

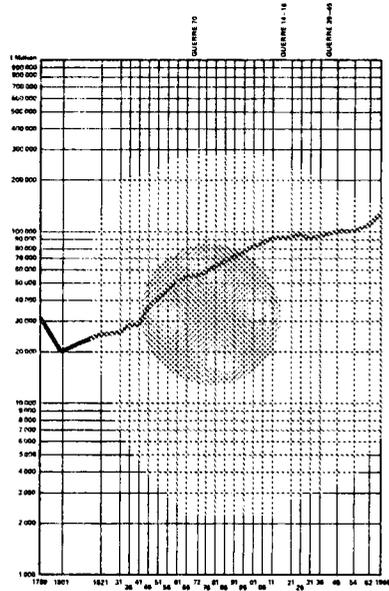
# CREUSE



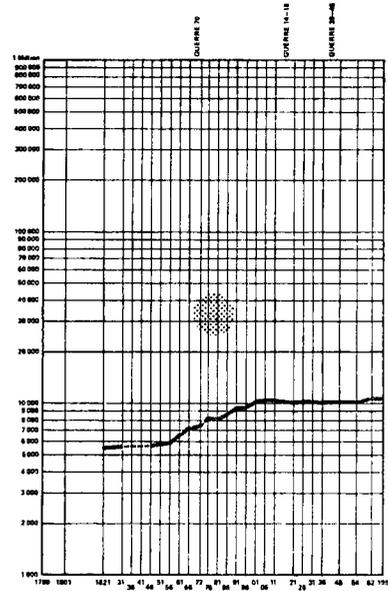
Guéret



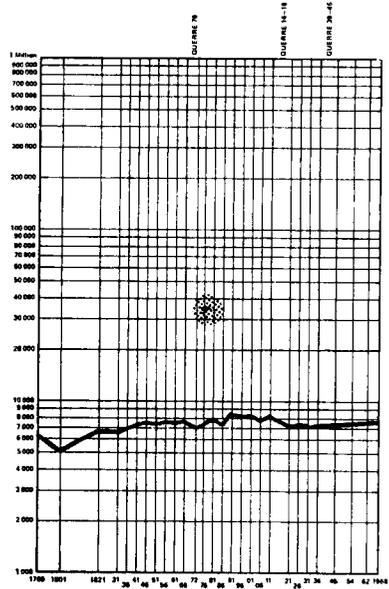
# HAUTE-VIENNE



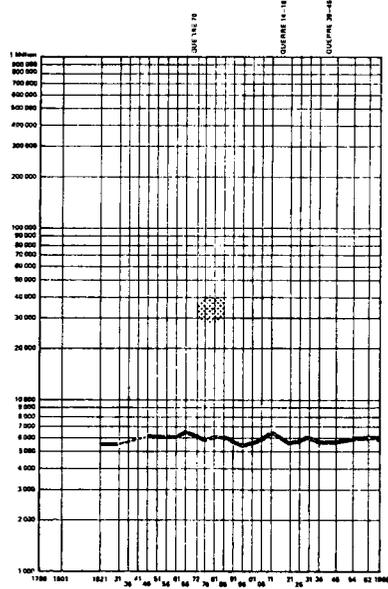
Limoges



Saint-Junien



Saint-Yrieix-la-Perche

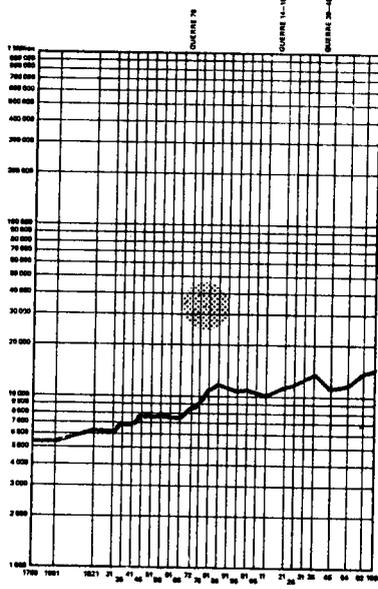


Saint-Léonard-de-Noblat

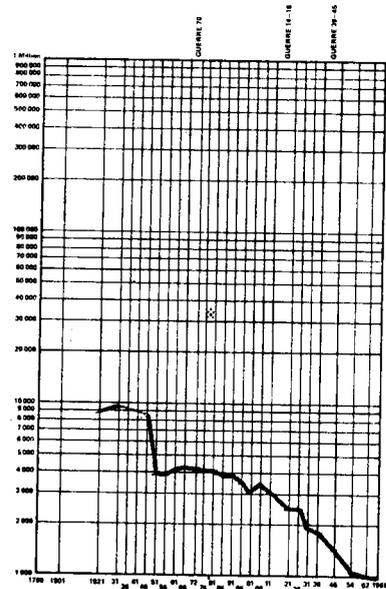
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**MIDI - PYRENEES**

# ARIEGE

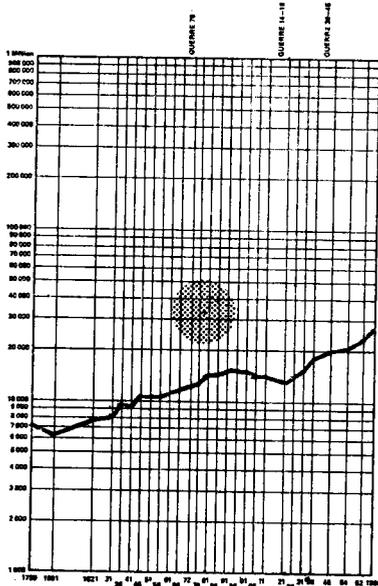


Pamiers

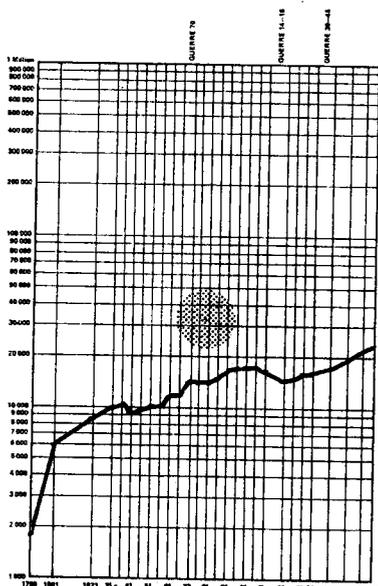


Massat

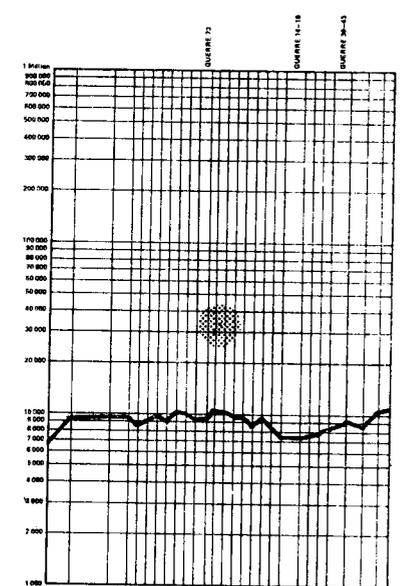
# AVEYRON



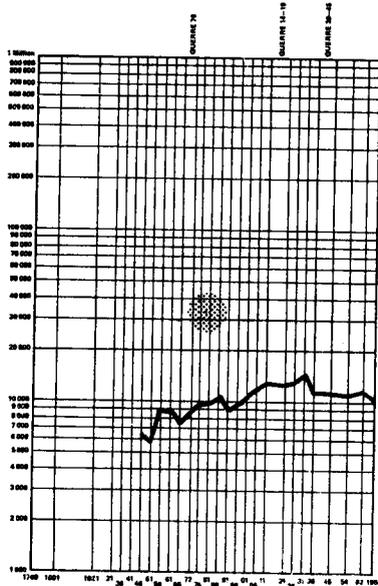
Rodez



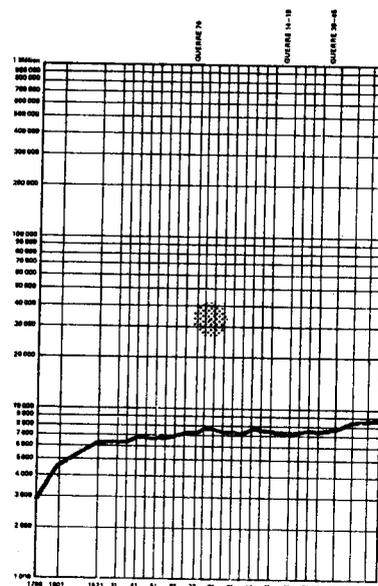
Millau



Villefranche-de-Rouergue



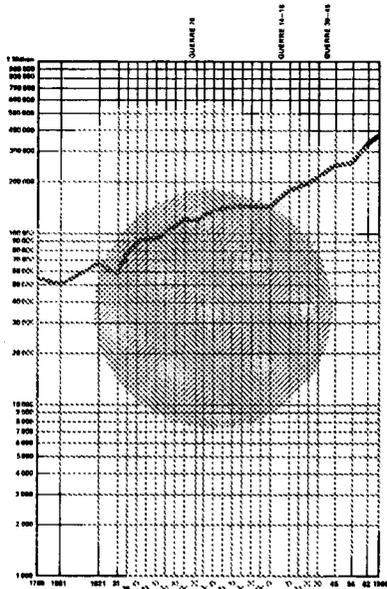
Decazeville



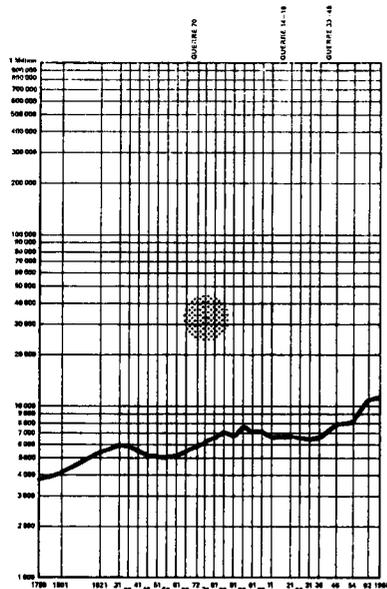
Saint-Affrique



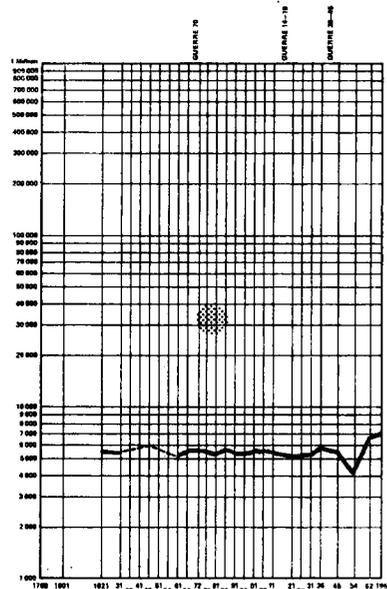
# HAUTE-GARONNE



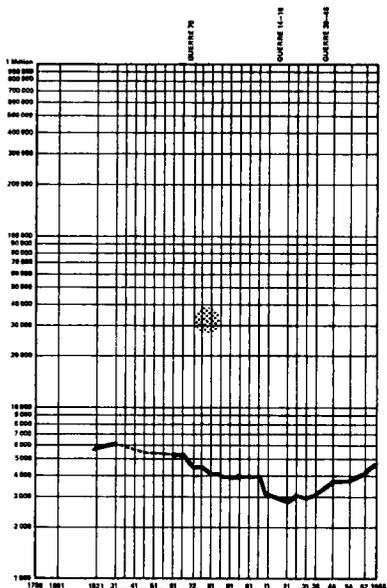
Toulouse



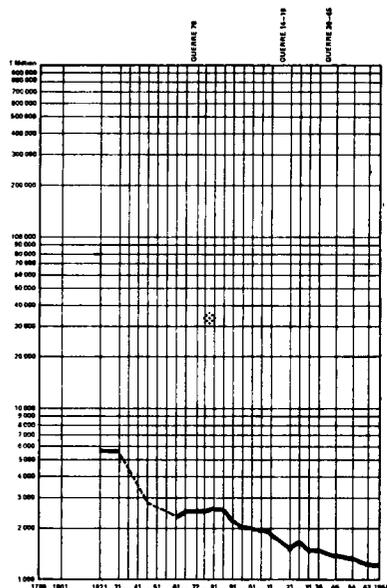
Saint-Gaudens



Revel

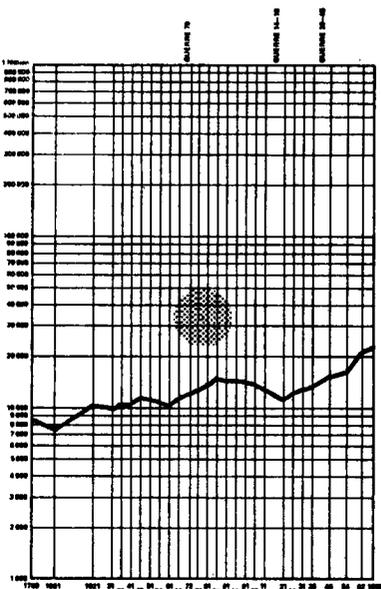


Villemur-sur-Tarn

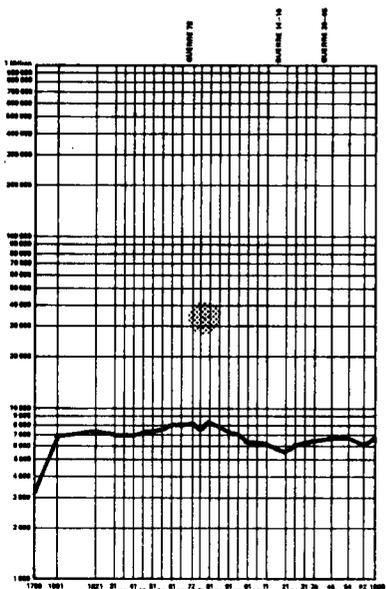


Aspet

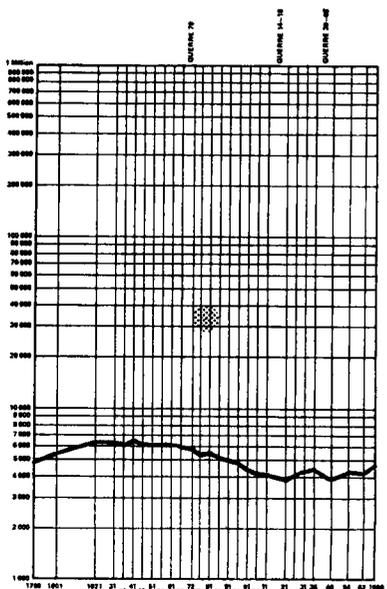
# GERS



Auch

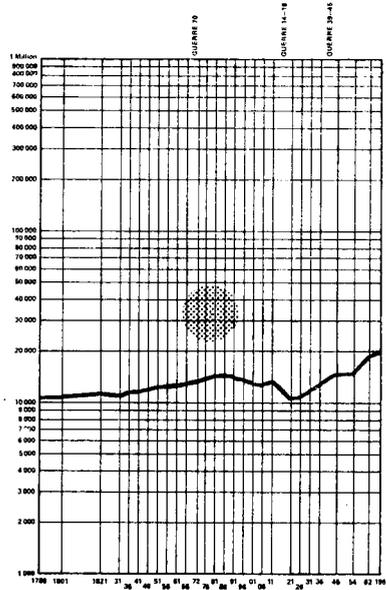


Condom

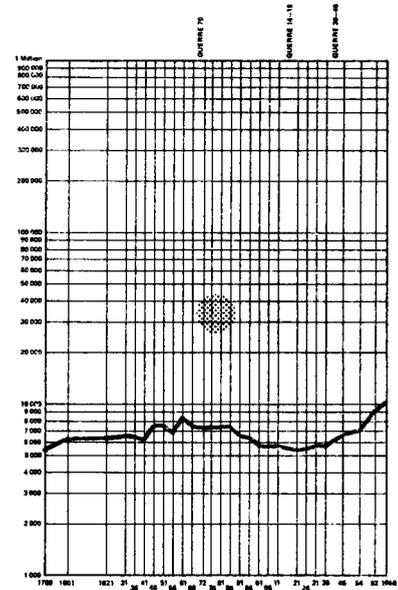


Lectoure

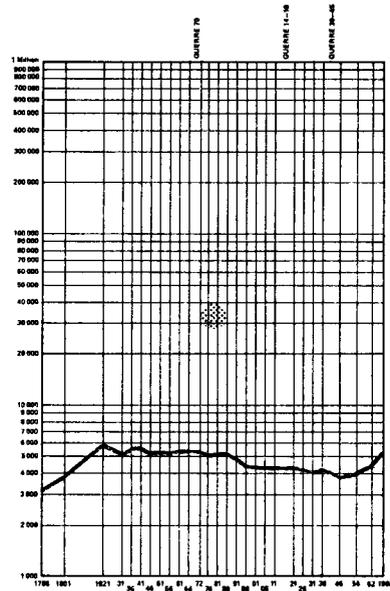
# LOT



Cahors

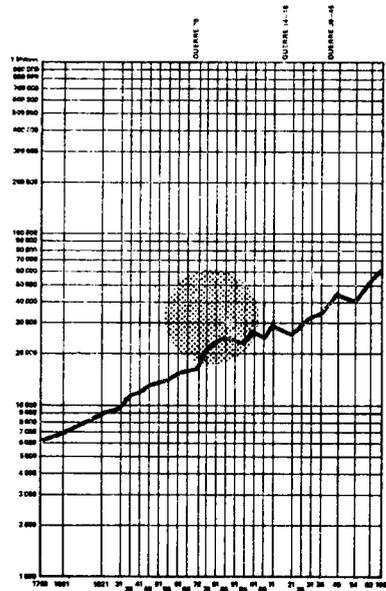


Figéac

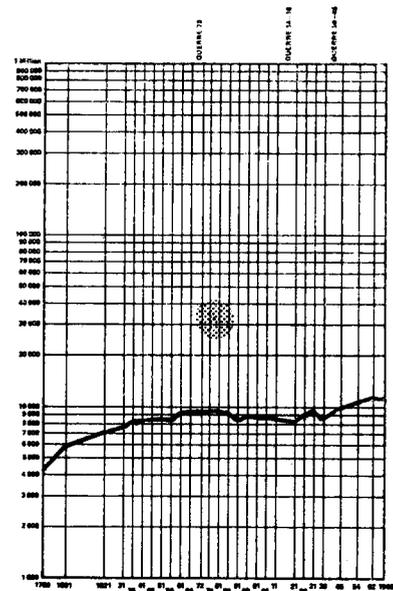


Gourdon

# HAUTES-PYRENEES



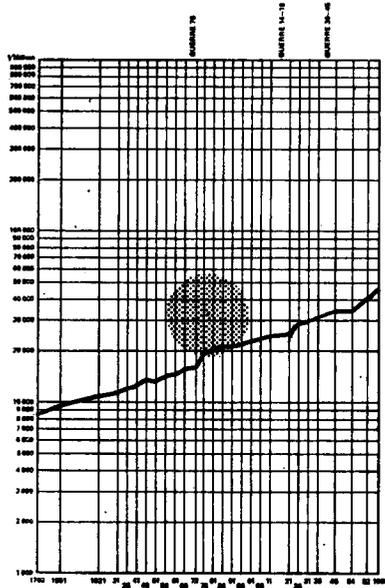
Tarbes



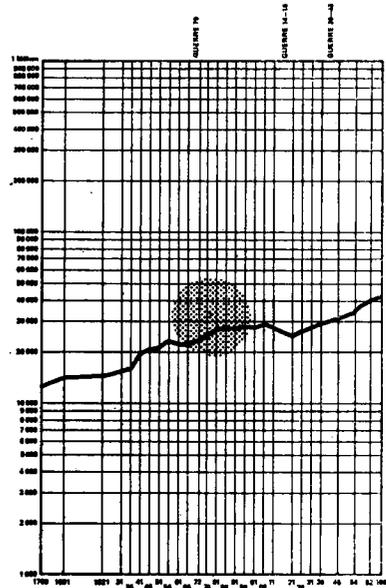
Bagnères-de-Bigorre



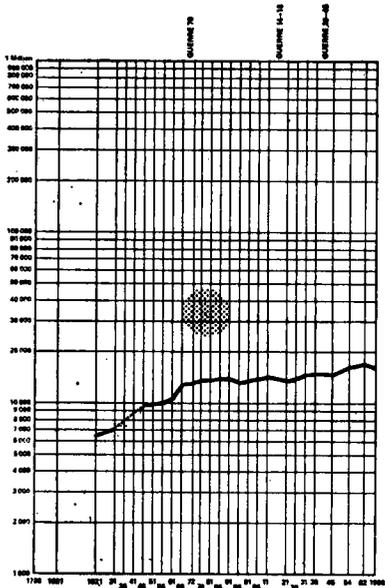
# TARN



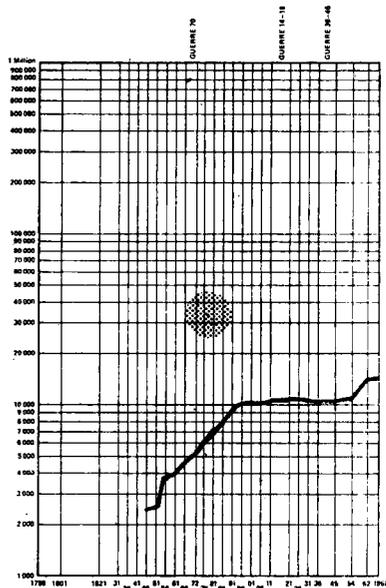
Albi



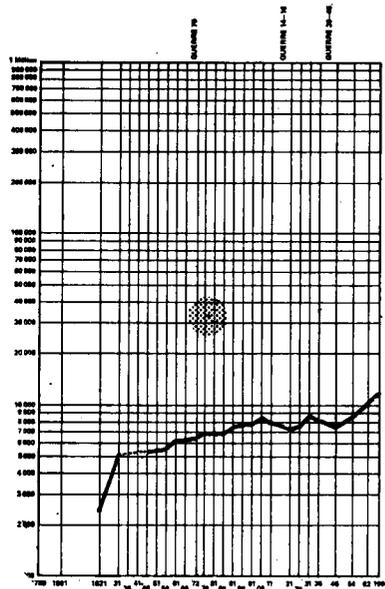
Castres



Mazamet



Carmaux

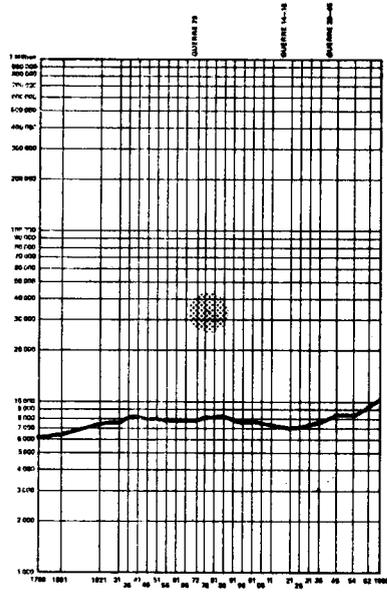


Graulhet

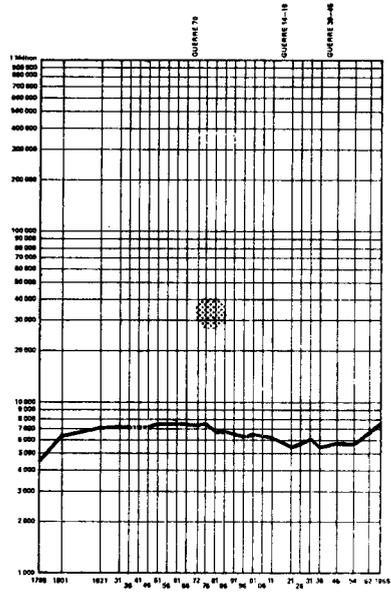


(Suite)

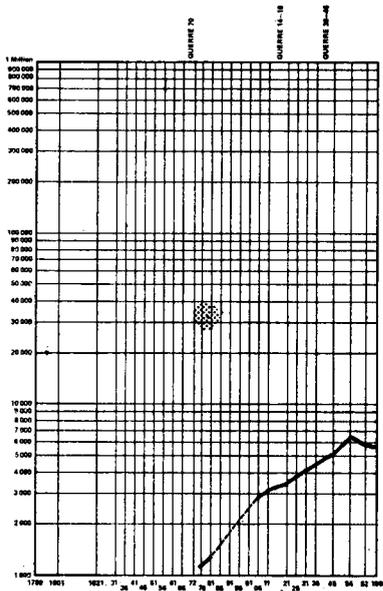
# TARN



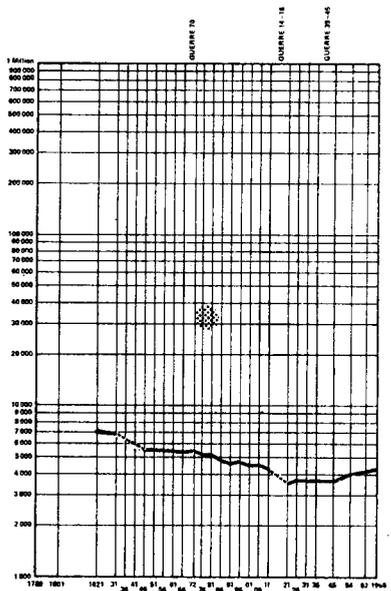
Gaillac



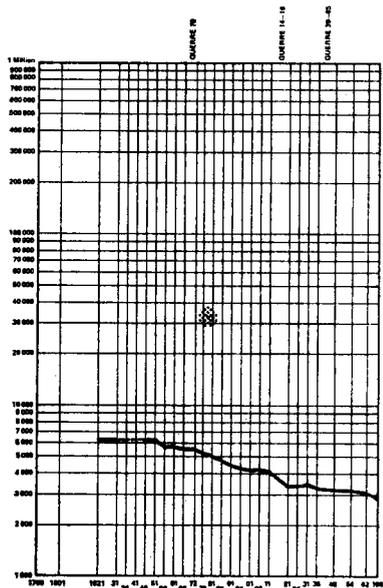
Lavour



Blaye-les-Mines

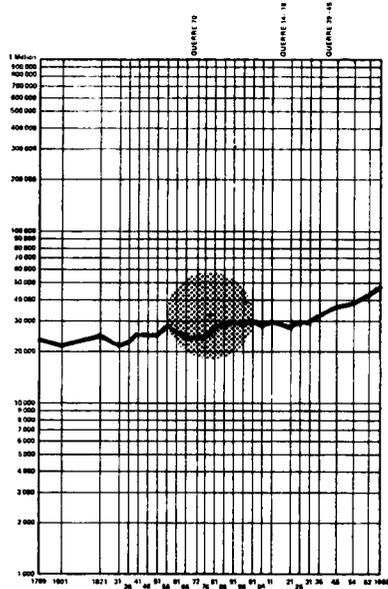


Rabastens

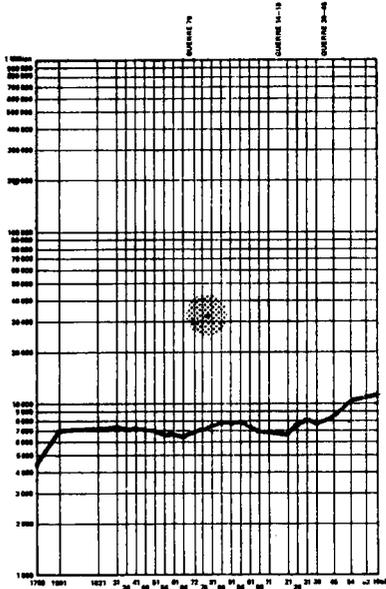


Puylaurens

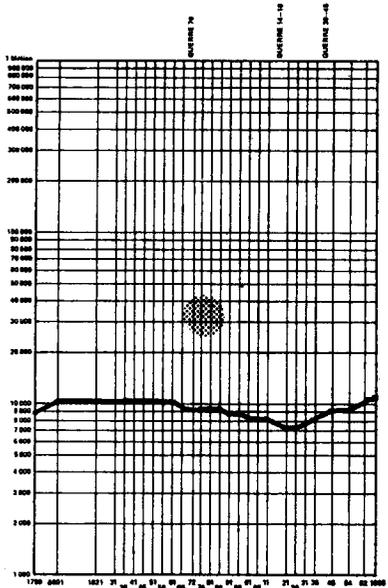
# TARN-ET-GARONNE



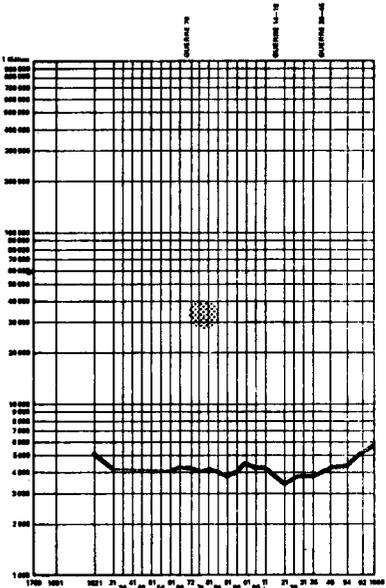
Montauban



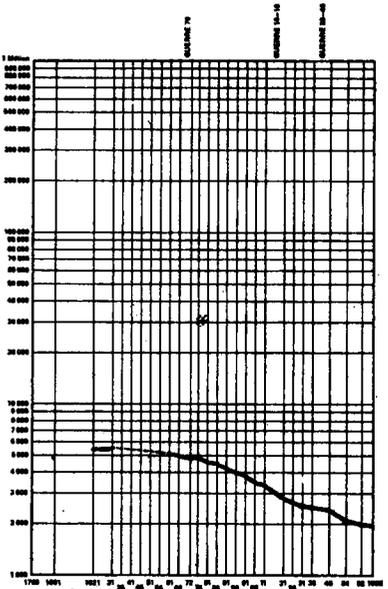
Castelsarrasin



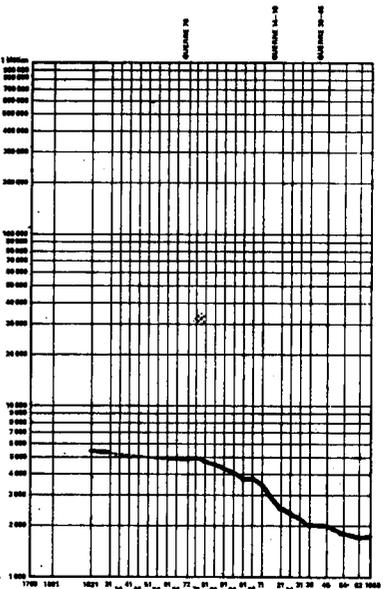
Moissac



Caussade



Saint-Antonin-Noble-Val



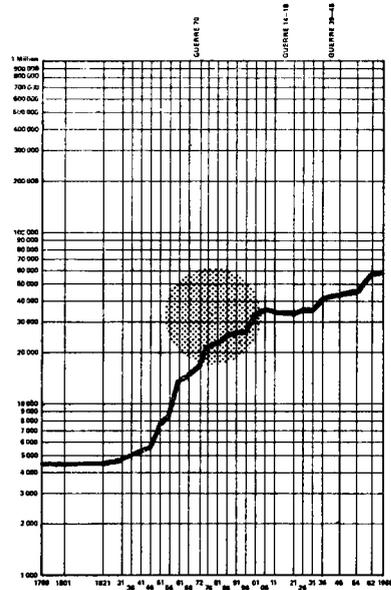
Caylus

**CENTRE-EST**

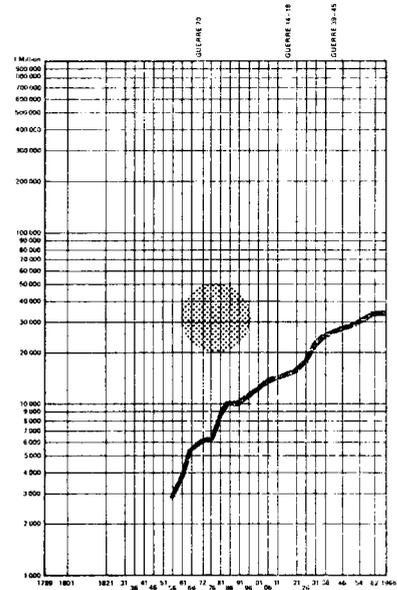
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**AUVERGNE**

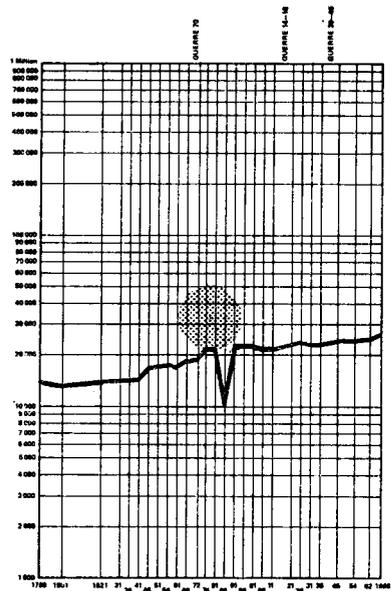
# ALLIER



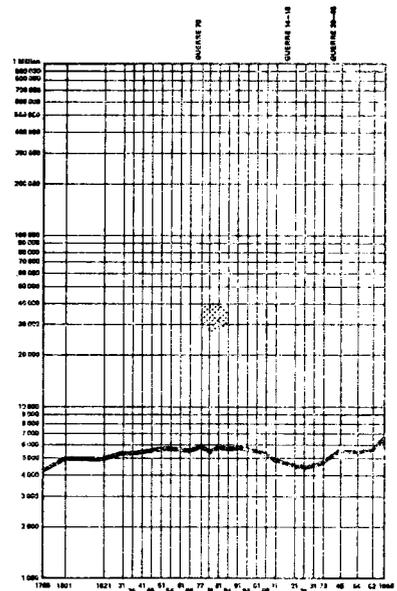
Montluçon



Vichy

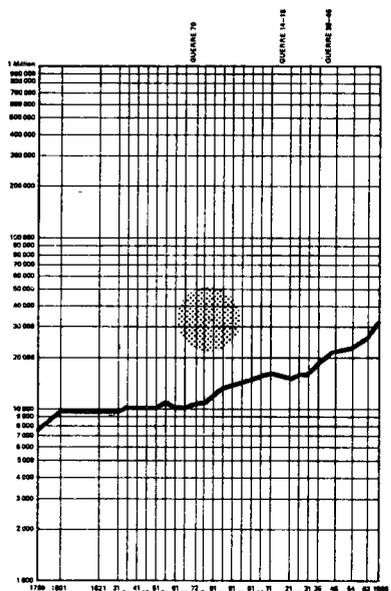


Moulins

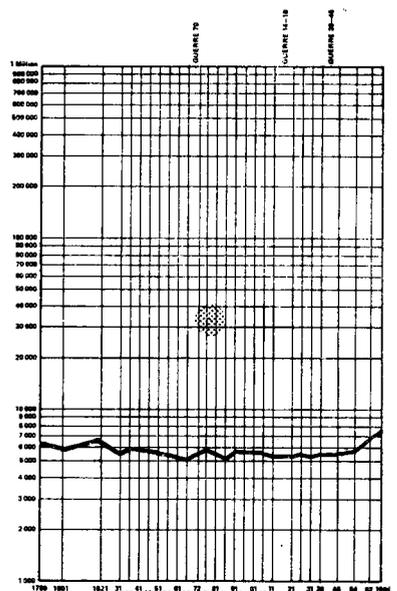


Gannat

# CANTAL



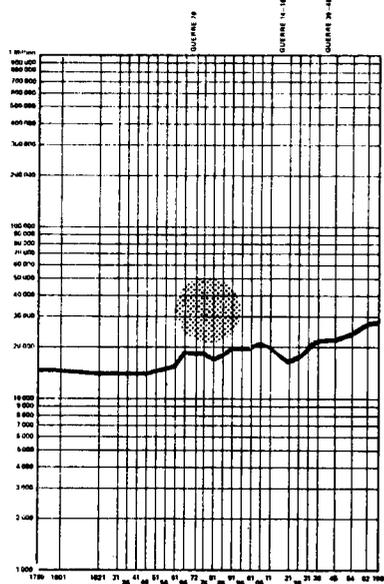
Aurillac



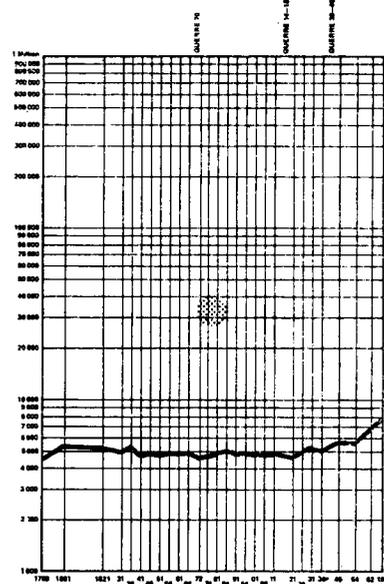
Saint-Flour



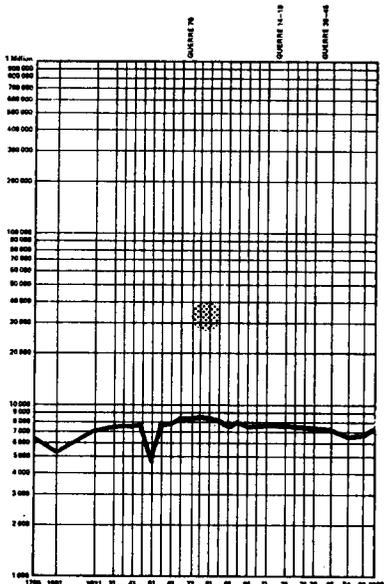
# HAUTE-LOIRE



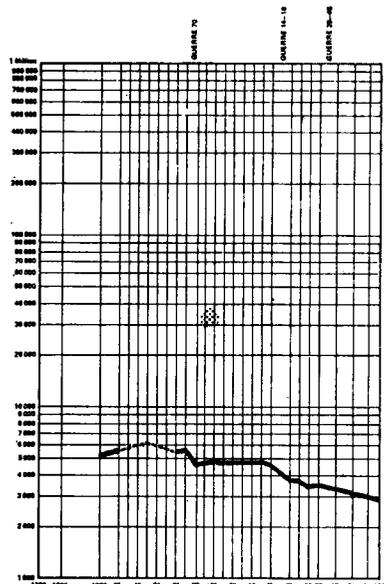
Le Puy



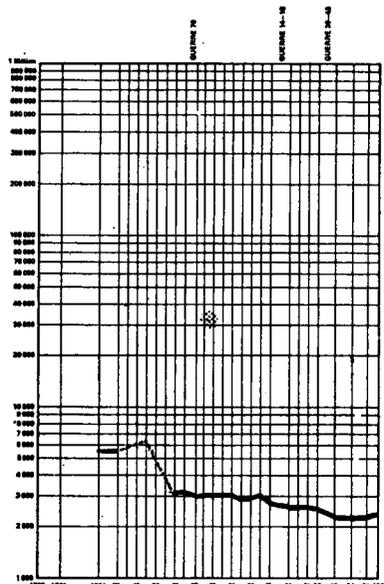
Brioude



Yssingeaux

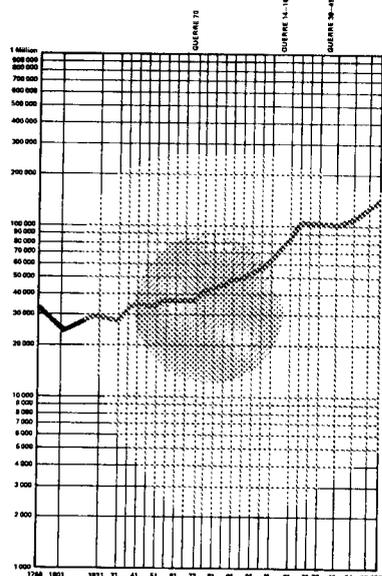


Tence

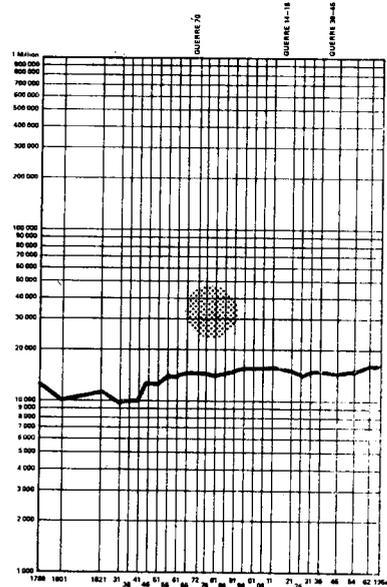


Bas-en-Basset

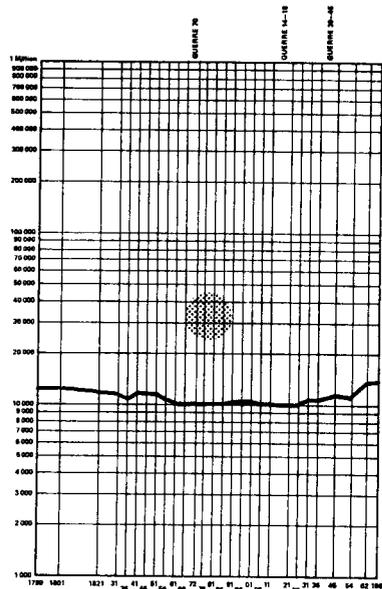
# PUY-DE-DOME



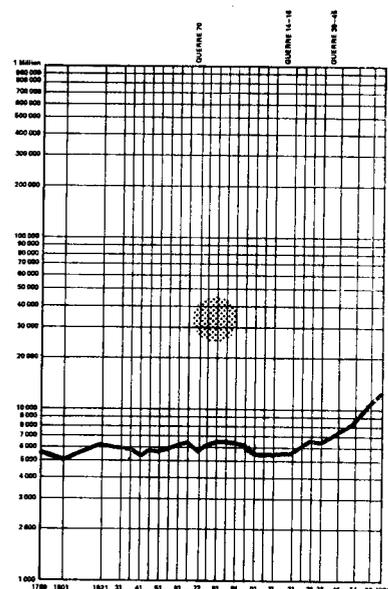
Clermont-Ferrand



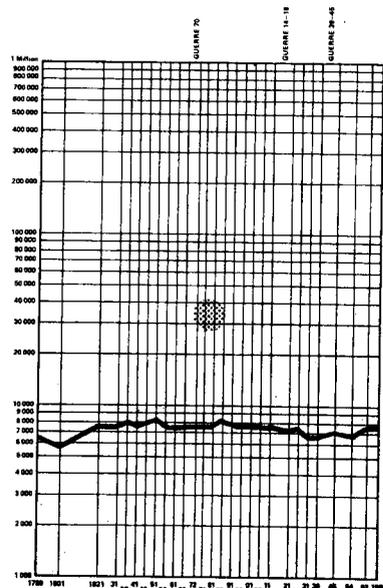
Thiers



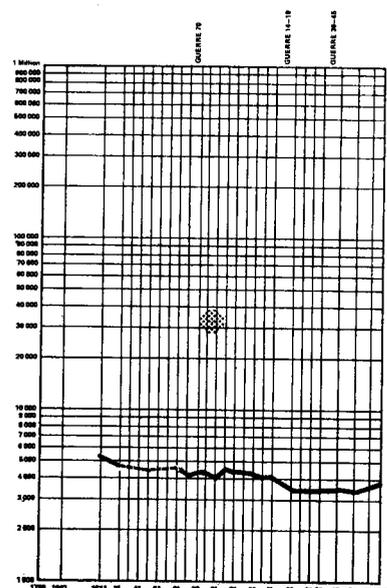
Riom



Issoire



Ambert



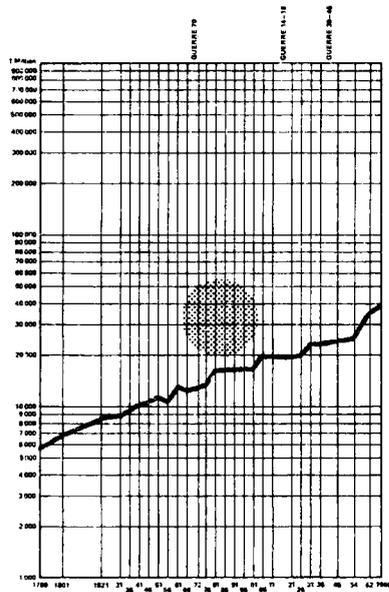
Billom



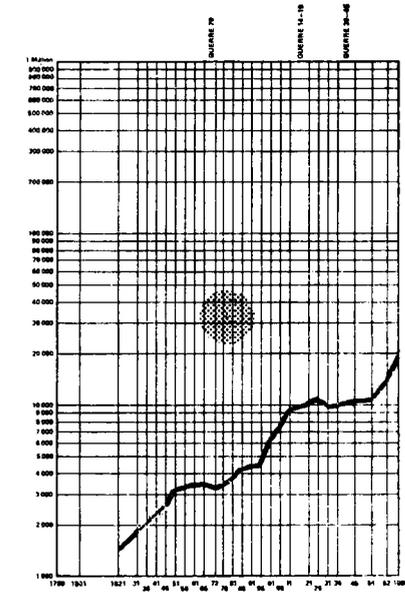
EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**RHÔNE - ALPES**

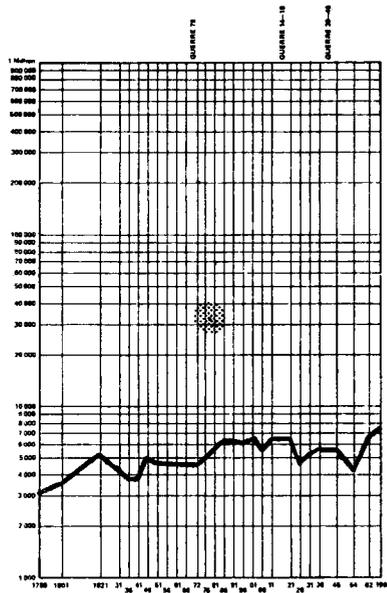
# AIN



Bourg-en-Bresse

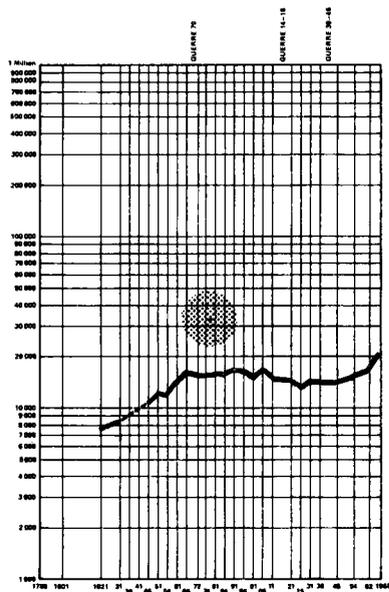


Oyonnax

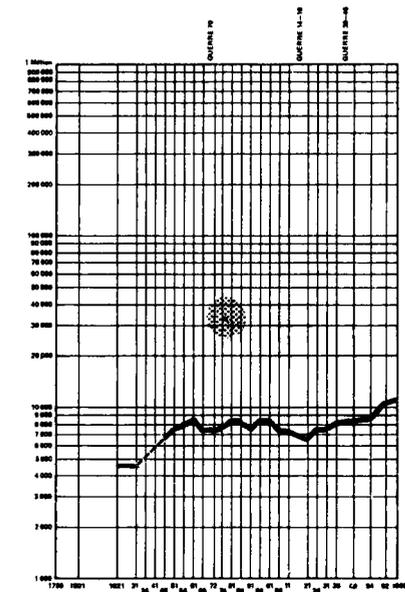


Bellay

# ARDECHE



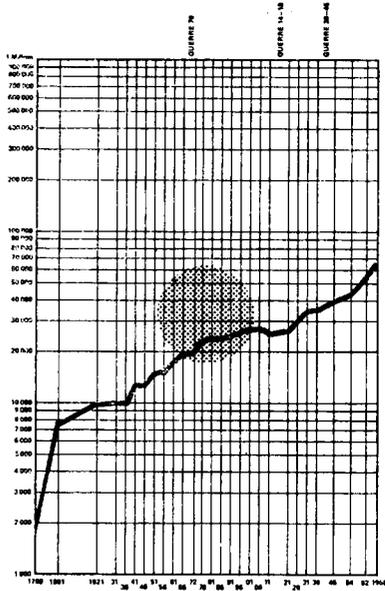
Annonay



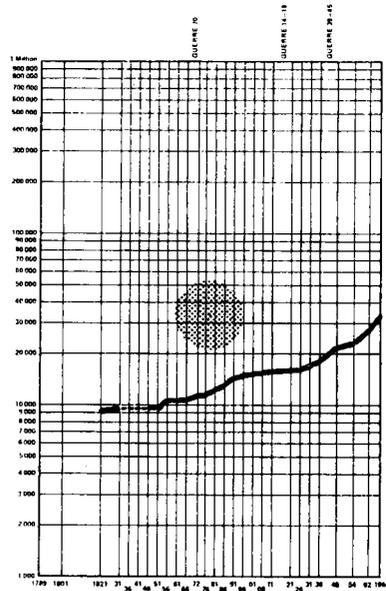
Aubenas



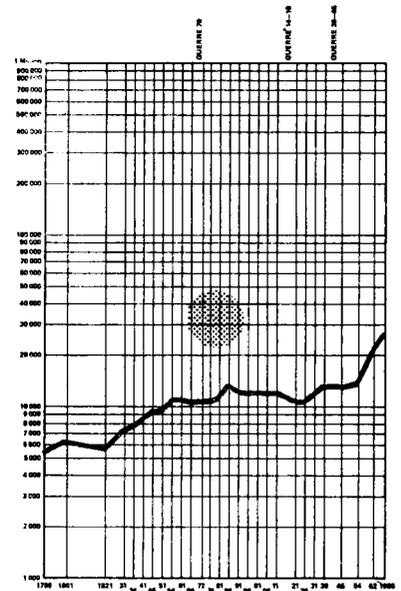
# DROME



Valence

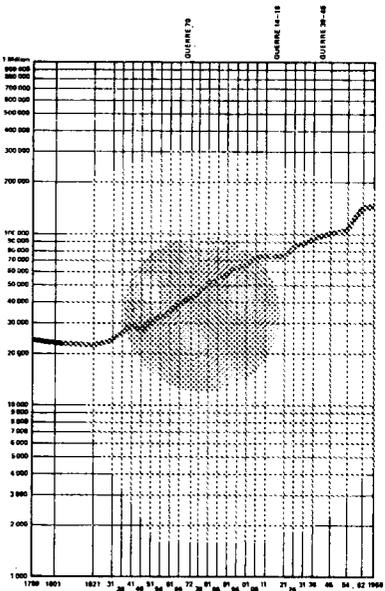


Roman-sur-Isère

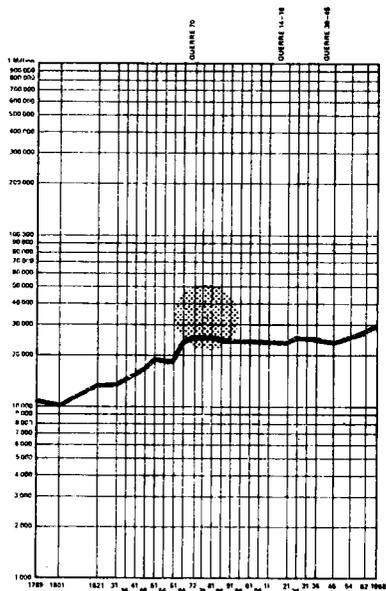


Montélimar

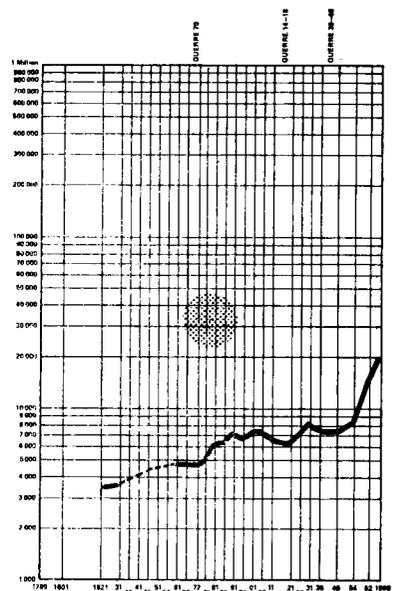
# ISERE



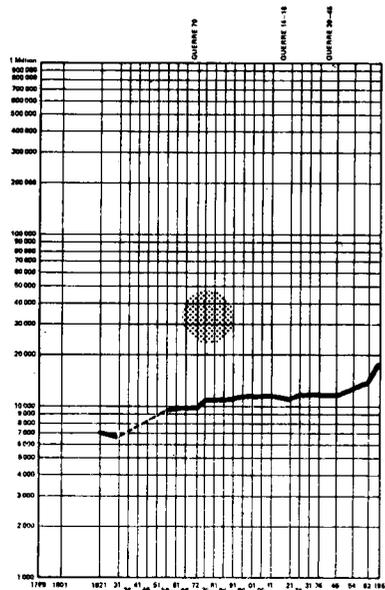
Grenoble



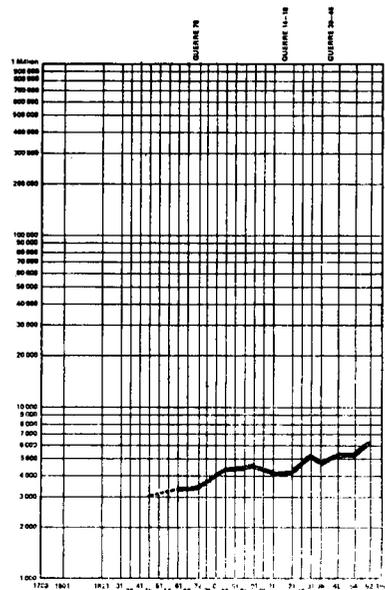
Vienne



Bourgoin

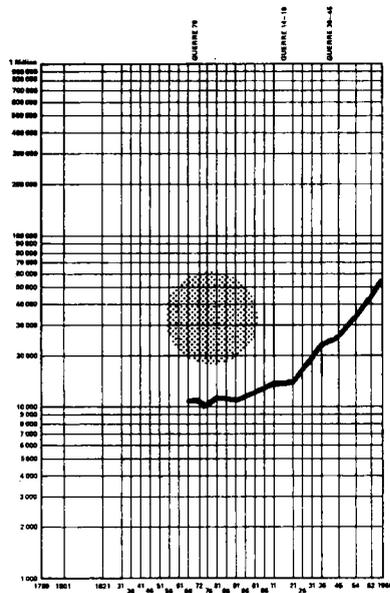


Voiron

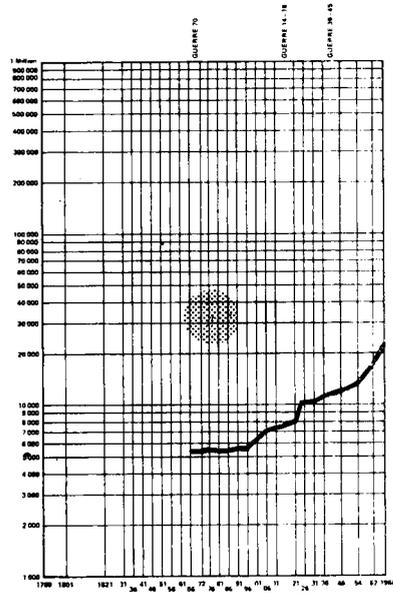


Jallieu  
(aggloméré à Bourgoin après 1962)

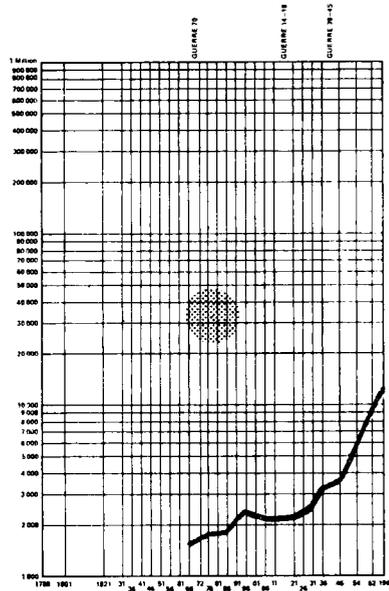
# HAUTE-SAVOIE



Annecy



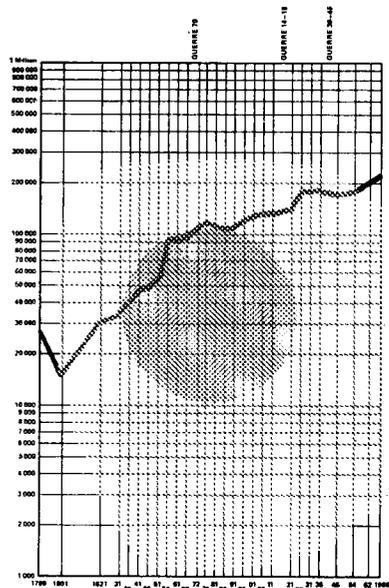
Thonon-les-Bains



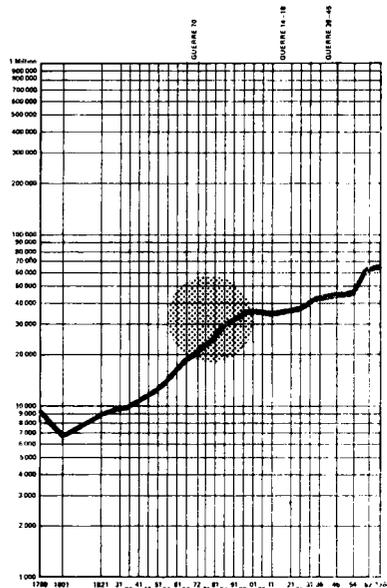
Cluses



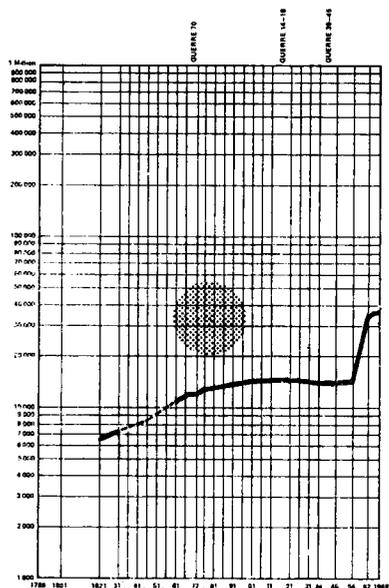
# LOIRE



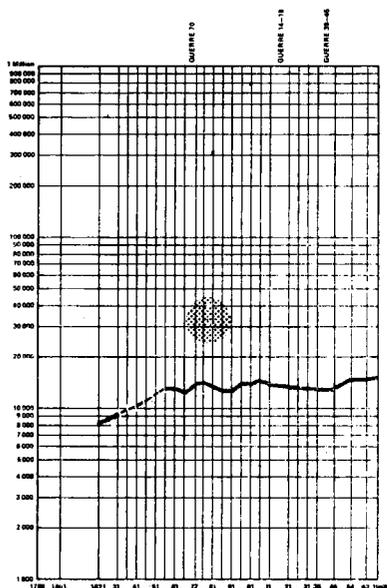
**Saint-Étienne**



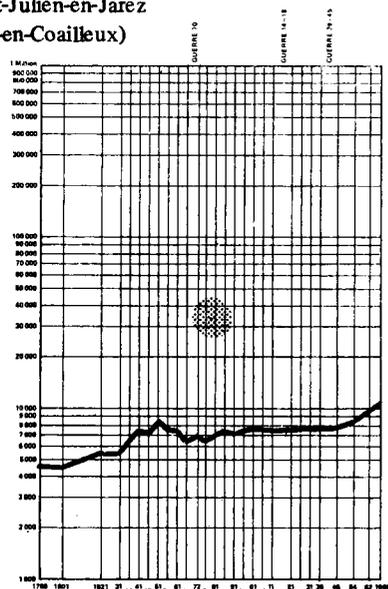
**Roanne**



**Saint-Chamond**  
(dont Izieux, Saint-Julien-en-Jarez  
et Saint-Martin-en-Coailleux)

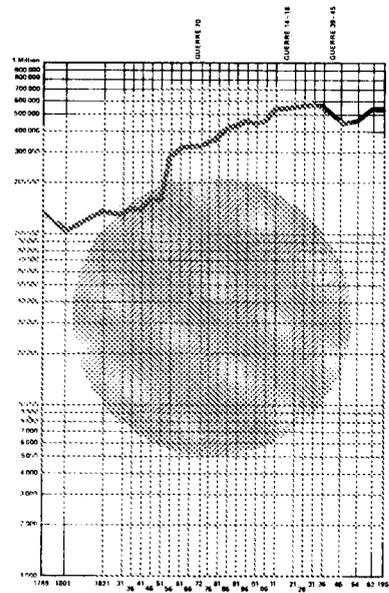


**Rive-de-Gier**

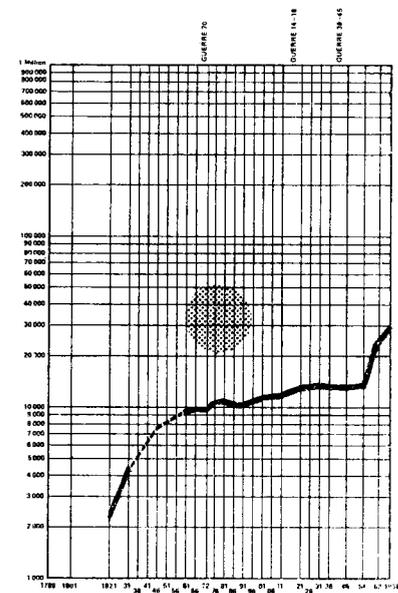


**Montbrison**

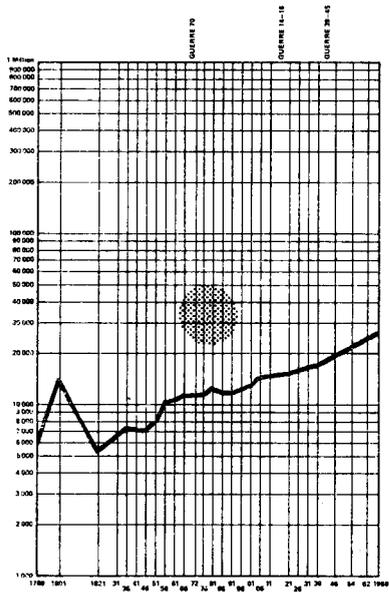
# RHÔNE



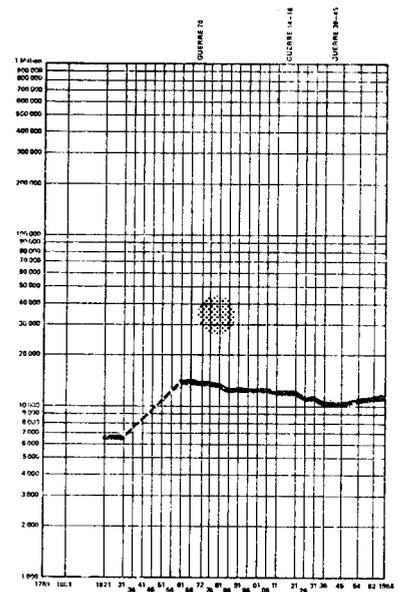
Lyon



Givors (dont Saint-Martin-de-Cornas)

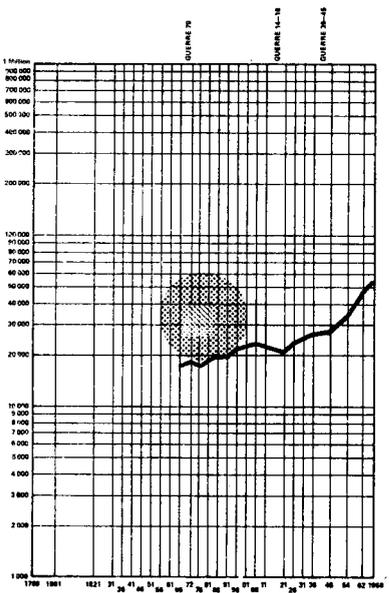


Villefranche-sur-Saône

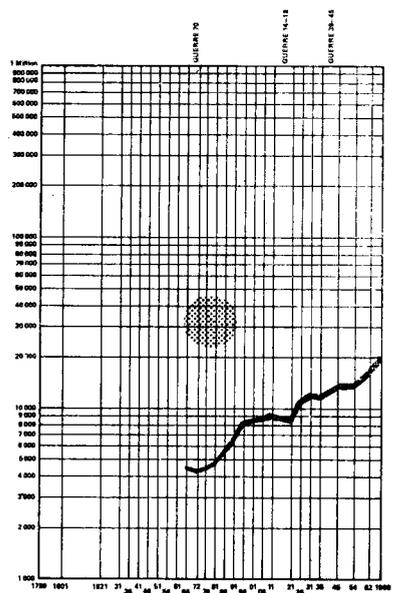


Tarare

# SAVOIE



Chambéry



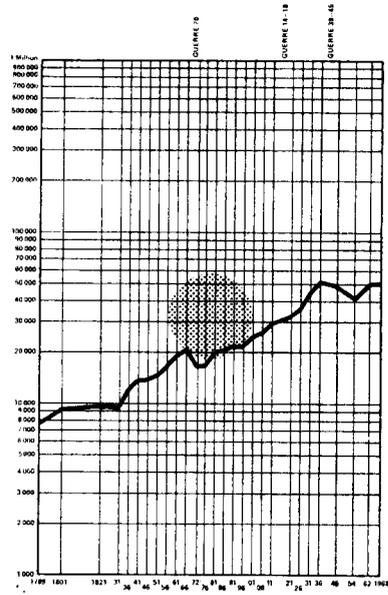
Aix-les-Bains

**MEDITERRANEE**

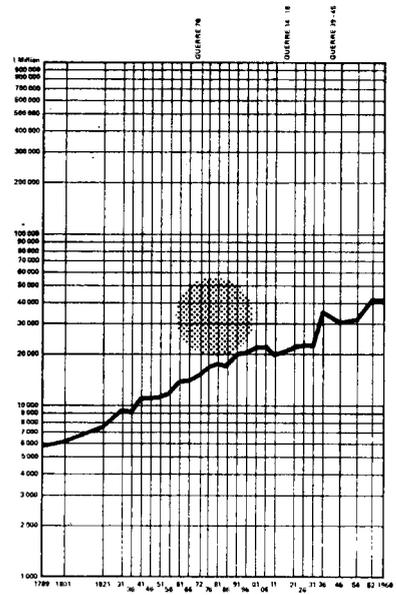
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**CORSE**

# CORSE



**Bastia**

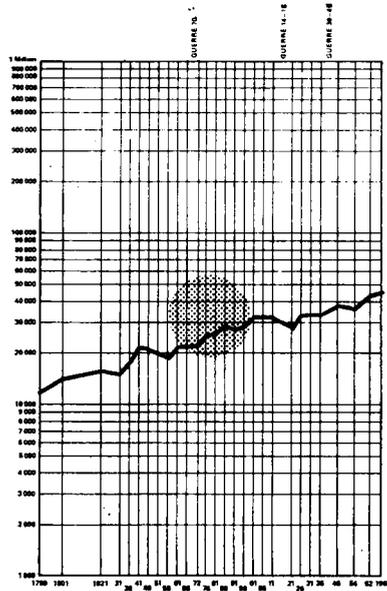


**Ajaccio**

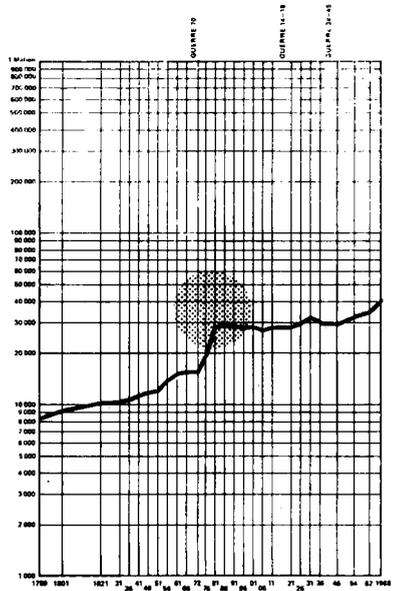
EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**LANGUEDOC - ROUSSILLON**

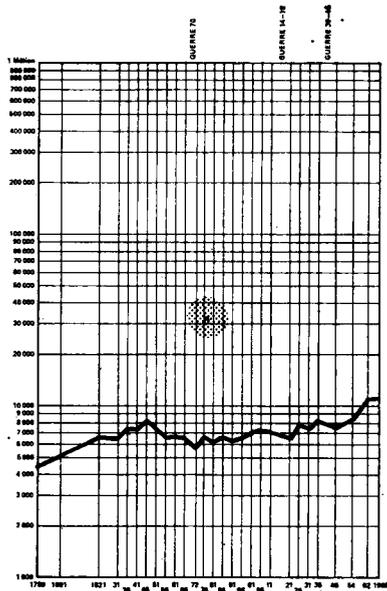
# AUDE



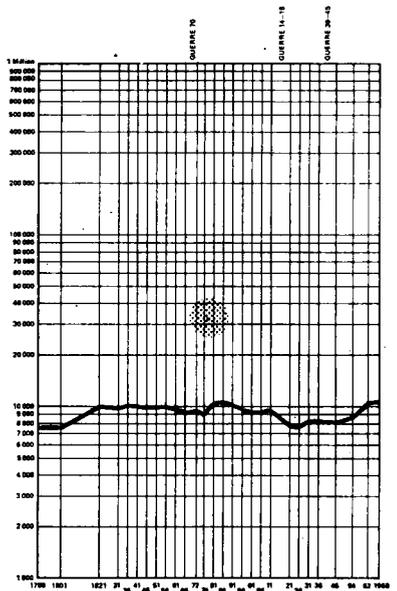
Carcassonne



Narbonne



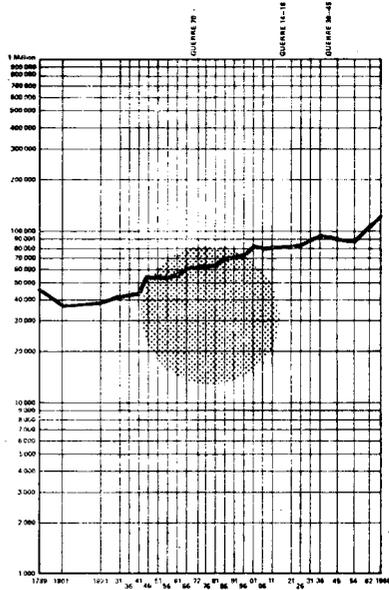
Limoux



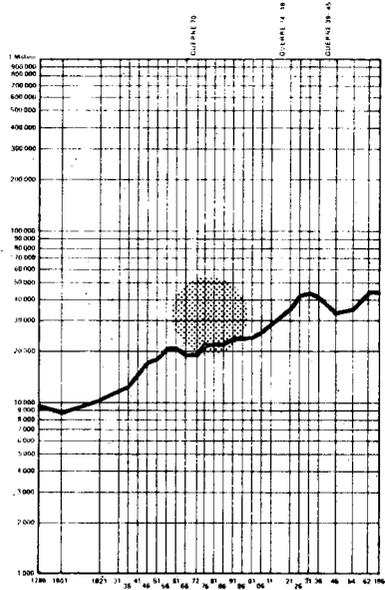
Castelnaudary



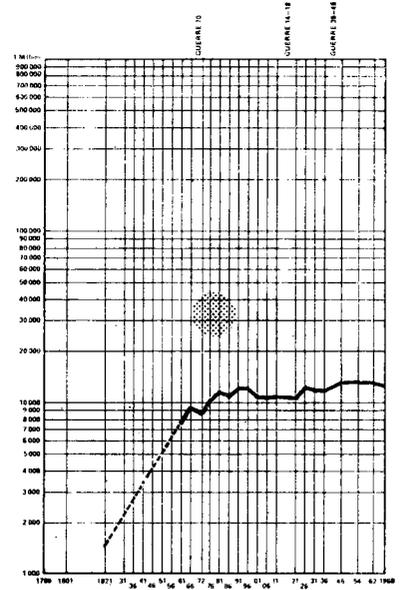
# GARD



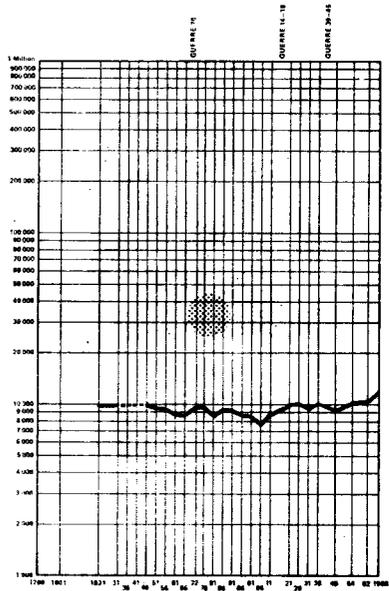
Nîmes



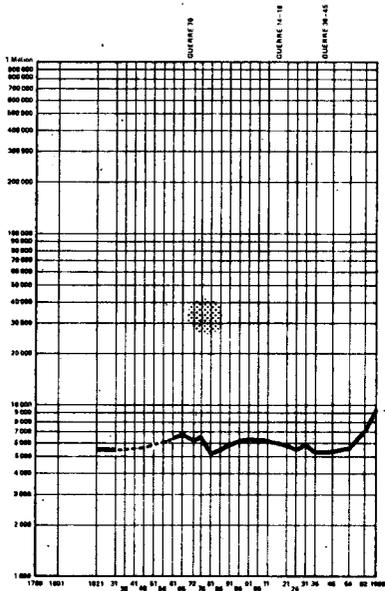
Alès



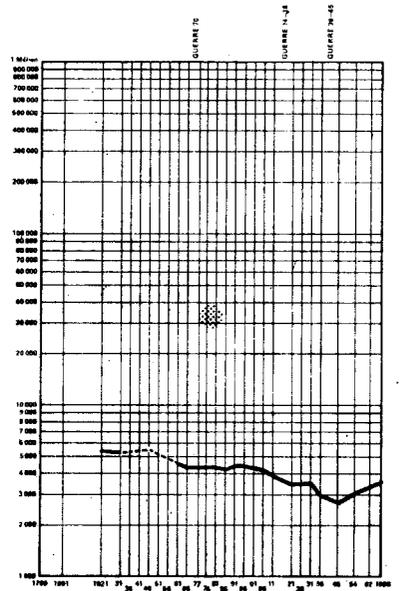
La Grand'Combe



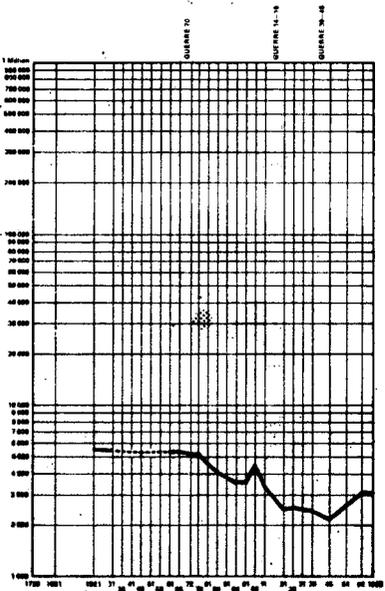
Beaucaire



Saint-Gilles

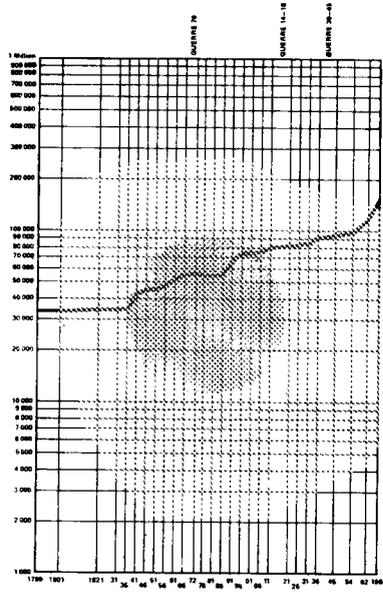


Saint-Hippolyte-du-Fort

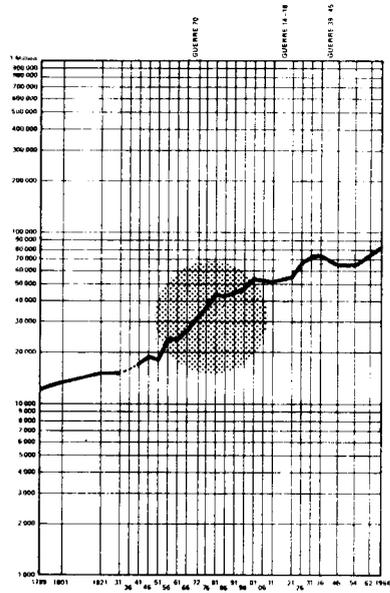


Anduze

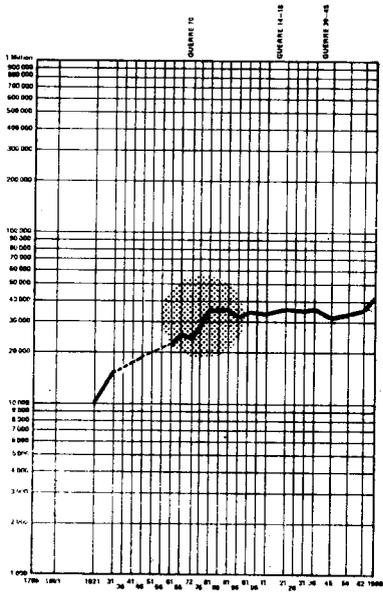
# HERAULT



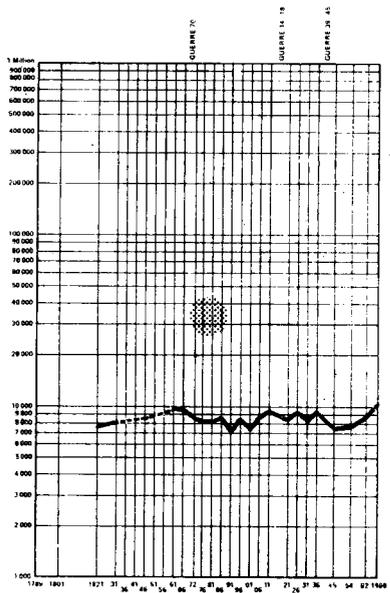
Montpellier



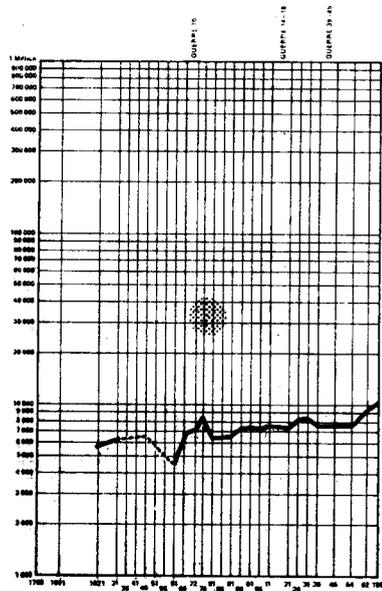
Béziers



Sète



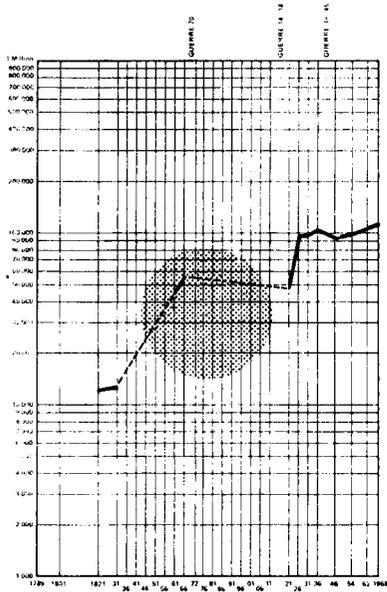
Agde



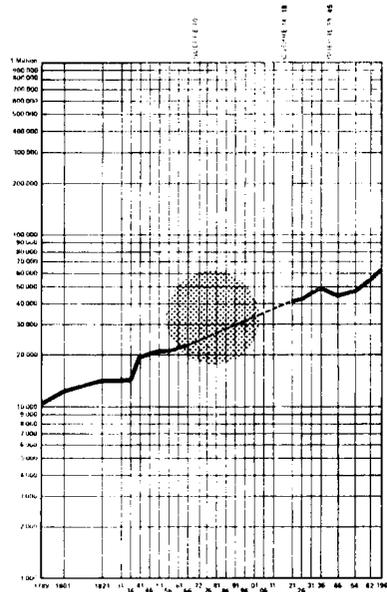
Lunel



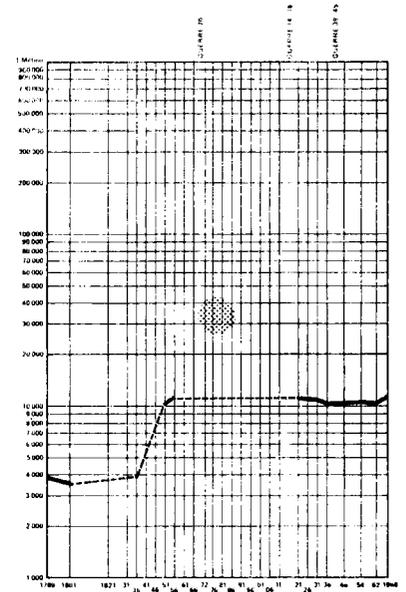
# HAUT-RHIN



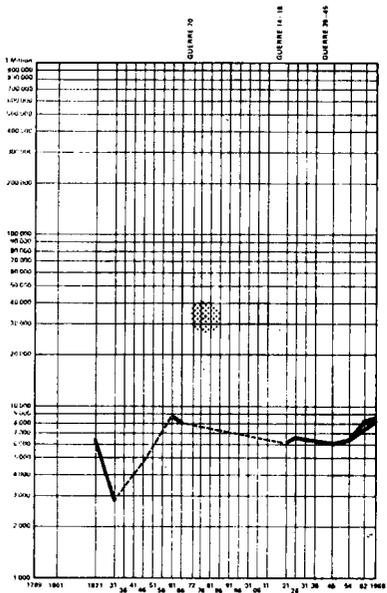
Mulhouse



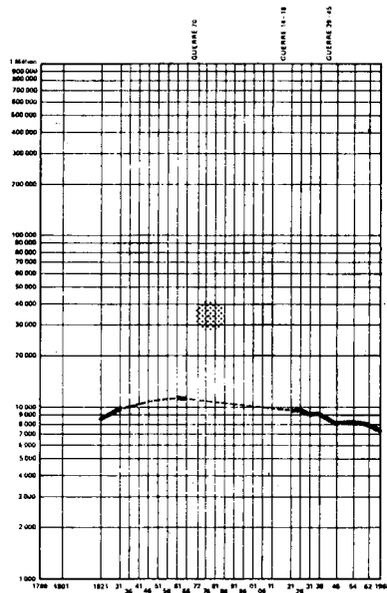
Colmar



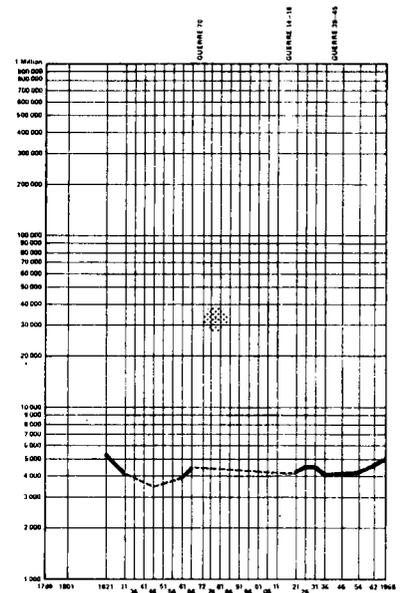
Guebwiller



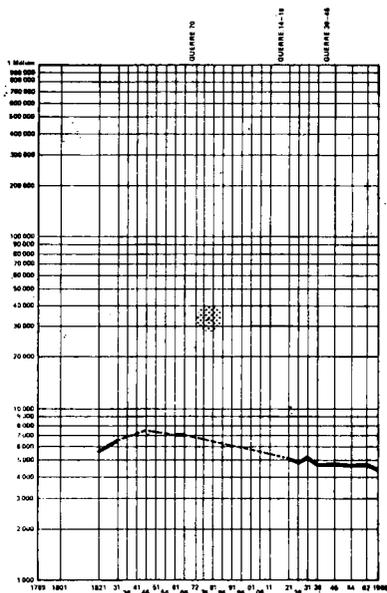
Thann  
(et Cernay en 1962)



Sainte-Marie-aux-Mines



Sultz

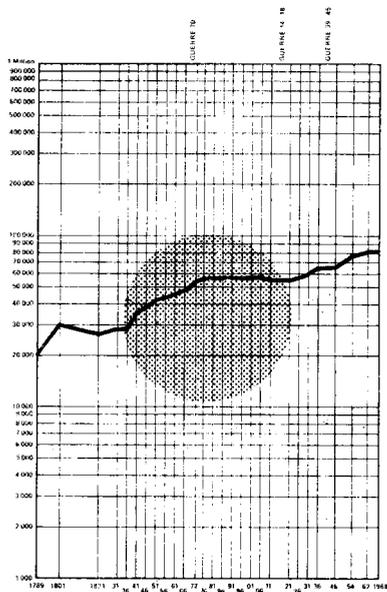


Ribeauvillé

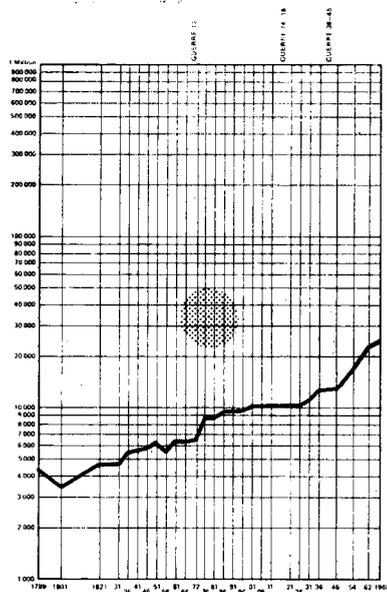
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**FRANCHE-COMTE**

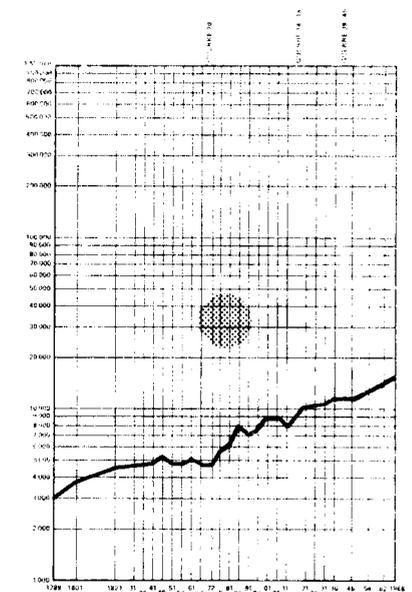
# DOUBS



Besançon

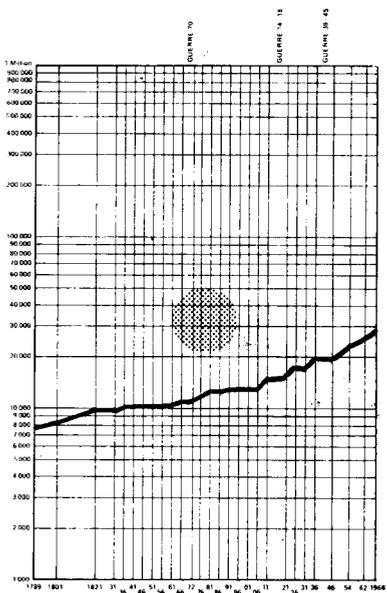


Montbéliard

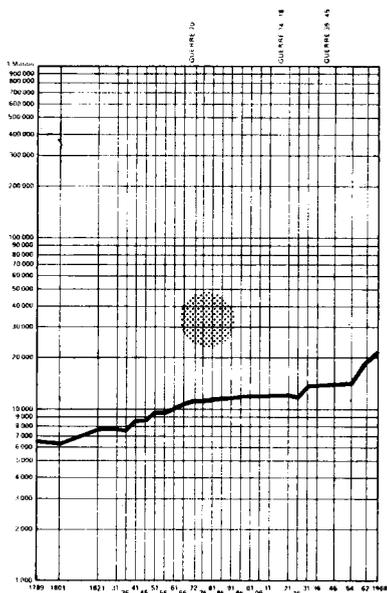


Pontarlier

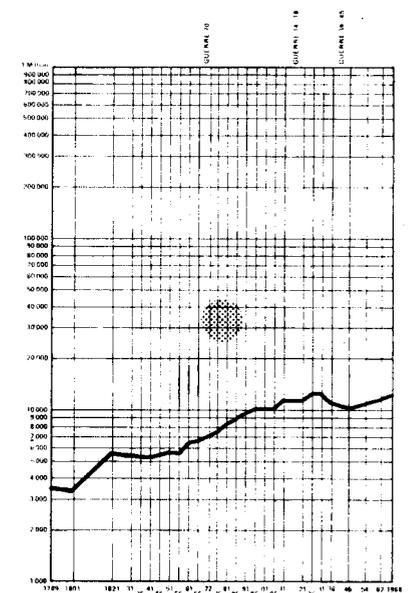
# JURA



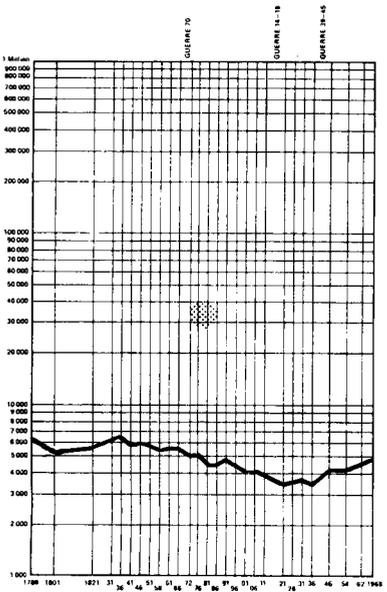
Dole



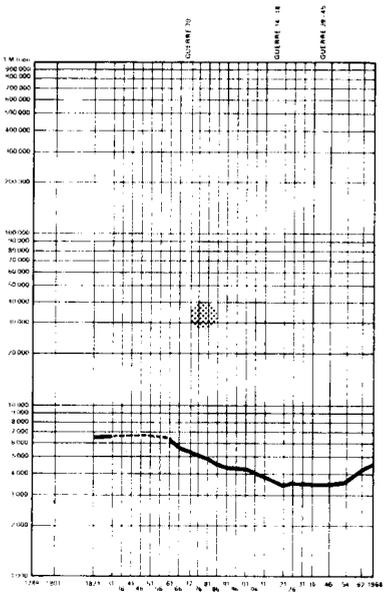
Lons-le-Saunier



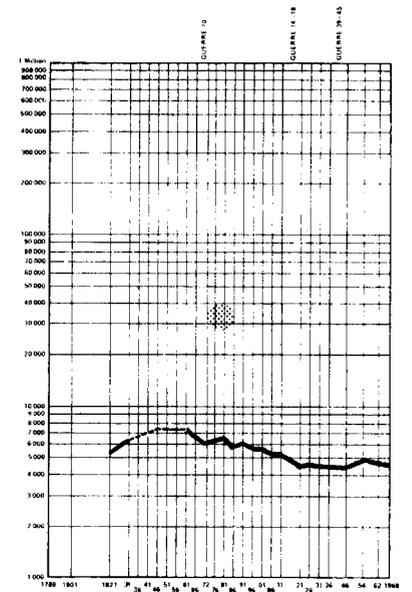
Saint-Claude



Poligny



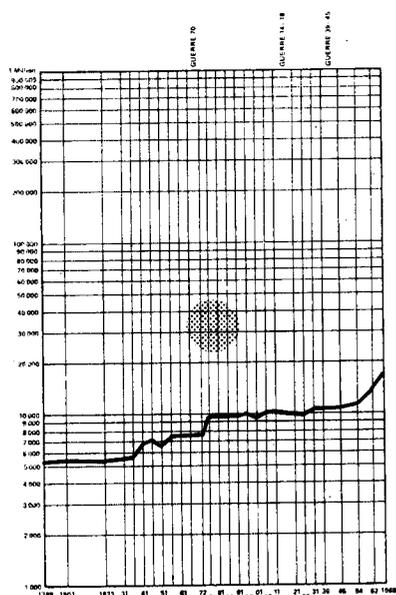
Arbois



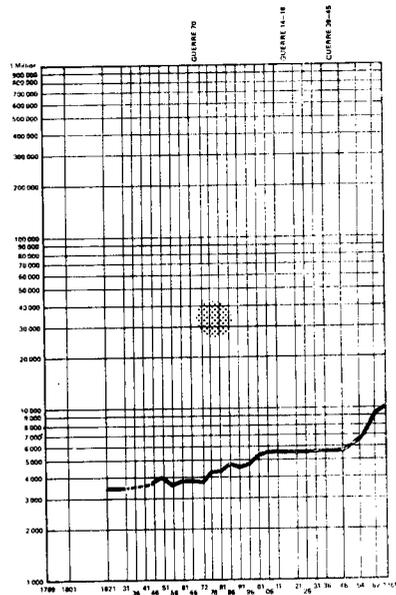
Salins-les-Bains



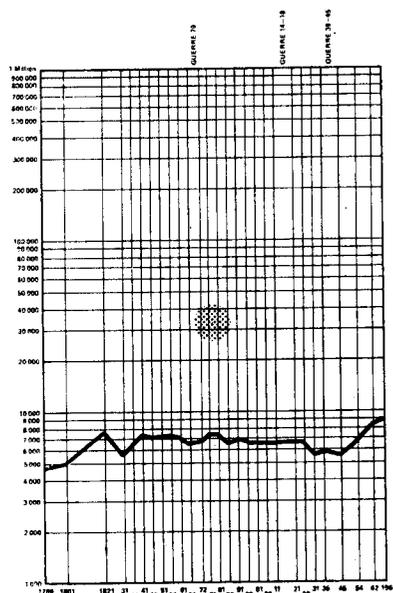
# HAUTE-SAÔNE



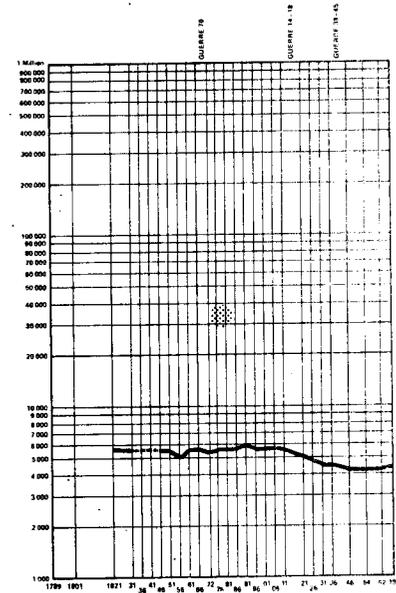
Vesoul



Luxeuil-les-Bains

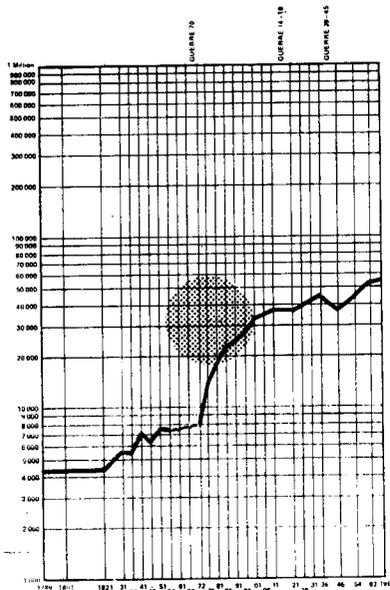


Gray



Fougerolles

# TERRITOIRE-DE-BELFORT

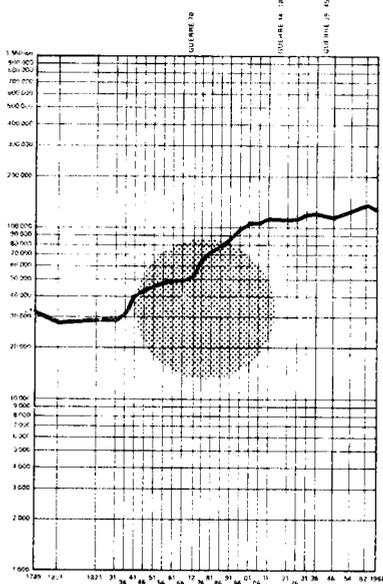


Belfort

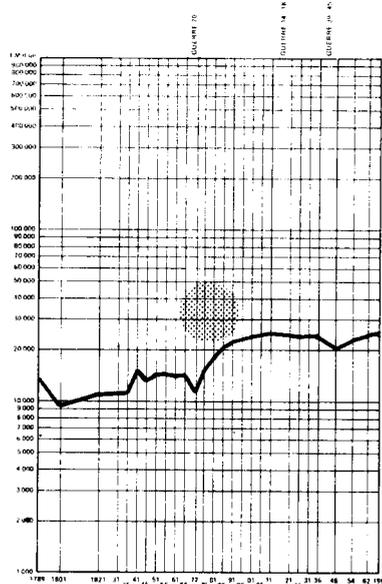
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES  
DE 1789 A 1968

**LORRAINE**

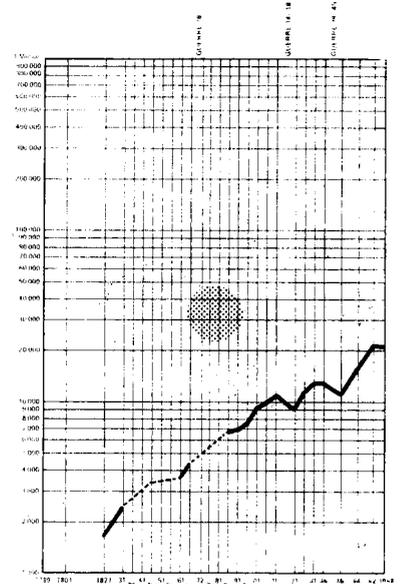
# MEURTHE-ET-MOSELLE



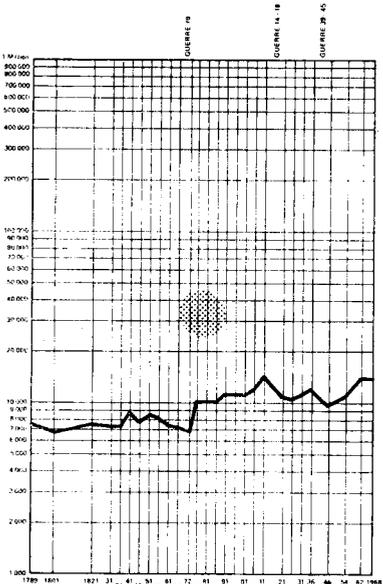
Nancy



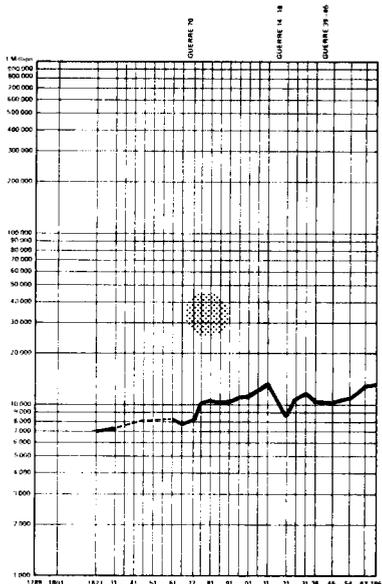
Luneville



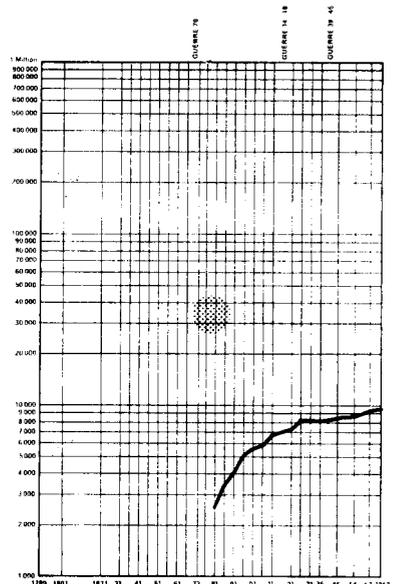
Longwy



Toul

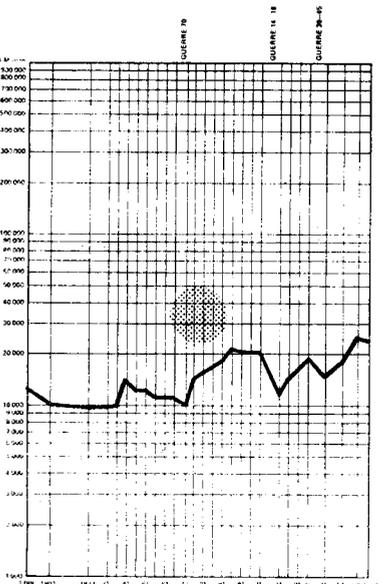


Pont-à-Mousson

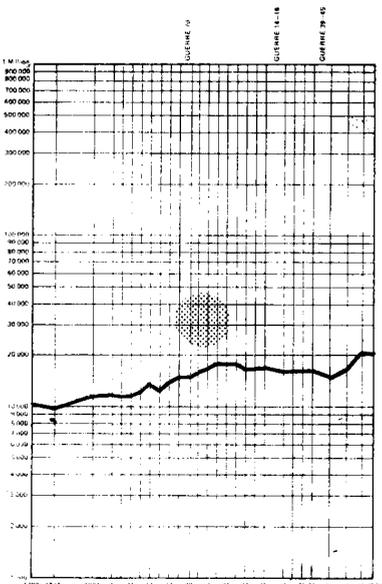


Dombasle-sur-Meurthe

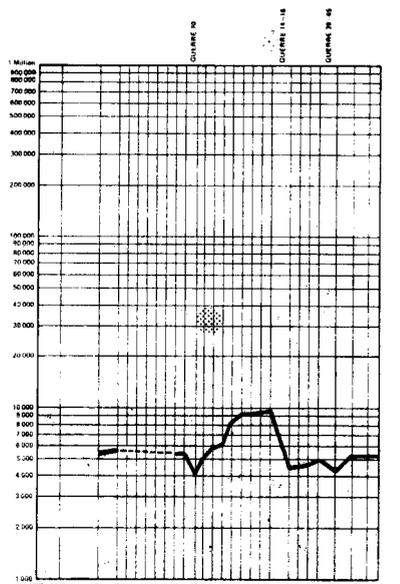
# MEUSE



Verdun-sur-Meuse



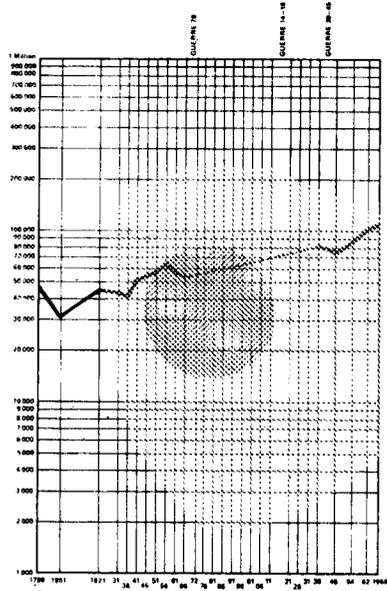
Bar-le-Duc



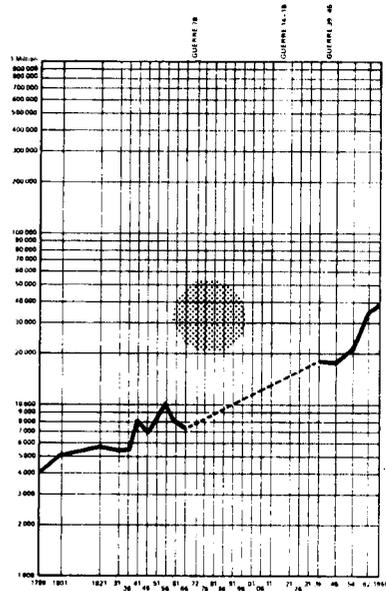
Saint-Mihiel



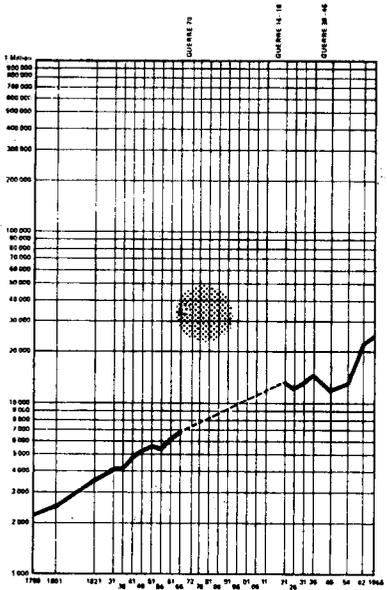
# MOSELLE



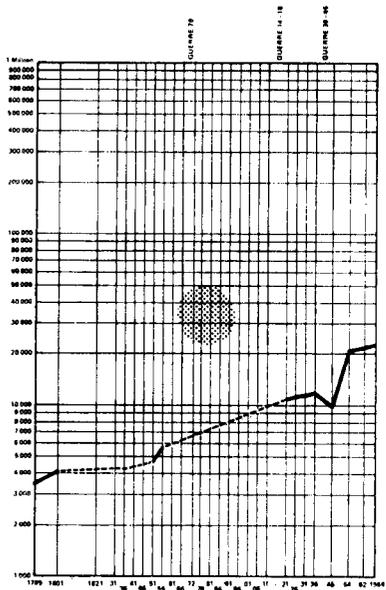
Metz



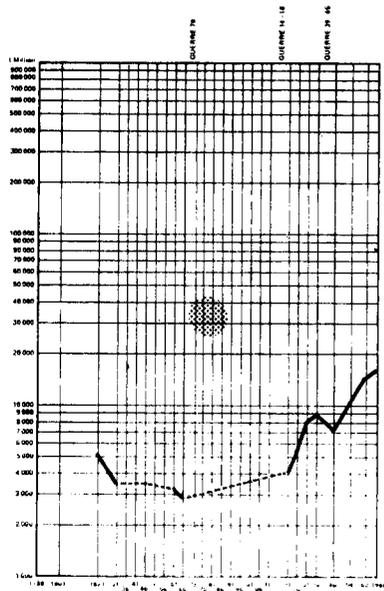
Thionville



Sarreguemines

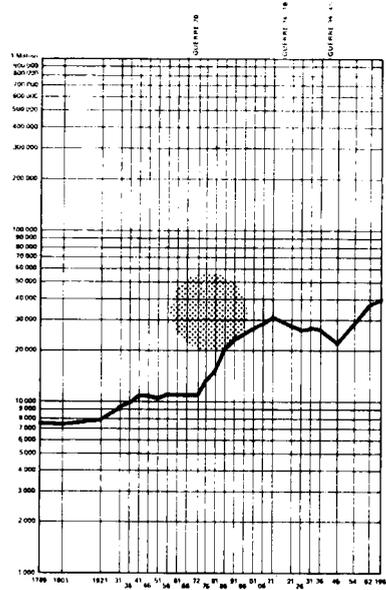


Forbach

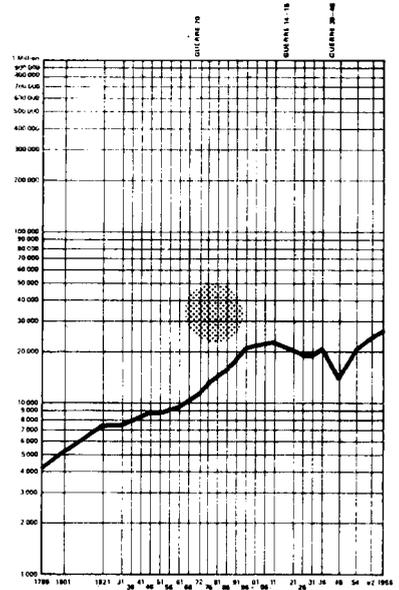


Saint-Avold

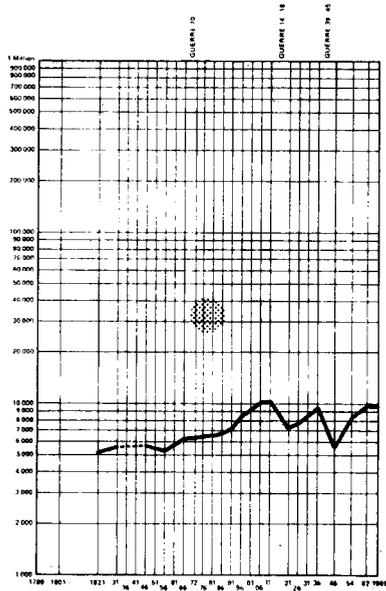
# VOSGES



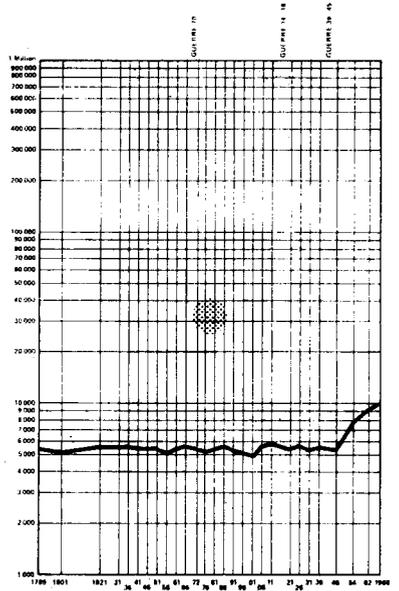
Épinal



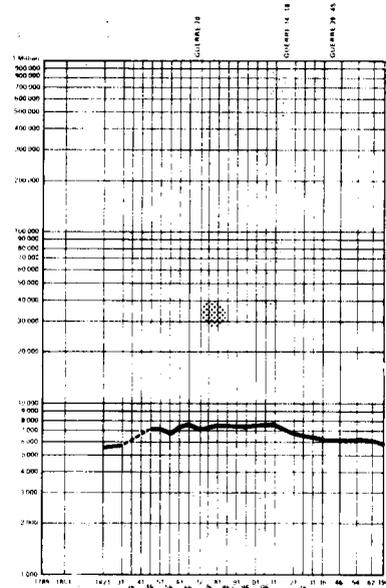
Saint-Dié



Gérardmer



Mirecourt



Le Val-d'Ajol

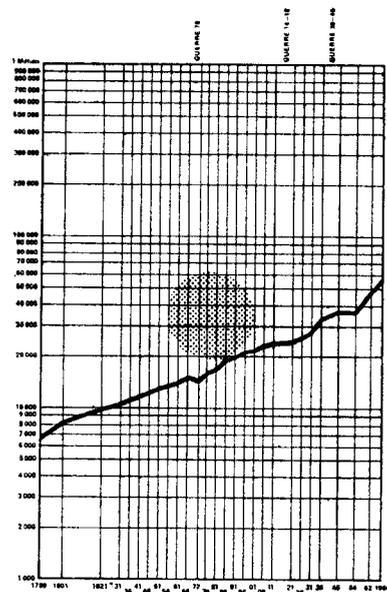


**QUEST**

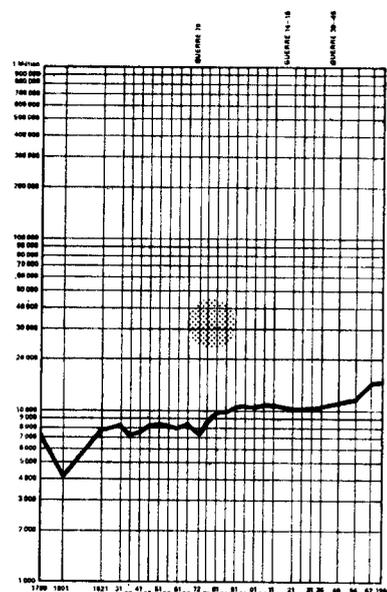
# ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES DE 1789 A 1968

## **BRETAGNE**

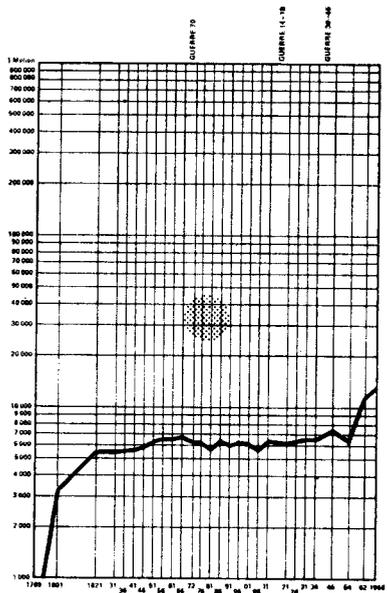
# COTES-DU-NORD



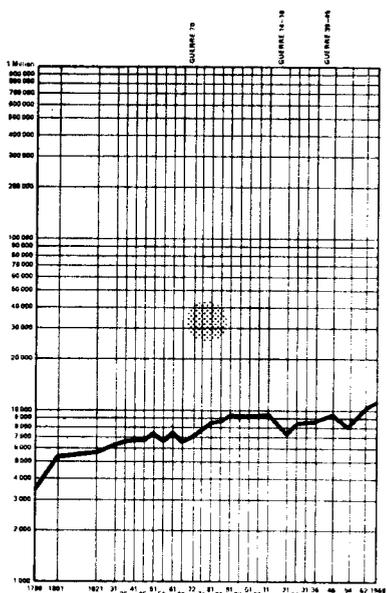
Saint-Brieuc



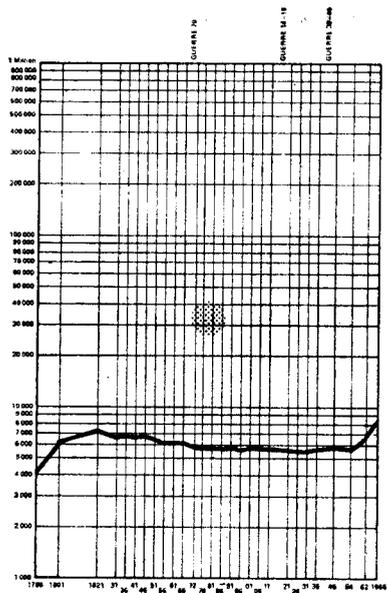
Dinan



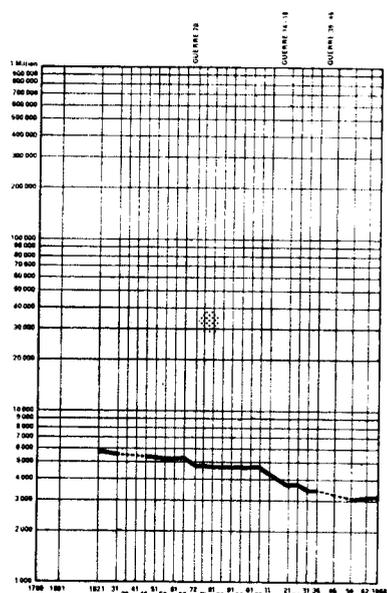
Lannion



Guingamp



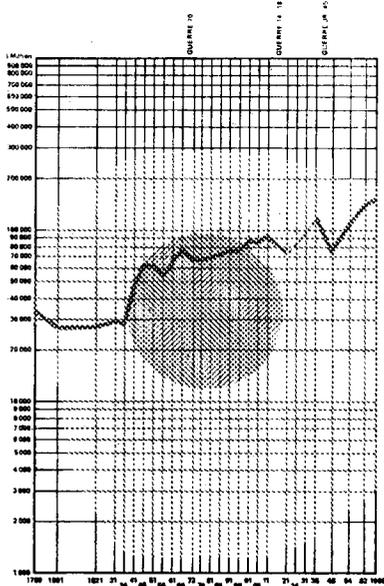
Loudéac



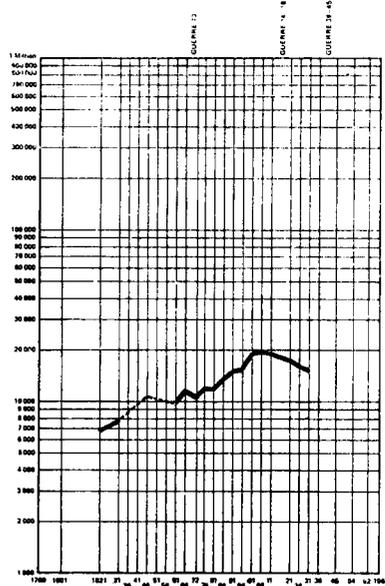
Pléuc



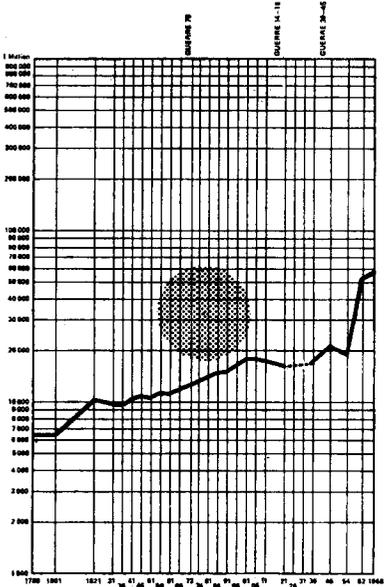
# FINISTERE



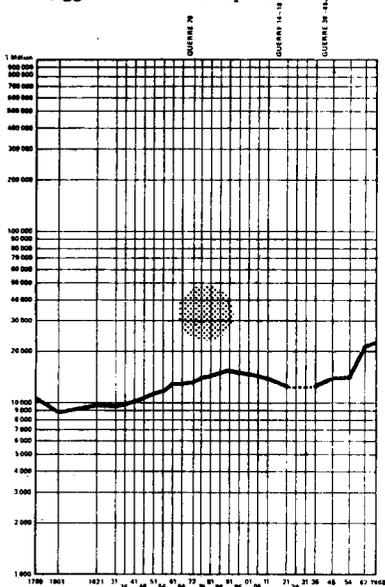
**Brest**



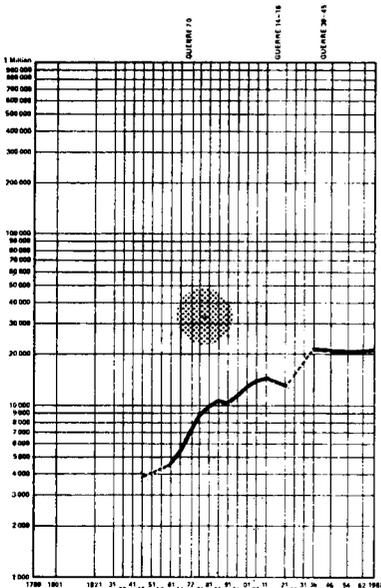
**Lambézellec**  
(aggloméré à Brest après 1931)



**Quimper**



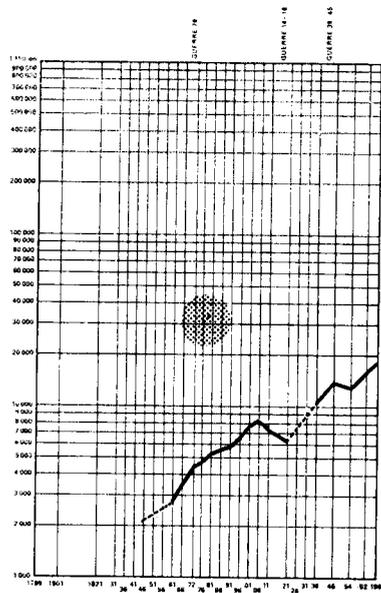
**Morlaix**



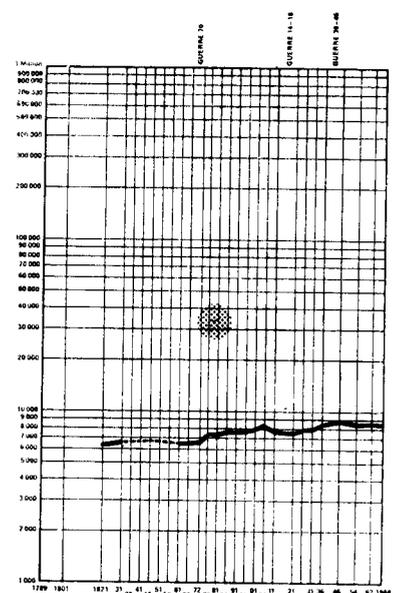
**Douarnenez**

# FINISTERE

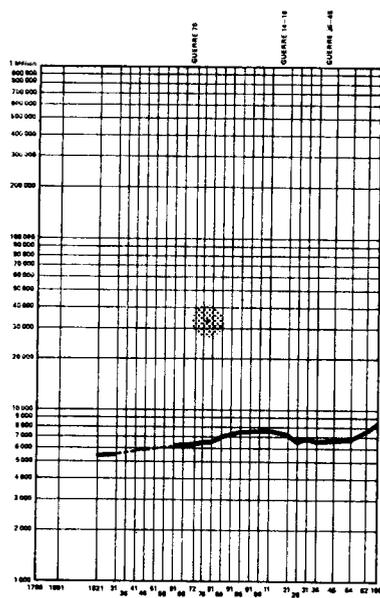
(Suite)



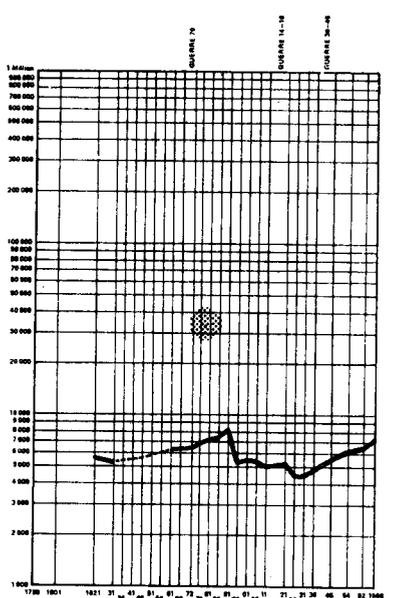
Concarneau



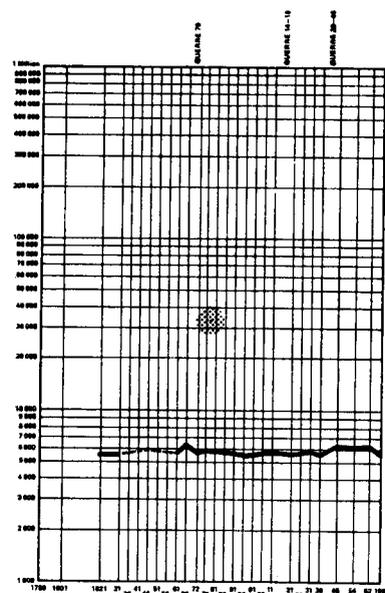
Saint-Pol-de-Léon



Plougastel-Daoulas



Guipavas



Plouguerneau



**DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE**

**1, avenue Charles-Floquet - 75007 Paris**

**Fondateur de la collection : Gérard WEILL †**

**Directeur de la publication : Jacques DURAND  
Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN**

**Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER  
Couverture : Cl. CAUJOLLE et D. COHEN**

**Imprimeries A. HUMBLOT et C<sup>ie</sup>**

21, rue Saint-Dizier, Nancy

Décembre 1973

Dépôt légal 2036